

La RAQ a fait des offres qui seront étudiées par les grévistes ce matin

A la suite de la séance de conciliation infructueuse d'hier entre les représentants de la Régie des alcools du Québec et ceux du syndicat, les leaders syndicaux ont décidé de convoquer les grévistes en assemblée générale au Centre Maisonneuve, à 9 h 30, ce matin. A Québec, la réunion aura lieu à 15 h 30.

Le président de la CSN, M. Marcel Pepin, prononcera un discours.

En quatre jours, ce sera la deuxième assemblée générale des 2.987 employés de la Régie, en grève depuis le 26 juin.

La séance de conciliation d'hier, qui s'est déroulée à Montréal en présence du conciliateur gouvernemental, M. Gilles Laporte, a porté sur le sujet capital des salaires. Les dirigeants de la Régie ont proposé des ajustements de salaire pour une catégorie d'employés, en l'occurrence les manoeuvres, mais ils ont maintenu leur offre initiale d'augmentation de 7,5 pour cent à tous les 18 mois d'une convention de trois ans.

Le négociateur en chef de la partie syndicale, Me Jean-Paul Lalancette, a déclaré que les dirigeants de la Régie ont découpé une nouvelle catégorie d'employés — les manoeuvres — mais qu'on a pu s'entendre sur la définition du terme et qu'on n'était pas parvenu à déterminer le nombre d'employés qui doivent être classifiés sous ce vocable.

D'autre part, à l'issue d'une rencontre à laquelle il avait convoqué les membres du Comité de coordination des relations de travail et les responsables des négociations à la RAQ, le ministre d'Etat délégué à la fonction publique, M. Marcel Masse, a déclaré qu'il croyait que les négociations qui ont repris hier entre les parties devraient aboutir à un règlement prochain.

Selon M. Masse, des ajustements de salaire appréciables ont été consentis au chapitre des salaires. Celui-ci a ajouté que les nouvelles offres dénotaient une amélioration sensible au chapitre du rattrapage, de la durée de la convention et des activités syndicales.

En ce qui concerne le rattrapage, une des améliorations principales, selon M. Masse, est la reconnaissance d'une nouvelle classification qui permettra de rehausser le

Eisenhower: 7e attaque cardiaque

WASHINGTON (AFP) — L'ancien président Eisenhower, 77 ans, a eu vendredi après-midi une nouvelle attaque cardiaque, sa septième, et la troisième de cette année, annonce-t-on à l'hôpital militaire Walter Reed, de Washington.

Les médecins déclarent que cette dernière attaque a été "sérieuse", aussi sérieuse que celle qu'il a subie le 6 août et dont il semblait se remettre. Ils ajoutent, cependant, ne pouvoir encore se prononcer sur les conséquences de cette nouvelle crise.

Voici le bulletin annonçant la nouvelle attaque cardiaque du général Eisenhower, rendu public vendredi après-midi par l'hôpital Walter Reed de Washington:

"Le général Eisenhower a eu une nouvelle attaque cardiaque sérieuse aujourd'hui à 13h-25 (17h25 GMT). Avant cette attaque, il se sentait bien, était d'excellente humeur et sa santé s'améliorait de façon satisfaisante.

Son état est stationnaire actuellement. Les docteurs considèrent cette crise comme sérieuse mais n'ont pas encore pu se prononcer sur les conséquences qu'elle aura."

M. Trudeau serait en Espagne

Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a quitté en grand secret le Canada pour un pays étranger dont on croit que c'est l'Espagne.

Le chef du gouvernement qui a décidé de prendre dix jours de vacances a pris place à Ottawa à bord d'un appareil qui l'a conduit à Montréal jeudi soir. Il a immédiatement repris un avion des lignes du Canadien Pacifique qui a quitté la métropole à 20 h 15 pour arriver hier matin à 8 h 55 locales à Madrid. Dans l'entourage du premier ministre

on refuse de préciser quel lieu exact M. Trudeau a choisi pour prendre quelques jours de repos.

On se souvient qu'une semaine avant de prêter serment, le premier ministre était allé passer une fin de semaine en Espagne.

M. Trudeau est accompagné pour le déplacement qu'il accomplit par M. Michael Pitfield, un des membres de son cabinet et de l'inspecteur William Buchanan de la gendarmerie royale.

Pendant son absence, le ministre des transports, M. Paul Hellyer, assurera l'intérim à la tête du gouvernement.

L'affrontement des centrales syndicales du Québec

La CSN remporte une victoire à Baie-Comeau; la FTQ met en cause la légalité du scrutin

par Jean Drolet



M. Pepin

Au moment où la Confédération des syndicats nationaux annonçait qu'elle venait de sortir victorieuse du scrutin tenu hier sur les chantiers de la Canadian Bechtel de Baie-Comeau, la Fédération des travailleurs du Québec obtenait de la Cour supérieure un bref d'assignation en évocation qui ordonnait de surseoir au dépouillement et à la publication des résultats jusqu'à ce qu'il soit décidé si le juge Georges Chassé a excédé sa juridiction et ordonnant la tenue du vote.

Cette décision du juge Paul Trépanier, de la Cour supérieure constitue la dernière péripétie d'un conflit inter-syndical complexe qui a suscité des réactions violentes et des accusations non équivoques de la part des présidents des deux centrales syndicales, MM. Louis Laberge et Marcel Pepin.

La demande de la FTQ sera entendue lundi matin, à 10h. Elle vise à faire déclarer que le juge Chassé "a agi sans juridiction et de toute façon a excédé sa juridiction" en décrétant un vote sur les chantiers de la Canadian Bechtel, le neu-

avril, et que la demande d'accréditation de la FTQ pendant devant la Commission des relations de travail est bien fondée tandis que celle de la CSN "est mal fondée en droit et à la face même des procédures".

Hier, le juge Trépanier a ordonné aux parties en cause de suspendre toutes les procédures dans cette affaire jusqu'à ce qu'on ait jugé du bien-fondé de la demande de la FTQ.

Parmi les raisons principales invoquées par la FTQ pour justifier sa demande, celle-ci mentionne:

● que la demande d'accréditation de la CSN soumise le 21 mai et qui avait pour objet le même unité de négociations que celle de la FTQ soumise quatre jours auparavant, était illégale;

● que le juge Chassé a scindé arbitrairement et de façon illégale l'unité de négociations recherchée en ne décrétant la tenue d'un scrutin que pour 147 des 300 employés du chantier.

Les résultats du scrutin tenu hier venaient d'être an-

Voir page 6: La CSN et la FTQ



L. Laberge

La conférence d'Addis-Abéba paraît vouée à l'échec: les affamés ne sont pas secourus

ADDIS-ABÉBA (AFP) — Les négociations commencées le 5 août pour tenter de trouver une solution au conflit du Nigeria semblaient hier de plus en plus compromises.

Les négociations n'ont pas repris vendredi après-midi au Palais du "Jubilee", après les audiences accordées en fin de matinée aux délégations nigérienne et biafraise par l'empereur Haïlé Selassié.

Le rejet des propositions concrètes du souverain concernant l'établissement d'un pont aérien pour l'acheminement des secours aux populations civiles, rendu public par l'ambassade du Nigeria, a mis les négociations dans une nouvelle impasse.

La publication par Lagos des décisions prises par le général Gowon, d'une part de ne pas venir à Addis-Abéba, d'autre part de ne pas proclamer un cessez-le-feu unilatéral, comme le lui avait demandé l'empereur Haïlé Selassié, a encore alourdi l'atmosphère.

On a appris, d'autre part, que le général Ankram, président du Ghana, retenu à Accra, ne se rendrait pas à l'invitation de l'empereur. Les quatre autres chefs d'Etat invités ne viendront sans doute pas davantage se joindre au président de la commission consultative, en l'absence du général Gowon, principal intéressé.

Des rumeurs non confirmées ont même couru vendredi en fin de soirée, selon lesquelles certains membres de la délégation nigérienne pourraient regagner Lagos ce matin.

On se demandait vendredi soir à Addis-Abéba quand et sur quelles nouvelles bases pour pouvoir être reprises les négociations qui en sont au douzième jour, sans que rien de concret ait été obtenu.

Une situation tragique

NATIONS UNIES (Genève) (AFP) — "Le comité international de la Croix-Rouge se trouve au Nigeria, devant la situation d'urgence la plus grave dont il ait eu à s'occuper depuis la deuxième guerre mondiale et qui touche, non pas des centaines de milliers, mais des millions de personnes", estime une "déclaration commune" du C.I.C.R. de "Caritas International", du Conseil économique des Eglises et de l'U.M.I.C.E.F. (Fonds des Na-

Voir page 6: Addis-Abéba

La population du pays: 20.7 millions

Au 1er juin de cette année la population du Canada s'élevait à 20.744.000, selon une estimation du Bureau fédéral des statistiques. D'après les projections, ce chiffre est passé le 29 juillet à 20.800.000 et atteindra le 14 février 1969, 21.000.000.

La date du 29 juillet utilisée par le Bureau marque le milieu de l'année et permet d'établir des normes de calcul à des fins variées tels, l'impôt sur le revenu ou la consommation. Ce chiffre semestriel est obtenu en se fondant sur les résultats du dernier recensement du 1er juin 1966, corrigé par le nombre de naissances, de décès, les arrivées d'immigrants et les départs d'émigrants.

Cette estimation semestrielle montre une augmentation de 339.000 par rapport à celle de juin 1967, soit un pourcentage de gain de 1,7 pour cent.



L'armée de l'air américaine a procédé hier avec succès au lancement de sa première fusée "Minuteman 3" à ogives multiples. On voit le missile balistique intercontinental, que sa propre flamme rend noir, quelques instants après son lancement. (Téléphoto PA)

Lancement réussi d'un Minuteman-3 et d'un Poseidon

CAP KENNEDY (Floride) (AFP) — L'armée de l'air a qualifié, hier soir, de "succès complet" le lancement de sa première fusée "Minuteman-3" à ogives multiples. Telle avait été également la conclusion de la marine quant à l'essai de son "Poseidon" — soeur jumelle du "Minuteman-3" — dix heures plus tôt.

Le missile de l'aviation a atteint sa cible près de l'île de l'Ascension, dans l'Atlantique sud, à 5.000 milles du "Cap". Le rayon d'action du "Poseidon" avait été pour sa part limité à environ 1.000 milles.

Le commandement aérien stratégique souligne que le "Minuteman-3", qui a une soixantaine de pieds est au "Minuteman-1" (dont les Etats-Unis ont armé 600 de leurs "silos" souterrains de l'ouest) ce que l'octo-réacteur d'aujourd'hui est au quadrimoteur de la seconde guerre mondiale.

Alors que les "Minuteman-1" et "2" sont armés d'une seule bombe à hydrogène, le "Minuteman-3", une fois devenu opérationnel, en comportera au moins trois. Il sera alors capable, en principe, de frapper autant d'objectifs situés à plusieurs centaines de milles les uns des autres.

Le premier "Minuteman-3" a été lancé d'un "silo" au Cap, alors que le "Poseidon" avait été à partir d'une tour classique. Plus tard, les "Poseidon" seront largués par des sous-marins "Polaris" en plongée dont les 656 fusées du même nom seront peu à peu remplacées par des "Poseidon".

Voir page 6: Fusée

Entre la Roumanie et la Tchécoslovaquie

Le nouveau traité d'amitié n'est en rien dirigé contre l'URSS, où la presse reste cependant méfiante envers Prague

PRAGUE (AFP) — Le traité d'amitié, de collaboration et d'assistance mutuelle a été signé en fin de matinée hier par MM. Ludvik Svoboda, président de la République tchécoslovaque et Nicolai Ceausescu, président du conseil d'Etat roumain.

"Les signataires soulignent leur décision de renforcer l'unité et la solidarité internationale de tous les pays de la communauté socialiste, en accord avec le pacte de Varsovie et en poursuivant une politique de coexistence pacifique avec des Etats aux régimes différents, se basant sur les principes de la charte de l'ONU et en tenant compte de l'état et des possibilités du prochain développement de leur collaboration dans tous les domaines comme des changements intervenus dans le monde et en Europe depuis la signature de l'ancien traité".

Les différentes clauses du traité prévoient notamment le renforcement de l'amitié et de la coopération dans tous les domaines sur la base des principes de l'internationalisme et de la souveraineté, de l'indépendance, de l'égalité et de la non-immixtion dans les affaires intérieures.

Le traité préconise, d'autre part, la pratique d'une politique de coexistence pacifique avec les Etats aux régimes sociaux différents en vue de renforcer la sécurité internationale. Il préconise encore de résoudre par des moyens pacifiques les questions en litige, un désarmement général et complet, la liquidation totale du colonialisme et du néo-colonialisme ainsi que de la discrimination raciale sous toutes ses formes. Il rappelle à nouveau au respect du droit des nations de décider de leur propre sort.

Le traité constate, d'autre part, la non-violence depuis son origine du traité de Munich et réaffirme l'intangibilité des frontières actuelles en Europe.

Le traité prévoit encore, en matière de défense, que les signataires prendront toute mesure qui s'impose contre une agression quelconque des forces impérialistes, et s'accorderont "une assistance immédiate et complète y compris l'assistance militaire dans le cas d'une agression armée de

la part de n'importe quel Etat ou groupe d'Etats contre l'une ou l'autre des hautes parties signataires".

Aucune hostilité à l'URSS

Après Bratislava, la Tchécoslovaquie, bien que toujours en butte aux attaques de la presse soviétique, se trouve placée dans la situation d'un intermédiaire entre le bloc des fidèles de l'URSS et les deux dissidents. La Roumanie, notamment, est l'objet depuis quelque temps d'une sorte de mise en quarantaine de la part de ses partenaires du pacte de Varsovie, qui ne l'ont pas invité aux dernières conférences, et il est certain que tout en maintenant fermement sa politique d'indépendance nationale, elle ne manque pas une occasion de rappeler qu'elle est membre à part entière du

camp socialiste. On trouve le reflet de ces préoccupations et notamment d'un intérêt renouvelé pour le pacte de Varsovie dans les discours prononcés après la cérémonie de signature du traité.

Du côté tchécoslovaque, on peut noter un effort de conciliation dont on peut penser que le signe est un communiqué du conseil militaire du ministère de la défense visant à arrêter net la campagne de réhabilitation du général Prchlik. On sait que celui-ci avait été remis dans le rang pour avoir critiqué trop librement l'organisation du pacte de Varsovie.

Prague espère-t-il ainsi s'acheminer plus tranquillement vers le congrès extraordinaire du parti prévu pour le mois de septembre et qui doit permettre à M. Dubcek de consolider ses arrières?

La plainte de la Jordanie à l'O.N.U.

Le Conseil de sécurité, unanime, condamne énergiquement Israël

NATIONS UNIES, N. Y. (AFP) — Le Conseil de sécurité a adopté vendredi soir, à l'unanimité une résolution condamnant Israël pour les raids aériens "massifs et soigneusement préparés" effectués sur le territoire jordanien et réaffirmant la résolution du 24 mars 1968 condamnant Israël pour son attaque terrestre contre Karame.

La résolution adoptée par le Conseil de sécurité souligne que les "nouvelles attaques militaires lancées par Israël" sont en violation flagrante de la charte des Nations unies et "avertit que, si de telles attaques venaient à se renouveler, le Conseil tiendrait dûment compte de toute défaillance à se conformer à la présente résolution".

Intervenant après le vote, le représentant des Etats-Unis, M. Georges Ball, souligne que le conseil de sécurité avait traité "des symptômes et non pas des causes" du conflit israélo-arabe. M. Ball fait appel à une pleine coopération des Etats membres avec les efforts du représentant spécial M. Gunnar Jarring pour réaliser une solution politique du conflit. Le représentant des Etats-Unis demande à la Jordanie de redoubler d'efforts pour restreindre les activités des élé-

ments terroristes qui, depuis son territoire, opèrent contre Israël. Il demande à Israël de s'abstenir d'opérations "brutales" comme celles d'Erbid et de Salt.

Le représentant de l'Algérie, M. Tewfik Bouattoura, fait valoir que le conseil de sécurité n'a pas répondu comme il conviendrait "aux agressions répétées d'Israël contre la nation palestinienne". Il déclare que de nouvelles agressions israéliennes se produiront et qu'alors le conseil de sécurité devra avouer son impuissance ou "prendre les mesures que prévoit la charte" c'est-à-dire des sanctions.

Le représentant de la France, M. Armand Bédat rappelle que la résolution du 22 novembre 1967 instituant notamment la mission Jarring "doit constituer la base du règle-

Voir page 6: Conseil

Pour éviter une crise dans les liaisons aériennes

La fédération des pilotes cherche un compromis avec le régime d'Alger

(D'après l'AFP) — "Pourquoi gardez-vous toujours prisonnier l'équipage du Boeing israélien, alors que votre enquête est ouverte depuis le 23 juillet?" C'est la question que M. Jean Bartelsky, président de la fédération internationale des pilotes de ligne, devait poser hier au représentant du gouvernement algérien.

M. Bartelsky a insisté sur ce point: "Nous ne faisons pas de politique dans cette affaire; nous souhaitons que l'Algérie se rallie aux accords interna-

tionaux concernant l'aviation civile. Il faut mettre fin aux actes de piraterie aérienne qui constituent un péril pour le trafic et la vie des passagers".

La décision du syndicat français des pilotes de ligne de suivre "par discipline et par conviction" les consignes de la fédération internationale des pilotes commerciaux de boycotter les aéroports algériens risque de désorganiser les transports aéronautiques français, les appareils d'Air-France se posant 31 fois par

semaine à Alger, tandis que d'autres compagnies comme Alitalia, Swissair ou Iberia n'y vont que 4 fois.

M. Bartelsky ayant déclaré qu'il repoussait toute intervention diplomatique dans le conflit qui oppose sa fédération au gouvernement algérien et ayant ainsi écarté une démarche proposée par l'ambassadeur de France, les observateurs estiment que seul un geste de conciliation du gouvernement d'Alger pourrait amener une détente dans cette affaire.

La ville envoie 45 autres avis à des concessionnaires

MONTREAL (PC) — Quelque 45 autres concessionnaires de Terre des Hommes ont reçu l'ordre, hier, de payer leur loyer à la ville de Montréal, qui administre l'exposition, ou de fermer leur établissement, ce qui porte à 124 le nombre de ces avis.

L'exposition a fixé à midi, samedi, le temps-limite pour verser le paiement du premier mois de location de 18 concessionnaires de boutiques et le montant minimum de garantie de 27 restaurants sur l'emplacement.

La semaine dernière, 77 concessionnaires avaient reçu l'ordre de payer samedi dernier leur premier mois de loyer et le montant minimum garanti du 15 juin, ou de fermer leurs portes également.

Sur les îles aujourd'hui

Les merveilles de l'Iran

Aujourd'hui, l'Iran vous attend pour vous montrer ses merveilles: une exposition unique de tapis rares et précieux — une de ces pièces vaut à elle seule un quart de millions de dollars; tissée de soie, d'or et d'argent elle a été prêtée par le musée royal de Téhéran — En fin de journée, entre 19h. et 20h. Mme Fari couturière iranienne de réputation mondiale présentera une revue de mode.

Venus spécialement de New-York où elle est maintenant installée, Mme Fari lancera ses dernières créations dans lesquelles à la mode du jour se mêlent des influences orientales.

On verra également au pavillon de l'Iran, situé sur l'île Sainte-Hélène, une exposition de bijoux, et de pierres précieuses prêtées par la célèbre maison Van Cleef and Arpels de New York.

Tous les pavillons sont ouverts au public de 10h30 à 21h30.

Place des Nations: Démonstration de karaté de 14h30 à 15h30. Spectacle folklorique des Indes à 16h. "Soirée africaine", de 20h. à 24h. avec le groupe "Gros-Siro", des Antilles française, le Groupe Haïtien.

Kiosque international: "Les Dauphins" à 15h45 et 18h30.

Cinéma français: Hommage à la Nouvelle Vague: "Le bel âge" (1960) de Pierre Kasté, à 11h30, 14h, 16h30 et 18h30.

Pavillon du Canada: Au théâtre du pavillon: Spectacle de chansonniers professionnels Jean-Guy Moreau animateur. Invités: Moustique et Suzanne Valéry. De 15h. à 17h.

Beffroi de la Musique: De 10h30 à 19h: "Doctor Jivago" de Maurice Jarre. L'Orchestre sous la direction du compositeur. De 19h. à la fermeture: "Lakmé", opéra en trois actes de Delibes.

Pavillon Visage de l'homme: "Dances of the Kwakiutl", film présenté à toutes les heures, de 11h. à 21h.

Pavillon du Mexique: A la terrasse du pavillon: "Les Mariachis", de 13h. à 18h30.

Pavillon de l'Iran: Parade de mode iranienne avec accompagnement orchestral iranien, à 19h.

Pavillon des Sports Aquatiques: Championnat de ski nautique amateur du Québec, au Lac des Régates, de 10h à 21h.

Pavillon de la Jeunesse: Théâtre: La troupe "Les Quiproquos" présente "La veuve" et "Les bergers" de Félix Leclerc à 20h. et 22h30. Café-dansant: Discothèque de 20h à 2h. Jeunesse à l'affût: Chansonnier à 14h, 15h30, 17h, 20h, 21h30 et 23h. Cinéma: Films présentés à 15h, 18h, et 24h. Agora: "Spécial-copain" de 14h. à 17h30. Orchestre, de 18h. à 1h.

Pavillon de l'Autriche: "Danube Bleu", "Marvels of the Austrian Winter", "Der Weisse Alberg", "Ski" et "Austria of Music", films présentés alternativement à toutes les 30 minutes de 10h30 à 20h15.

Pavillon des Scouts: Courses de "Kubcars" à 16h. Feu de camp, chants et jeux au coucher du soleil, vers 21h.

Théâtre des Marionnettes (Pav. des Brasseries): "Fantaisie Internationale", spectacle présenté à 14h et 16h.

Pavillon des Scouts: Courses de "Kubcar" à 16h. Feu de camp, chants et jeux au coucher du soleil, vers 21h.

Be et Stade Sainte-Hélène: Participation de l'équipe Olympique Canadienne et de 200 cavaliers.

Compagnie Franche de la Marine et Fraser Highlanders: Manoeuvres au Village de la Ronde, de 15h. à 21h.

Féerie des eaux: Spectacle Eaux, sons et lumières à 21h30, 22h30 et 23h30.

Pav. Mon Pays c'est l'hiver: Spectacle de patinage artistique toutes les heures. "Est-ce qu'on a le droit de faire un soleil?" par Jean Dansereau, des Cinéastes associés.

Compagnie Franche de la Marine et Fraser Highlanders: Manoeuvres au Village de la Ronde, de 15h. à 21h.

Féerie des eaux: Spectacle Eaux, sons et lumières à 21h30, 22h30, et 23h30.

Pavillon de l'Agriculture: Parade d'animaux à 14h.

Pavillon Trinidad et Tobago: A la terrasse du pavillon: "Exponians steel band" à 16h et 18h.

Pavillon Education par les Timbres: A la terrasse du pavillon: comptoir d'échanges gratuits à la disposition des philatélistes, durant l'après-midi. Dans le pavillon: exposition de timbres, de médailles et de couvertures relatant le pèlerinage de Paul VI.

Pavillon du Québec: A la terrasse du pavillon: démonstrations de sauvetage par des équipes de la Protection Civile à 13h30 et 16h30.

Dimanche 18 août

Tous les pavillons sont ouverts au public de 10h30 à 21h30.

Place des Nations: Démonstration de gymnastique artistique moderne par les étudiants de l'Université de Montréal, de 14h30 à 15h30. Spectacle de folklore arménien, de 15h30 à 19h. Discothèque avec Pierre Fournier et Odette Olivier, de 20h30 à 23h30.

Kiosque international: "Les Mariachis" à 12h. "Le groupe du CEGEP de Valleyfield" à 13h15, 17h et 20h45. "Le chœur Hamazkum" à 15h45.

Pavillon du Canada: Au théâtre du pavillon: spectacle de chansonniers professionnels. Jean-Guy Moreau, animateur. Invités: Alex-

Spécialiste du répertoire de la main-d'oeuvre



Du français pour les écoliers de Westmount

(PC) — L'école Roslyn, de Westmount, devra changer un peu son programme en septembre pour répondre aux exigences des parents-qui veulent l'organisation d'un jardin d'enfants français.

Dès septembre, une centaine d'enfants anglophones fréquenteront un jardin de langue française à l'école.

Pièces de monnaie et médailles du Centenaire aux Archives fédérales

La collection de pièces de monnaie et de médailles émises à l'occasion du Centenaire de la Confédération et assemblée par le Trust Royal, a été remise aux Archives nationales par le gérant de la succursale d'Ottawa de cette compagnie.

C'est à titre de projet du Centenaire que le Trust Royal a assemblée cette collection de 74 pièces et médailles frappées par différents corps publics à travers le pays.

si le système scolaire ne réussit pas à rendre les gens bilingues ne pouvant vérifier leur usage de la langue hors des heures d'école, on pourra au moins donner une base qui permettra aux gens avec les années de se servir du français.

L'école Roslyn aura au moins une classe de première année où l'enseignement se donnera en français; un nouveau programme intitulé En avant en 2e année; le cours Bonjour, Line, en 3e et 4e années; et Voix et images de France, en 5e et 6e années.

Les arts, la musique et l'éducation physique s'enseigneront en français à tous les degrés.

M. Hamilton a révélé que les matières comme la géographie seraient enseignées en anglais de peur que les élèves ne saisissent pas toute la signification d'une matière donnée dans une langue non familière.

M. Hamilton a précisé que les trois écoles pilotes seraient toutes administrées sur la base d'un instituteur pour 26 élèves.

Il est possible que durant les premiers jours, les instituteurs doivent parler anglais, dit Bernard Shaw, directeur des programmes de l'école. Mais avec le temps, ils n'entendront rien d'autre que le meilleur français.

Lorne Hamilton, directeur des études au Protestant School Board of Greater Montreal, a parlé récemment de projets pour trois écoles-pilotes.

En plus de l'école Roslyn, l'école Rosedale, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, sera une expérience en enseignement non gradué, et à l'école Moutrose, dans le quartier Rosemont, on utilisera des méthodes actives d'enseignement.

M. Hamilton a déclaré que

Pour son programme de polyvalence, la régionale de Tilly doit demander \$30,000 aux parents de ses élèves

SAINTE-FOY (PC) — La Commission scolaire régionale de Tilly, près de Québec, a demandé aux parents de quelque 2,300 de ses élèves de fournir une contribution totalisant près de \$30,000 pour lui permettre de poursuivre la polyvalence amorcée.

Le directeur de l'enseignement à cette régionale, M. Joseph Aubé, a expliqué, dans une lettre envoyée aux parents concernés, que tout le travail qui a été accompli et le programme projeté pour tout le premier cycle "huitième et neuvième années" en septembre, "risque grandement d'être compromis à cause du régime d'austérité qui sévit présentement au ministère de l'éducation".

"Il n'est pas possible de recevoir aucune subvention pour appliquer le règlement numéro un, alors que le même ministère demande aux régionales de mettre progressivement en application le dit règlement," dit encore la lettre.

Afin de remédier à la situation, les autorités de la régionale de Tilly ont décidé d'effectuer un sondage d'opinion auprès des parents des élèves intéressés par la polyvalence en leur demandant de verser, au moment de l'inscription, un montant de \$15 dans le cas des parents d'élèves de la polyvalence au secondaire un et deux de \$10, au secondaire trois et quatre.

L'argent ainsi recueilli pourrait servir à défrayer les examens des cours de musique, d'art plastique, de sciences naturelles, de langues et de civilisation.

"Le ministère ne nous permet pas présentement d'organiser ces cours", a expliqué M. Aubé dans la lettre, faisant remarquer que les contributions demandées donneraient le minimum pour continuer le travail commencé.

Régime d'austérité

M. Aubé, sans blâmer le gouvernement, a laissé entendre qu'en 1967, quand elle a commencé l'application du règlement numéro un, la régionale ne savait pas qu'arriverait bientôt un régime d'austérité qu'il attribue au fait que le Québec entier et non seulement la régionale de Tilly, entre dans une période de scolarisation presque complète, jusqu'en 12e année.

La régionale demande cet argent aux parents pour éviter un recul mais si ceux-ci répondent par la négative, elle ne voit pas d'autre chose, actuellement, que de supprimer ou diminuer certains services.

Selon M. Aubé, la régionale ne crée pas un précédent en demandant une telle contribution et d'autres régionales, de façon différente et moins spectaculaire peut-être, auraient aussi demandé l'an dernier une certaine contribution des parents.

Enfin, dans la lettre envoyée aux parents, la régionale de Tilly soutient qu'elle est "actuellement la commission scolaire qui offre le programme le mieux adapté aux élèves qu'elle reçoit".

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

L'UNIVERSITÉ DE "BRITISH COLUMBIA"

Les candidats sont invités à postuler leurs demandes pour le poste de Doyen des Arts à l'Université de "British Columbia". Les postulants devront envoyer avec leurs demandes un curriculum vitae, fournir le nom de trois références et autres renseignements qui pourraient indiquer des aptitudes spéciales pour ce poste. Faire parvenir les demandes et réponses au :

Dr. W. W. Steinberg, Président, Comité pour conseiller le Président dans le choix du Doyen des Arts, Université de "British Columbia", Vancouver 8, C.B. Canada.

COMPAGNIE PHARMACEUTIQUE

recherche
REPRÉSENTANT
pour territoire à Montréal.

Études universitaires ou équivalent requis. Expérience souhaitable. Conditions de travail excellentes comprenant: salaire, participation aux bénéfices, bénéfices marginaux, automobile fournie.

S.V.P. envoyer demande à l'attention de:

Mme Moore,
c/o A. H. Robins Co. of Canada Ltd
5950, Côte de Liesse,
Montréal 9.

INGÉNIEUR D'USINE

Un important manufacturier de l'industrie aéronautique requiert les services immédiats d'un ingénieur d'usine.

Cet homme devra répondre de l'entretien, de l'équipement d'usine, de l'entretien de l'outilage, de la reconstruction des machines-outils et de la machinerie.

De plus posséder de l'expérience en industrie aéronautique est un avantage.

Le salaire sera à la mesure de l'expérience. Avantages marginaux des plus intéressants.

Veuillez faire parvenir curriculum vitae en écrivant à:

CASE 915
LE DEVOIR

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU GOLFE

désire retenir les services des personnes suivantes:

SCHAEFFERVILLE:
Un Directeur pour école française, 8e, 9e 10e année.
Qualifications: Brevet A, et 5 ans d'expérience dans l'enseignement d'histoire.

SEPT ÎLES:
Un professeur d'Histoire pour 11e classique et Secondaire V.
Qualifications: Licencié en Histoire.

Un professeur de chimie et physique pour 11e année.
Qualifications: B.A. spécialisée ou 15 ans de scolarité et études pertinentes.

Salaire selon échelle de traitement en vigueur à la Commission Scolaire Régionale du Golfe.

Date limite des inscriptions: le 22 août 1968.

Toute personne intéressée doit adresser sa demande à:

M. Fernando Trépanier,
Directeur Général des Écoles,
700 Avenue Laure,
Sept Îles, P.Q.

SECRÉTAIRE DEMANDÉE

CONDITIONS: Français excellent, Sténo-dactylo rapide, Bonne expérience.

S'adresser à: **2425 de Salaberry, Suite 120, Montréal.**

PSYCHOLOGUE SCOLAIRE DEMANDÉE

La Commission Scolaire Les Ecoles recherche les services d'un psychologue professionnel.

Faire parvenir curriculum vitae à

M. Georges McKale,
Directeur-général des Écoles,
2825, rue Dollard,
Duvernay, Ville de Laval, P.Q.
Tél. 661-0597

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DEUX-MONTAGNES

requiert les services de:

- Deux professeurs de français
- Deux professeurs d'anglais (langue seconde)
- Deux professeurs de biologie
- Un professeur masculin, pour enseigner les mathématiques commerciales et la comptabilité dans les 10e et 11e années, filles.
- Un professeur féminin, pour enseigner la dactylographie et la sténographie méthode Gregg, bilingue, pour les 10e et 11e années, filles.

Toute personne intéressée devra communiquer par téléphone avec:

M. Roch Aubé,
Directeur de l'enseignement secondaire,
473-4694 ext. 234.

OFFRE D'EMPLOI RESPONSABLE des MAGASINS et INVENTAIRES

Responsabilités: - Il s'occupe de tous les magasins, des entrepôts ainsi que du matériel appartenant au Collège.

- Il dresse les inventaires, dirige l'entreposage des marchandises, planifie les approvisionnements et contrôle les requisitions.

Qualités requises: - Expérience pertinente.

- Scolarité d'au moins douze (12) années.

Adresser un curriculum vitae avant le 26 août 1968, au:

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,
Collège du Vieux Montréal,
200 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal 18, Qué.

EMPLOIS DISPONIBLES

INFIRMIERS DIPLÔMÉS:
Traitement de \$4,940 à \$6,188. Travail régulier de jour.

AUXILIAIRES EN NURSING:
Traitement de \$4,640 à \$5,240. Travail régulier de jour.

ASSISTANT-CHEF DE LA SÉCURITÉ:
Salaire à discuter. Minimum 14 années d'études incluant de préférence des études en criminologie ou en sciences policières. Quelques années d'expérience dans un poste de cadre en milieu sécurisé.

Doit posséder des qualités d'organisateur et de planificateur. Le travail consiste à assister le Directeur du Service de sécurité dans ses fonctions et aussi à coordonner le travail des surveillants principaux.

SURVEILLANTS PRINCIPAUX:
Traitement de \$4,850 à \$5,850. Minimum 11 années d'études avec expérience pertinente en milieu sécuritaire. Connaissances approfondies des principes de sécurité en milieu psychiatrique. Avoir déjà occupé un poste de commandant. Travailleront sous les ordres du Directeur du Service de sécurité et auront la direction d'une équipe de surveillants.

SURVEILLANTS:
Traitement de \$4,230 à \$4,830. Minimum 9 années d'études, une expérience dans une institution pénale ou un hôpital psychiatrique serait préférable. Aurent comme tâche principale de voir à l'application des normes sécuritaires.

AIDES-CUISINIERS:
Traitement de \$3,940 à \$4,310. Minimum 9 années d'études. Expérience dans le travail de cuisine. Le travail consiste à aider à la préparation des aliments ainsi que diverses autres tâches relatives à ce poste.

AVANTAGES SOCIAUX INTÉRESSANTS
Communiquiez avec le:

Directeur du Personnel,
Hôpital Psychiatrique à sécurité maximale)
800 boul. Gouin ouest,
Montréal.
Tél.: 331-2410 ext. 343

COLLÈGE DE ROSEMONT CEGEP OFFRES D'EMPLOI

COORDONNATEUR DE LA VIE ÉTUDIANTE:
Sous l'autorité du Directeur des services aux étudiants, il aura la responsabilité de l'animation et de la coordination de la vie étudiante, particulièrement des activités parascolaires et du comportement social, individuel et collectif des étudiants.

RESPONSABLE FÉMININE DES ACTIVITÉS ÉTUDIANTES:
Sous l'autorité du Directeur des services aux étudiants, la responsable devra 1) animer les activités sociales et culturelles de la vie étudiante 2) participer aux travaux du secrétariat des services aux étudiants.

PSYCHOLOGUE ORIENTEUR:
Il sera au début le seul psychologue orienteur du collège et devra assumer l'entière responsabilité inhérente à sa profession.

ANIMATEUR DE LA PASTORALE:
Il animera le service de la pastorale. Il sera aussi à la disposition des étudiants (recherche un "counseling" spirituel).

INFIRMIÈRE DIPLÔMÉE (temps partiel):
Ses services seront requis une journée par semaine pour administrer le dossier médical des étudiants et du personnel et accomplir d'autres tâches pertinentes.

BIBLIOTHÉCAIRE:
Sous l'autorité du Directeur des services pédagogiques, le bibliothécaire aura pour tâche d'organiser la bibliothèque du collège.

CLASSIFICATEUR:
Le classificateur aidera le bibliothécaire. Il sera principalement affecté à la classification.

PROFESSEURS:
De psychologie.
D'éducation physique.

COMPTABLE:
Sous les ordres du contrôleur. Il effectuera les inscriptions comptables, vérification des factures, classification de documents et travail général de bureau.

Le candidat(e) devrait posséder au moins 3 années d'expérience en comptabilité. Une préférence sera accordée aux personnes ayant déjà travaillé dans la comptabilité de commission scolaire ou de maison d'éducation.

ACHETEUR:
Sous l'autorité du Directeur des services de l'équipement. Il collabore à l'établissement des services de magasins et des achats. Il participe en plus à l'implantation et la mise en application du système de soumissions et commandes, réception, entreposage et inventaires.

AUTRE PERSONNEL DE SÉCRÉTARIAT:
Sténos-dactylos - dactylos et commis.

QUALIFICATIONS: Expérience et formation pertinentes.

TRAITEMENT: Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Adresser le "curriculum vitae" avant le 23 août 1968, à 17 heures au:

Directeur Général,
CEGEP de Rosemont,
6400 - 16e avenue,
Montréal 36,
P.Q.

Gouvernement du Canada Jusqu'à 11,300

Le poste:
S'occuper de la planification et de la coordination de l'étude et de la mise en oeuvre d'un système de répertoire pour la main-d'oeuvre au ministère de la Production de la Défense à Ottawa, Ontario.

L'homme:
Possède une connaissance des traitements manuels et électroniques des renseignements sur les données de gestion. Possède aussi une connaissance des traitements sur les données d'information concernant le domaine de l'administration du personnel et de leur implantation. Il devra aussi être familier avec les divers secteurs dans l'administration du personnel.

Préférence sera donnée aux diplômés universitaires quoique ceux qui possèdent déjà une expérience d'un calibre exceptionnel seront considérés. Pour plus de renseignements et prendre rendez-vous communiquez avec M. P. Cauchy à 842-1512 le 19 août entre les heures de 9 A.M. et 6 P.M. Les entretiens auront lieu à Montréal le 20 Août.

Les candidats qui feront une demande pourront être considérés pour d'autres postes dans le secteur de la Planification de la Main-d'oeuvre. Si les dates ci-haut mentionnées ne vous conviennent pas, s.v.p. envoyez votre "curriculum vitae" à:

M. Gilles Girard,
Cadre de la gestion du personnel et des Services d'information,
Commission de la Fonction Publique du Canada,
Place de Ville, Tour A
Ottawa 4, Ontario.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires.

Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 25¢ la ligne agate (14 lignes agate au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi, la veille de la parution.

Téléphonnez ou écrivez à:

LE DEVOIR
434 est, rue Notre-Dame, Montréal - Tél. 844-3361.
Madame A. Rodrigue

LE DEVOIR

SAMEDI, 17 AOÛT 1968

Protestations contre la nouvelle mise à l'index du film "I, A Woman"

La décision du tribunal d'instance de casser le jugement qui empêche la libre projection à Montréal du film "I, A Woman" dans ses deux versions a suscité de nombreuses protestations de la part d'organismes culturels et professionnels.

Pour sa part, la Cinémathèque canadienne a expédié hier au premier ministre un télégramme dont voici la teneur: "Gouvernement du Québec se doit de faire respecter ses pouvoirs en matière de cinéma. Protestons énergiquement contre la saisie par la Police de Montréal du film 'MOI, UNE FEMME'. Nous associons aux protestations nombreuses du public et de la profession cinématographique."

De leur côté l'association canadienne des distributeurs indépendants de films d'expression française, l'association professionnelle des cinéastes du Québec, l'association des producteurs de films du Québec, la société des auteurs et compositeurs, le syndicat du cinéma et de la télévision et l'union des artistes, la fédération québécoise de l'industrie du cinéma ont fait savoir au public qu'il est faux de prétendre que le Bureau de surveillance du cinéma est coupé du public: qu'il est également faux de prétendre qu'il évolue dans un climat de tantrerie.

Au contraire, et même bien avant que la nouvelle loi soit appliquée, un dialogue quasi permanent s'est institué entre la plupart de nos associations et cet organisme gouvernemental. Cinéastes, producteurs, distributeurs ont toujours eu l'occasion de faire connaître leur point de vue et même de discuter de certaines décisions du bureau avec lesquelles ils n'étaient pas forcément toujours d'accord.

La fédération québécoise de l'industrie du cinéma demande de nouveau et de façon pressante que le gouvernement du Québec prenne toutes les mesures nécessaires pour établir et faire respecter son autorité pleine et entière dans le domaine du contrôle cinématographique afin qu'il ne se propage pas, dans l'anarchie régnante, un climat de chasse aux sorcières.

Le ministère de l'éducation au secours des immigrants

Une innovation du ministère de l'éducation vient de donner de fructueux résultats: un stage intensif d'initiation à la vie canadienne et québécoise. L'expérience a été tentée à l'école Alphonse-Pesant de Saint-Léonard de Port-Maurice.

Pendant six semaines, 32 enfants d'immigrants ont suivi des cours préparés pour répondre au désir de plusieurs parents d'origines ethniques différentes en vue de faciliter leur intégration aux classes normales du cours élémentaire.

Ces cours ont porté sur des thèmes comme la ville, la famille et la ferme. Des moyens audio-visuels ont été largement utilisés, complétés par des visites.

Dans le même domaine, le ministère de l'éducation, en collaboration avec le centre de linguistique appliquée va organiser à partir du 19 août, un stage pratique d'une semaine.

ne sur le français international, à l'intention d'une quarantaine de professeurs de commissions scolaires qui enseigneront aux immigrants.

Cette session aura lieu au collège Saint-Denis de Montréal, elle sera dirigée par des spécialistes en lettres ou en pédagogie, au programme: présentations audio-visuelles, travaux pratiques, discussions, conférences sur la philosophie et la psychologie de l'intégration du Néo-Canadien.

Ce stage se terminera par un examen écrit qui sanctionnera un certificat donnant droit à des crédits reconnus par le ministère de l'éducation.

Des septembre prochain, une vingtaine de commissions scolaires régionales s'apprennent à ouvrir des cours de français destinés aux immigrants alors qu'au cours de l'année académique qui vient de se terminer, seulement quatre régionales en avaient dispensé.

Plaidoyer pour un nouveau pont

Trois conseillers municipaux de Laval viennent de lancer une vaste campagne afin de convaincre les pouvoirs publics de l'urgence d'installer un nouveau pont entre l'ouest de la métropole et Laval.

Les conseillers Lorne Bernard, Jean Giosi et Eddie Kaplansky, ont donc commencé à faire circuler une pétition dans toute l'île Jésus afin de prouver aux autorités compétentes que le pont, non seulement s'impose, mais est réclamé par toute la population.

Ils prétendent en outre que tout délai tendant à retarder la construction de ce nouveau pont et l'élargissement du pont Lachapelle équivaldrait à saboter le développement domiciliaire, commercial et industriel de l'ouest de l'île Jésus.

M. Saulnier fera bientôt la lumière sur les présomés irrégularités dans les îles

M. Saulnier, président du comité exécutif de la ville de Montréal, a déclaré qu'il fera prochainement une déclaration concernant un rapport secret de la police à propos de certaines opérations à la Terre des Hommes.

Il a ajouté qu'il espérait faire une telle déclaration cette semaine, mais qu'il attendait pour le moment la fin de l'enquête finale et qu'il désirait toujours que cette affaire soit éclaircie rapidement.

Séquelles du Festival d'été

Les 16 artistes faisant partie de la distribution de la comédie musicale Monica la mitraillette ont tenté une poursuite au montant de \$17,052 pour bris de contrat contre l'imprésario Samuel Gesser Productions Inc.

Cette comédie musicale, qui décrit la vie d'une criminelle montréalaise abattue par la police, a quitté l'affiche après trois représentations au début de juillet pour ensuite reprendre pour cinq autres représentations du 16 au 21 juillet avant de terminer définitivement sa carrière.

Les interprètes allèguent que leurs contrats leur garantissaient 35 représentations avec des cachets fixes pour chaque représentation, cela en vertu des règlements de l'Union des Artistes, dont ils sont tous membres.

L'action en Cour supérieure allègue que chaque fois les annulations ont été faites illégalement et en violation de leur contrat.

D'autre part, les Production Gesser ont annoncé hier l'annulation d'un autre spectacle prévu au Festival d'été de la Place des Arts. Il s'agit de "Folk and Jazz from Louisiana", spectacle inspiré du folklore acadien de la Louisiane qui devait être présenté à la salle Port-Royal à compter de lundi.



Le supermarché MONTREAL en banlieue de Paris.

Le supermarché MONTREAL, en banlieue de Paris, a conquis les consommateurs

Le supermarché Montréal, ouvert en banlieue de Paris il y a deux mois par la compagnie Steinberg, a conquis les faveurs du consommateur français et son succès à long terme dépasse les prévisions qui avaient été faites, a déclaré hier son président et directeur général, M. François Bérault, devant un groupe de jeunes Français actuellement en stage dans les magasins Steinberg du Québec.

En effet, six jeunes Français font actuellement des stages de perfectionnement en contrôle et gestion du personnel chez Steinberg dans le but de leur permettre d'acquiescer les techniques perfectionnées d'administration nord-américaine.

Ces stages ont été rendus possibles grâce au programme d'échange franco-québécois conclu par les deux gouvernements il y a environ un an et demi. La durée des stages varie de trois mois à un an.

Les bénéficiaires ont ainsi l'occasion de se perfectionner dans différentes entreprises industrielles selon un programme établi à l'avance.

La compagnie Steinberg est particulièrement intéressée à collaborer à ce programme d'échange car elle vient d'inaugurer en France un supermarché qui constitue le premier d'une série d'investissements que la compagnie se propose d'effectuer à travers le pays.

M. Bérault a manifesté le souhait que les stagiaires aillent travailler au supermarché Montréal à leur retour en France, car, a-t-il fait remarquer, sur 150 employés, 80 n'avaient jamais travaillé dans ce genre d'entreprise et 40 "ne faisaient que cultiver des poiriers".

"Tous les clients ont noté l'amabilité du personnel, a-

il dit, mais il y a de gros progrès à faire du côté de la productivité.

Bien que le supermarché ait été inauguré peu après la crise française et au début de la période des vacances, le succès est tel auprès de la clientèle que "les commerçants locaux sont un peu paniqués", a dit M. Bérault.

Ce supermarché se distingue principalement des autres établissements du genre par les apparences extérieures et l'effort de décoration intérieure, mais encore par les services uniques qu'on y trouve, tels que des conseillers en pâtisserie, en fromagerie, un service de banque.

D'ici quelque temps, d'autres magasins viendront constituer un centre commercial intégré et celui-ci deviendra un des principaux centres de la région parisienne.

D'autre part, quarante-neuf étudiants et travailleurs fran-

çais sont arrivés à Montréal jeudi pour trois semaines, une réalisation du projet-pilote d'échanges de visiteurs entre la France et le Québec. Un groupe semblable de jeunes Québécois est arrivé en France.

Les visiteurs français qui sont arrivés à Montréal viennent de différentes régions de la France et sont âgés de 18 à 25 ans.

Le chef du groupe, un enseignant de Nancy, M. André Rohr, a expliqué que le but de l'échange était d'amener les jeunes du Québec et de la France à se mieux connaître.

Cette visite, organisée par l'Office franco-québécois pour la jeunesse, a un caractère expérimental. De ses résultats dépendront l'organisation d'autres échanges du genre.

L'Office franco-québécois pour la jeunesse est né d'une entente culturelle entre la France et le Québec.

Me Pierre Trudel est nommé juge à la Cour provinciale

QUEBEC - Le premier ministre intérimaire et ministre de la justice, M. Jean-J. Bertrand, annonce la nomination d'un nouveau juge à la Cour provinciale.

Il s'agit de Me Pierre Trudel, de Trois-Rivières; celui-ci remplacera le juge Lucien Comeau qui vient d'être admis à la retraite.

Agé de 36 ans, le nouveau juge est natif de Shawinigan dans le comté de St-Maurice.

Il a fait ses études au séminaire de Trois-Rivières et à l'université de Montréal où il obtint sa licence en droit en 1957. Il est également gradué en "business administration" de l'université Western en Ontario.

Admis au barreau de la province en juin 1958, Me Trudel occupait depuis deux ans la fonction de procureur chef de la Couronne pour le district de Trois-Rivières.



M. Jean-Noël Tremblay, ministre des affaires culturelles, après avoir découpé une tarte géante aux bleuets en goûte une portion que lui sert Mme Claude Blain, représentante du carnaval souvenir de Chicoutimi. Près d'elle, le maire de cette ville, M. Gilles Tremblay.

Sur la Terre des hommes:

Quand le pavillon du Québec est voué aux bleuets!

par Louis-Martin Tard

C'est la première fois qu'une équipe de la défense civile avait une telle mission dédiée à remplir: élever à une hauteur de quatre-vingt-dix pieds une tarte aux bleuets! Et quelle tarte: un double disque de pâte dorée à point, fourrée de bleuets, d'un poids total de 210 livres.

Les regards de milliers de visiteurs de la Terre des hommes, comme des projecteurs convergent vers le précieux colis, l'ont vu s'élever dans les airs, le long de la façade du pavillon du Québec et atterrir sur la terrasse.

La, attendaient, un peu inquiets, une délégation de Chicoutimiens, présidée par le ministre des affaires culturelles, le maire de Chicoutimi qui porte lui aussi, comme par hasard, le nom de Tremblay, M. et Mme Claude Blain et M. Courneau représentant du célèbre carnaval souvenir de cette ville, cette fête du bout du monde où toute la capitale du Saguenay porte le costume du bon vieux temps.

La tarte géante d'un diamètre de 5 pieds 3 pouces est arrivée sans encombre sur la table préparée à son intention, tandis qu'on coiffait le ministre d'une toque blanche de cuisinier et qu'on le munissait d'un énorme couteau. Il a tranché dans le vif du sujet à la grande joie de toutes les personnes présentes. Cette tarte historique a été spécialement confectionnée par un boulanger de Rivière-du-Moulin, qui a donné à son entreprise le joli nom de "La Huêbe sans pareille".

Dans un discours de circonstance, M. Jean-Noël Tremblay a exalté le bleuët, "symbole et richesse d'une région qui a bien d'autres attraits à offrir à ses visiteurs, une région qui est aussi un royaume."

La tar fut partagée; l'austérité que commande la grève de la Régie des alcools n'a permis de la mouiller que de bière, alors que le traditionnel dessert appelait le caribou ou la haricots.

Ces festivités ont marqué le début du festival des bleuets au pavillon du Québec, dernière phase de la grande quinzième du Saguenay.

Aujourd'hui, tous ceux qui visiteront le pavillon recevront de la main des hôtes un bol de bleuets de Saint-Félicien arrosés de crème et de sucre. Il y en aura pour tout le monde: des tonnes de ces fruits violacés sont arrivés sur place.

La fête commencera à 2 h 30 par l'entrée en grande pompe sur la terrasse du pavillon d'une centaine de Chicoutimiens en costume de carnaval, conduits par le maire Gilles Tremblay; aux sons d'un orchestre de bombardes et d'harmonicas, de violons et d'accordéons ils danseront des rigaudons, puis distribueront au public des médailles souvenir et des dépliant sur leur ville. Les spectateurs seront alors invités à participer au concours de tarte, bien entendu aux bleuets, le gagnant étant celui qui en dévorera le plus grand nombre de portions. Sur ce, "tout le monde en place pour un set carré!" Nouveau concours de tarte en attendant la course des portageurs: des bûcherons qui feront le tour du pavillon en portant une charge de cent livres. C'est alors que débute la "criste", on vendra à l'encan des produits du Saguenay: un porc vivant, des poulets, des filets de caribou, des confitures de ménage, du pain fabriqué à la maison, du savon de ferme. Et de nouveau la musique et les danses avec participation de la foule. Et nouveau concours de tarte avant la soirée de terroir: artistes du bon vieux temps, rigodonneux, violonneux, gigueux, calleux, joueurs de toutes sortes d'instruments et mangeurs de tartes aux bleuets.

Dimanche de quatorze heures à dix sept heures, la fiesta recommencera avec le même programme, tandis qu'au restaurant du pavillon comme la veille, Yolande Cîrcé, Olivier Guimond et Denis Drouin chanteront de vieilles compositions québécoises et raconteront et mimeront des histoires de "bleuets".

La prochaine quinzième régionale au pavillon du Québec sera celle de l'Abitibi-Témiscamisque. Qu'est-ce qu'ils ne vont pas inventer cette fois?

Satellites de communication: M. Pepin annonce des contrats

OTTAWA (DNC) - M. Jean-Luc Pepin a annoncé hier l'octroi de contrats d'étude portant sur l'étude des projets, la mise au point et la fourniture d'un système domestique canadien de télécommunications par satellite.

Les compagnies RCA Victor Ltd. (Montréal) et Northern Electric Ltd. (Montréal) se sont vu accorder ces contrats d'une valeur totale de \$550,000.

La compagnie Northern Electric fera exécuter une partie de ses travaux par les compagnies Canadair Limitée (Montréal) et Hughes Aircraft, Culver City (Californie). Pour sa part, la compagnie RCA Victor offrira des sous-traités à la Spar Aerospace Products Limited, Malton (Ontario) et à la TRW Inc., Redondo Beach (Californie).

Le gouverneur fédéral avait annoncé, le premier avril der-

nier, son intention de mettre sur pied un système de télécommunications par satellite. A ce propos, un livre blanc mentionnait également la création d'une société canadienne de télécommunications par satellite et ajoutait que "le Canada possède déjà en grande partie la technologie qui lui permettra de concevoir et de construire son propre système domestique par satellites."

Ces contrats d'étude qui viennent d'être accordés par le ministère fédéral de l'industrie ont pour but de:

- déterminer quel genre de satellite est le plus convenable pour un système canadien de télécommunications par satellite;
- examiner les échanges entre les caractéristiques de satellite et les caractéristiques de station terrienne et choisir le meilleur système pour les besoins canadiens;
- fournir un programme de mise sur pied pour la mise au point et la fabrication du secteur spatial de ce système, et pour une participation maximale de l'industrie canadienne;
- établir certaines prévisions pour ce qui est du coût et de la durée concernant l'étude, la mise au point, la fabrication, les essais et le lancement de secteur spatial de ce système.

Paul HAMEL, S.J. invite chaque jour.

à l'émission TÉMOIGNAGE,
des témoins du monde chrétien.

Du 19 au 24 août 1968

LUNDI: Jean Galot. "J' comme dans pour d'amour"

MARDI: Michel Jassem. Mes amis, les jeunes délinquants

MERCREDI: Jean Marquis. Tour du Balat et confusion des langues

JEUDI: M. et Mme Fillion. Les couples au bord de la rupture

VENDREDI: François Aden. L'éducation des jeunes à la liberté

SAMEDI: Marcel Marzette. Mon mari se pème devant les belles créatures

A Montréal et aux environs, écouter CKAC 19h 30 CKBS 15h 40

ITALIEN ANGLAIS ESPAGNOL
ALLEMAND JAPONAIS

INSCRIVEZ-VOUS DÉS MAINTENANT

PAR MOIS \$29⁰⁰ PAR MOIS

COURS DEDUCTIBLES DES IMPÔTS
LEÇON-TEST GRATUITE

Globe école de langues

SUITE 1538
1 PLACE VILLE MARIE
866-9731

C'est le temps de faire installer les

GOUTIÈRES
(ho-dô)

galvanisé-cuivre-aluminium
Estimation gratuite

MONTRÉAL 322-4160
QUÉBEC 872-9244

PRIMEAU METAL INC.

GRAPHOANALYSE
(Analyse de l'écriture)

Des découvertes récentes permettent de mieux se connaître par son écriture. Avec une plume flexible, envoyez une page de votre écriture et \$3.00. Joignez votre nom, votre âge, vos études faites, votre profession, votre signature et votre adresse à:

Suzanne Audet,
Graphoanalyste diplômée,
27, rue des Frères,
Pointe-aux-Trembles, MtL.

(Strictement confidentiel)

Pour VENDRE "PROPRIÉTÉ" ou ACHETER

J. Goulet (Consulte) **M. Goulet**

IMMEUBLES GOULET (REALTIES INC.)

3130 est, rue SHERBROOKE - Tél.: 526-6655

LE MONDE VOUS INVITE

Choix de deux voyages d'automne

EUROPE DE L'EST

avec MOSCOU - LENINGRAD - KIEV
HOLLANDE - TCHÉCOSLOVAQUIE - HONGRIE
ROUMANIE - URSS - POLOGNE

Départ: 9 septembre par KLM
6 pays - 21 jours - \$1158 can.
Direction: Mme JEANNINE JAFFRE

**AMSTERDAM - AUTRICHE - GRECE
TURQUIE - YOUGOSLAVIE - PARIS**
du 3 au 24 octobre

Excursion de 21 jours - \$1,180. can.
Vienne (2 jours) - Athènes (4 1/2 jours) Belgrade - Dubrovnik (3 jours) - St-Stéfan - Zagreb.

avec
Croisière de 7 jours à bord du "STELLA OCEANIS"
- Les îles grecques de la Mer Egée. Ephèse en Asie Mineure - Istanbul.

Direction conjointe:
Mlles CECILE et PASCALE HONE

Pour renseignements et inscriptions

VOYAGES HONE

1460, av. UNION, Montréal 2 - Tél. 845-8221
LE METRO A NOTRE PORTE... STATION MCGILL/UNION

La conciliation chez les instituteurs ou ultime effort vers une entente

Les instituteurs à l'emploi des commissions scolaires qui négocient présentement leur première convention collective à l'échelle de la province, ont décidé de demander la conciliation. Aussitôt, on y a vu la première étape vers le déclenchement d'une grève généralisée ou de grèves dispersées à travers le territoire. Nous préférons y voir un ultime effort vers une entente.

En effet, après avoir parcouru rapidement le texte des nouvelles propositions consolidées du gouvernement et des commissions scolaires, nous avons nettement l'impression que la partie patronale a fait un bon pas dans le domaine des concessions.

Nous savons que telle n'a pas été la réaction des négociateurs syndicaux. Ils y ont vu plutôt les points où le patron a décidé de maintenir ses positions, voire de les durcir. Cette réaction nous a passablement étonné. Elle nous paraît même fort discutable.

Certes, les propositions consolidées ne répondent pas encore parfaitement aux demandes syndicales mais il y a là un effort, une manifestation de bonne volonté qui méritait un autre accueil. Nous sommes convaincu que, à la réflexion, les représentants des enseignants voudront se raviser. La discussion peut s'avérer encore fort utile. Un conciliateur expérimenté pourra être, à cet égard, d'un concours précieux.

Nous ne voulons pas passer en revue tous les points litigieux du projet de convention en discussion. Nous aimerions cependant revenir brièvement sur quelques-uns de ceux que nous avons soulevés ici même les 30 et 31 mai, ainsi que le 1er juin. Et, pour démontrer que quelques-unes des critiques que nous formulions alors contre les propositions patronales telles qu'elles se présentaient à l'époque ne valent plus aujourd'hui.

À propos des conditions de travail, nous soulignons les points faibles suivants: impossibilité pour l'instituteur non satisfait de sa charge de travail de recourir à l'arbitrage; refus de la partie patronale de fixer un plafond aux tâches qu'elle peut réclamer d'un même professeur; obligation faite à l'enseignant de demeurer à l'école même quand il n'a pas d'enseignement à dispenser; paiement du transport des professeurs itinérants laissé à la discrétion de la commission scolaire; aucune réduction prévue des heures d'enseignement pour les chefs de groupe et silence sur les primes à verser aux instituteurs qui enseignent dans des milieux éloignés ou défavorisés.

Or, si l'on considère les nouvelles propositions, on se rend compte que le droit à l'arbitrage pour l'instituteur non satisfait de sa charge de travail a été accordé. Un plafond pour les heures d'enseignement est également mentionné. Il se peut qu'il soit discutable, mais il présente au moins une base pour la discussion. Quant à l'obligation faite à l'enseignant de rester à l'école même en dehors de ses périodes d'enseignement, elle

est au moins adoucie par une clause qui autorise le principal à l'en dispenser quand les conditions matérielles de l'école n'y facilitent point le travail. Le paiement du transport des professeurs itinérants reste, d'autre part, à la discrétion des commissions scolaires, et il n'est pas encore prévu de réduction de périodes d'enseignement pour l'instituteur appelé à devenir chef de groupe. Par contre, le projet patronal consolidé mentionne les montants d'argent qu'il est prêt à verser pour favoriser le recrutement dans les centres éloignés.

À propos de la sécurité d'emploi, de la sécurité sociale et du système de perfectionnement des maîtres, nos principales observations étaient les suivantes: délais trop longs pour l'acquisition de la permanence; silence sur le droit à l'arbitrage dans le cas des mutations, des suspensions ou des renvois; trop grande rigidité à propos de la nouvelle formule prévue de garantie des salaires; absence de conditions spéciales pour les professeurs des zones éloignées dans le programme de perfectionnement des maîtres.

À moins d'avoir mal lu le texte des nouvelles propositions, il nous semble que la permanence devient maintenant plus facile à obtenir. Il ne fait pas de doute, en tout cas, qu'on a bel et bien concédé le droit à l'arbitrage dans les cas de mutations, de suspensions et de renvois. En ce qui concerne la garantie de traitement, la partie patronale offre maintenant trois options. Les professeurs qui le désirent peuvent renoncer à l'assurance-salaire pour continuer à accumuler les jours de maladie; ils peuvent garder les jours déjà accumulés pour s'en servir une fois épuisés les deux cents jours prévus par l'assurance-salaire; enfin, ils peuvent décider d'épuiser leur banque de maladie avant d'adhérer au plan d'assurance-salaire. Il y a sûrement là plus de flexibilité qu'auparavant. Enfin, la partie patronale a légèrement accru ses offres relatives au perfectionnement des maîtres et prévu un traitement particulier pour ceux qui enseignent dans les régions éloignées. Le nouveau projet prévoit également pour le perfectionnement l'affectation des ristournes de l'assurance-groupe ainsi que des primes d'encouragement à l'étude.

À propos de la consultation, nous avions reconnu que la partie patronale allait probablement déjà assez loin, mais pourrait faire un effort plus grand dans le domaine de la participation ou codécision au niveau des commissions scolaires.

Les propositions consolidées répètent peut-être plus clairement ce qui avait déjà été admis au palier de la consultation mais il n'y a là guère de changement. La position patronale nous apparaît donc toujours fort acceptable. Une trop grande rigidité demeure cependant encore quand il s'agit de la participation ou de la codécision.

À ce chapitre de la codécision, la partie

patronale semble beaucoup hésiter. Nous nous demandons sincèrement si les commissions scolaires ne sont pas trop jalouses du peu d'autonomie qui leur reste.

Certains cas de codécision sont certes mentionnés. On accepte, par exemple, la possibilité de décisions conjointes pour la distribution des jours de congés sociaux stipulés à la convention, de même que pour la mise à pied d'instituteurs dans les cas de fusion ou d'annexions de commissions scolaires. On y parle encore de comités de classifications paritaires qui pourraient, en certaines circonstances, jouir du pouvoir de décision. Il est de même question de décision conjointe sur les règles générales que les principaux doivent utiliser pour la distribution des fonctions et responsabilités des instituteurs. Et la partie patronale est prête aussi à se soumettre au consentement de la majorité des instituteurs pour déterminer la durée des périodes d'enseignement ou établir toute activité parascolaire pouvant affecter la tâche du groupe.

À notre avis, ce sont là des concessions intéressantes mais qui restent assez secondaires. Il faudrait aller plus loin.

Nous ne sommes pas prêt à favoriser la codécision dans tous les domaines. Il faut que la responsabilité demeure chez les élus du peuple, c'est-à-dire les commissaires d'écoles. Mais nous continuons à nous demander sérieusement s'il n'y aurait pas lieu de tenter une expérience dans un cas ou deux comme le choix des manuels (déjà approuvés par l'autorité provinciale) ou du matériel didactique. Les professeurs veulent être davantage intégrés au processus scolaire. C'est un désir normal auquel il faut tenter de répondre au moins partiellement.

Le conciliateur devrait s'efforcer de convaincre la partie patronale qu'elle se doit de tenter l'aventure. Celle-ci pourrait s'entourer de précautions élémentaires. Il suffirait qu'il soit entendu qu'une telle concession ne constitue pas un précédent et que les deux parties devront en analyser sérieusement les résultats avant de la poursuivre plus tard, voire l'élargir.

La partie patronale qui a déjà fait preuve de passablement de souplesse et de bonne volonté est sûrement encore capable d'un peu plus d'ouverture. D'autre part, les enseignants se sont gardés passablement de terrain pour traiter honorablement. Nous ne doutons pas qu'ils voudront, eux aussi, arrondir les angles pendant qu'il en est encore temps.

Aussi estimons-nous que si, de part et d'autre, on veut bien éviter les déclarations ronflantes et les accusations à l'emporte-pièce, le climat peut encore se prêter à une entente qui respecte les intérêts et des enseignants et de la population. La grève n'est pas inévitable.

Vincent PRINCE



Bellemare - J'ai proposé de regrouper tous les ministères en un seul! Celui de la santé!

L'aide au tiers monde

par Paul Sauriol

Des données établies par le secrétariat des Nations unies pour la réunion d'été du Conseil économique et social, à Genève, indiquent que l'aide des pays industrialisés aux pays en voie de développement est bien inférieure aux objectifs fixés et tend même à diminuer. La décennie 1960 devait être celle du développement; elle tire à sa fin et va s'achever par une profonde déception.

À mesure que la population des pays pauvres augmente, la situation du tiers monde va s'aggraver parce que l'aide des pays riches n'est pas suffisante. Dans certaines régions, même parmi celles qui ont été très éprouvées, on peut constater une amélioration, par exemple dans l'Inde qui a bénéficié depuis deux ans d'excellentes récoltes.

Mais dans l'ensemble il n'y a pas de progrès, et M. Lionel Chevrier, qui vient de diriger une mission canadienne dans les pays francophones de l'Afrique, disait ces jours derniers que la faim fera plus de morts durant les dix prochaines années que toutes les guerres survenues dans le passé.

L'attitude des pays riches

L'aide que les pays industrialisés ont apportée aux pays en voie de développement depuis une vingtaine d'années n'a pas été suffisante et devrait augmenter; ou plusieurs de ces pays ont éprouvé des difficultés quant à la balance de leurs paiements internationaux et il en résulte une tendance à restreindre l'aide extérieure. Aux Etats-Unis, où la résistance du Congrès à ces programmes s'est accentuée depuis quelques années, les montants votés ont été réduits d'un budget à l'autre, et cette année le programme global ne sera que de l'ordre de \$2 milliards alors que le gouvernement réclamait \$2,5 milliards. Ce montant est du reste susceptible de diminuer encore lors de l'autorisation des dépenses.

Parmi les seize pays de l'OCDE, deux seulement ont atteint en 1967 l'objectif fixé de 1% du produit national brut

pour l'aide extérieure: la France et les Pays-Bas; le Portugal et l'Allemagne fédérale s'en rapprochent avec 0,98% et 0,95% respectivement. Les Etats-Unis ne viennent qu'en 10ème place avec 0,70%, et le Canada n'a donné l'an dernier que 0,44% de son PNB. Notre pays a cependant promis d'augmenter son aide extérieure et nous sommes sûrement en mesure de faire davantage.

L'aide globale des pays de l'OCDE a légèrement augmenté en chiffres absolus entre 1961 et 1966, mais la proportion au PNB a dans l'ensemble fléchi de 0,86 à 0,63%. De plus, une partie de cette aide est fournie en crédits, et la dette ainsi assumée par les pays pauvres a quadruplé depuis dix ans, atteignant \$40 milliards.

L'ampleur des besoins

Dans les pays industrialisés on a constaté que le progrès économique dépend encore plus du niveau d'instruction et des aptitudes de la population que de l'abondance des capitaux. Or la différence entre les pays riches et les pays pauvres dans le domaine de l'instruction et des connaissances est encore plus grande que la disparité des niveaux de revenus. Il faudrait donc, en plus des besoins urgents et immédiats, pouvoir entreprendre à l'échelle du tiers monde un effort considérable afin d'améliorer les connaissances et d'assurer un minimum de scolarisation pour valoriser les ressources humaines.

Les experts se demandent, devant l'ampleur de la tâche, s'il vaudrait mieux miser sur l'éducation des adultes, afin d'améliorer la qualification de la main-d'œuvre actuelle, ou mettre plutôt l'accent sur l'éducation des jeunes. D'autre part, pour mieux utiliser les ressources humaines, il faut non seulement hausser le degré d'instruction et la formation technique mais aussi améliorer les conditions de vie de la population, en particulier quant à la santé et au logement. Il

n'est pas facile d'établir des priorités.

Pour la mise en valeur des richesses naturelles, les pays en voie de développement auraient besoin, d'ici 1975, de 103 millions de travailleurs industriels alors qu'ils n'en avaient que 48 millions en 1960; de 550.000 ingénieurs et experts dans divers domaines scientifiques; de millions de monteurs pour la vulgarisation des techniques agricoles, sans compter tout le personnel de cadres.

La production alimentaire

Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, il faudrait qu'en 1975 les ressources alimentaires du tiers monde aient augmenté de 80% par rapport aux années 1957-59; cela permettrait une amélioration de la nutrition. Or en 1965 la production alimentaire avait augmenté de 21% seulement dans l'ensemble de ces pays, et ce progrès ne représentait pas une amélioration réelle de la situation d'ensemble à cause de l'augmentation rapide de la population.

Devant des perspectives aussi tragiques, les pays industrialisés doivent entreprendre un effort collectif beaucoup plus intense pour aider les pays sous-développés. Il faudrait pouvoir affecter à cette tâche colossale une partie notable des budgets et de l'effort industriel qui sont absorbés par les armements; et de plus, il faudrait trouver des méthodes pour que l'équilibre des paiements internationaux ne soit pas un obstacle à l'expansion de cette aide.

En plus des motifs supérieurs de solidarité humaine et de charité qui devraient inspirer les pays industrialisés et leurs gouvernements, il y a de l'intérêt et de la vie même des pays riches, car si la faim et la misère vont s'aggravant dans le tiers monde, l'on peut prévoir des bouleversements politiques et sociaux qui menaceront tout l'Occident.

Point de vue

"I, A WOMAN"

Québec et Occident

par André Guérin

président du Bureau de surveillance du cinéma et directeur de l'Office du Film du Québec

Un certain soir de juillet, sans préavis, des forces policières municipales arrêtent deux directeurs de salle, saisissent deux copies d'un film d'origine danoise MONDIALEMENT DIFFUSE ET ACCEPTE PARTOUT EN OCCIDENT, interrompant de ce fait la projection d'un film dûment visé par l'autorité officielle mandatée expressément pour examiner les ouvrages cinématographiques et délivrer des visas autorisant leur projection dans une catégorie de spectateurs donnée sur tout le territoire du Québec. L'incident est spectaculaire et même, très probablement, unique dans les annales canadiennes.

Lorsqu'une institution publique, en l'occurrence un corps de police, se permet de poser un geste inédit qui va à l'encontre d'une juridiction bien établie et jusque là respectée, n'y a-t-il pas lieu de lui demander des comptes? On sait que le Bureau de Surveillance du Cinéma, pour sa part, n'a pas coutume d'agir dans la clandestinité et il lui

est arrivé maintes fois d'expliquer son point de vue dans des communiqués officiels.

Que le public ait droit d'être éclairé et que l'opinion sollicitée des explications ou, tout au moins, certaines justifications sur une décision qui affecte six millions de Québécois, cela paraît en soi tout à fait légitime. Reste à voir la nature de l'institution qu'est le BSCQ et le contexte dans lequel s'est déroulé l'incident "I, A WOMAN".

Le BSCQ est un organisme créé par une loi du parlement québécois. Ce parlement a tout le loisir d'ouvrir des débats et de requérir des informations sur l'orientation qui préside à l'application de la loi. Tous les ans, d'ailleurs, les députés ne se privent pas de poser des questions au ministre responsable, le Ministre des Affaires Culturelles. Ainsi le veut l'exercice d'une saine démocratie parlementaire.

C'est un fait que le Bureau de Surveillance — il ne faudrait pas l'oublier — est un organisme de nature quasi

judiciaire. Cela ne va pas sans conséquence sur la marge qui lui est laissée en matière d'information. On ne va pas demander à une instance de cette nature de justifier à tout bout de champ le bien-fondé de ses arrêts. Sans compter que cela pourrait contribuer à miner la légitime autonomie du Bureau, cette pratique aurait aussi des effets préjudiciables à l'exercice serein de l'examen des ouvrages cinématographiques.

Est-ce à dire qu'un bureau de surveillance doit s'enfermer dans un superbe isolement et rendre des oukases qui lui seraient impossibles de discuter publiquement? Il va de soi que la liberté démocratique interdit, de toute évidence, une attitude de serre chaude. Agir de la sorte équivaudrait assurément à faire assez bon marché de l'opinion publique.

Que Monsieur Ryan s'interroge sur l'exercice complexe d'une surveillance adéquate et sur la difficulté de tracer une frontière entre la liberté et la morale publique, cela est tout à fait normal. Je dirais même qu'il serait heureux que les journalistes s'inquiètent plus fréquemment de ce genre de problème; surtout dans une perspective aussi vigoureuse et vigilante que celle du directeur du Devoir.

Nous sommes, toutefois, un peu peiné quand nous avons maintes fois donné des assurances concrètes et palpables de notre volonté de dialoguer qu'on puisse tenter d'accréditer l'opinion que le Bureau serait une "tanière" (sic), la chasse-gardée de "quelques fonctionnaires à qui personne ne demande des explications publiques", et que l'on ajoute même que: "On a l'impression que le Bureau est coupé de l'opinion".

Depuis 1963, ledit Bureau est doté d'un service de relations publiques qui entretient un dialogue ouvert et suivi avec tous les éléments de la population. Les fonctionnaires chargés de la surveillance ont conscience des énormes responsabilités qui leur incombent et ils ont toujours eu le souci permanent d'être à l'écoute de toutes les expressions de l'opinion.

Mais, la question spécifique que pose Monsieur Claude Ryan déborde largement les cadres d'une simple lettre-réponse. Elle soulève des problèmes d'une énorme complexité, même si l'on ne s'en tenait qu'à l'étude du film particulier qui se trouve évoqué. Pour bien attester de notre volonté de collaboration et de notre souci aigu d'entretenir un dialogue positif et fructueux avec toutes les couches du public et, à plus forte raison, avec les représentants les plus dynamiques de l'opinion, il nous est possible de fournir ici quelques éléments susceptibles d'éclairer l'esprit et les méthodes qui permettent de tracer la difficile frontière entre le licite et l'illicite en matière de cinéma. Il reste que le sub-judice doit être respecté et que, de plus, en raison même de notre nature d'organisme quasi-judiciaire, nous ne pouvons entrer dans une argumentation analytique qui, forcément, aborderait des points de droit.

À l'occasion de l'incident, le Bureau, après mûre réflexion, n'a pas cru devoir émettre de communiqué, laissant le soin aux instances judiciaires d'instruire le procès. Il n'entre pas non plus, aujourd'hui, dans son intention de justifier publiquement le bien-fondé de sa décision, ce qui équivaudrait à se prononcer sur une matière qui fait

justement l'objet d'un examen judiciaire. Toutefois, le Bureau de Surveillance tient à rappeler qu'il applique une loi du parlement québécois lui qui fait un devoir "d'examiner tout film cinématographique que l'on se propose de projeter dans la province et d'accorder l'autorisation de le projeter, si, à son avis, sa projection ne porte pas atteinte à l'ordre public et aux bonnes moeurs".

Ceci dit, quelques observations pertinentes pourraient quand même faire comprendre le mode habituel de fonctionnement et l'esprit qui président aux décisions. Monsieur Ryan entretient des doutes sérieux quant à l'opportunité d'offrir un tel film "en pâture au public général" (sic) et il était son opinion d'une série de considérations qui appellent des commentaires multiples aussi bien sur les cadres de référence généraux à l'origine d'une décision en matière de films cinématographiques que sur une conception précise de la liberté en démocratie.

L'éditorialiste fait une distinction entre "oeuvre d'art", "oeuvre forte", "oeuvre d'art adulte", dont la diffusion lui paraît légitime, même si cette oeuvre est audacieuse, et "oeuvre médiocre" qui verse "dans une complaisance facile qui est la négation de l'art, ou au moins la réduction de celui-ci à la médiocrité". Il ne m'appartient pas en tant que président du BSCQ de porter un jugement esthétique sur le film "I, A WOMAN". Un bureau de surveillance du cinéma n'a pas, que je sache, de distinction à établir entre des niveaux esthétiques qui répartiraient la production cinématographique en deux paliers: "oeuvre d'art adulte, oeuvre médiocre". Notre devoir d'examineurs est d'étudier

des oeuvres cinématographiques et le jugement qui s'exerce par un visa dans une catégorie donnée ne résulte pas d'une opinion esthétique particulière, mais fait état d'une évaluation globale d'un ouvrage. On peut certes déplorer la qualité assez basse au plan artistique de certains ouvrages et se féliciter du haut niveau d'excellence des chefs-d'oeuvre. Si un bureau de surveillance se mettait tout à coup à faire une censure à double niveau fondée sur des critères esthétiques, non seulement viendrait-il à l'encontre des dispositions de la loi, mais de l'esprit même des libertés démocratiques. Une telle censure porte un nom bien précis: c'est la censure culturelle. Ce type de censure est commun dans des pays de régime totalitaire et inconnu des grands pays démocratiques d'Occident. Peut-être est-il utile de rappeler ici que le film "I, A WOMAN" n'a pas été l'objet d'interdit dans les grands pays occidentaux. On s'interroge sur le type de contrôle de film que souhaiterait Monsieur Ryan. Faudrait-il que le Québec s'isole du reste de l'Occident et exerce une surveillance qui verserait aisément dans l'arbitraire si elle s'appuyait sur des normes esthétiques? En art, en esthétique, il y a bien des écoles.

Les débats qu'occasionne l'affaire "I, A WOMAN" ne devraient pas, comme on le

souligne si justement, se limiter à un aspect de la morale publique, notamment à la "seule question sexuelle". La suggestion d'envisager, entre autres aspects, l'impact de la violence dans les spectacles filmés rejoint des préoccupations qui sont un souci constant au Bureau. Les devoirs de la surveillance exigent une vigilance très attentive pour ce qui a trait à toutes les manifestations d'une agressivité exacerbée. À cet égard, le Bureau de Surveillance se montre très strict dans l'attribution des catégories. L'orientation du Bureau du Québec se rapproche assez de l'attitude réservée face à la violence que l'on trouve en Grande-Bretagne, en France, en Suède, compte tenu du contexte nord-américain.

La question d'un tracé précis de frontières n'est pas vidée. Qu'il y ait une frontière à fixer quelque part, nul, je pense, n'en disconvient.

L'ordre public et les bonnes moeurs n'autorisent pas nécessairement l'expression graphique débridée et offensive de tous les débordements. S'il est vrai qu'aucun thème n'est exclu a priori, le traitement pas trop explicite finit par atteindre un seuil qui ne saurait être franchi sans risquer de compromettre la santé mentale et l'équilibre d'une société.

Cependant, l'esprit de censure étant une porte ouverte à tous les excès de l'arbitraire, les examinateurs ont le devoir

de faire preuve d'une extrême circonspection quand il s'agit de tirer cette ligne. Nous ne vivons pas dans un monde fermé et l'afflux d'informations du monde entier, soit par les rapports des autres bureaux de censure, soit par les analyses critiques, viennent éclairer les membres chargés de l'examen. L'établissement d'une frontière est à n'en pas douter, d'un maintien fort complexe et délicat. S'il est vrai que la morale publique procède de grandes orientations correspondant aux acquis de la civilisation et au consensus social, l'application concrète de ces principes à des oeuvres d'imagination qui prennent pour support la pellicule et utilisent le langage filmique doit tenir compte des lois inhérentes au septième art. L'impact global d'une oeuvre qui, en définitive, est de règle universelle quand il s'agit d'apprécier un ouvrage littéraire, cinématographique ou autres, dépend d'une foule de facteurs.

On reconnaît universellement qu'en matière de films, tout est affaire de traitement et il n'est pas faux que seules des personnes rompues à l'exercice des disciplines des moyens de communication de masse, et du cinéma en particulier, familiaires aussi des us et coutumes d'une population et sensibles aux exigences de la dignité humaine, peuvent tracer les limites. Frontières mouvantes

Suite à la page 6

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN

Directeur

Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOU
Directeur de l'Information: Jean FRANCOEUR
Trésorier: Arthur LEFEBVRE

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no. 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et bidneues. 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. À l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Édition du samedi 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéro et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TÉLÉPHONE: 844-3361

Privés de la subvention de Québec De jeunes violonistes québécois (formés par MM. Létourneau et Cousineau) ont conquis le congrès de Dijon grâce à l'aide financière d'Ottawa

de notre correspondant en France, Jean-Pierre Fournier

PARIS — A Dijon, au début de l'été, devant un auditoire stupéfait de 250 musiciens-éducateurs venus des quatre coins du monde, des violonistes québécois de quatre à dix ans ont joué des pièces de Vivaldi et de Rieding aussi simplement et aussi naturellement que s'ils jouaient à la poupée.

Et ces prodiges — auxquels personne en Europe ne pouvait croire avant de les voir et de les entendre — représentaient non pas le Québec, mais le Canada. Car le ministère des affaires culturelles du Québec, pour des raisons qui ne s'expliquent pas autrement que par la mesquinerie de son titulaire, a refusé de les subventionner. C'est grâce finalement au secrétariat d'Etat, à Ottawa, qu'ils ont pu se rendre à la toute dernière minute à l'invitation du VIII congrès de la Société internationale des musiciens-éducateurs.

Depuis trois ans, M. Claude Létourneau, à Québec, et M. Jean Cousineau, à Montréal, enseignent le violon à de tout jeunes enfants par des méthodes auditives qui s'inspirent d'une technique depuis longtemps éprouvée au Japon. Grâce à ces méthodes qu'ils ont mises au point à la même époque, le premier sous la direction d'un maître japonais aux Etats-Unis, le second au Japon même, il leur est possible de prendre leurs élèves presque au berceau et de les mener en deux ans — parfois moins — d'un répertoire folklorique au répertoire classique.

Tandis qu'en Europe et partout où les méthodes traditionnelles d'enseignement sont toujours en usage, les enfants n'attaquent guère le violon avant l'âge de sept ou huit ans, les élèves de MM. Létourneau et Cousineau commencent dès l'âge de deux ans ou, mieux, dès qu'ils sont capables, de tenir un violon (du seizième de la dimension des violons réguliers). L'enseignement auditatif étant beaucoup plus rapide que l'enseignement classique, ils en arrivent à interpréter à quatre ou cinq ans des pièces très difficiles qui, jouées par des enfants de 13 ou 14 ans autrement éduqués au violon, feraient dire qu'ils "promettent".

Ce miracle de pédagogie musicale, les professeurs Létourneau et Cousineau l'ont réalisé seuls sans que personne dans le Québec s'en émeuve et sans l'aide du ministère des affaires culturelles ou du ministère de l'éducation. Ils ont constitué entièrement à leurs frais un répertoire folklorique adapté à leur méthode, fait graver des disques, fait faire des accompagnements, etc.

Il a fallu l'étonnant succès de Dijon pour attirer l'attention sur leur travail. Les confrères étrangers de MM. Létourneau et Cousineau qui, l'après-midi du dernier jour,

avaient le choix entre six sessions d'étude se sont massés dans la salle où les jeunes violonistes de Québec et les Petits Violons de Montréal donnaient une démonstration de leur talent. Ils ont été sidérés. A la fin du récital, ils ont été pressés de questions par les professeurs Létourneau et Cousineau et les ont priés de les aider à populariser ces méthodes d'enseignement en Europe.

La révélation de Dijon a cependant bien failli ne pas se produire par la faute du ministère québécois des affaires culturelles. Le 18 juin, deux semaines avant l'ouverture du congrès, M. Gilles Fortin, président de la Fédération des musiciens-éducateurs du Québec et chef de la délégation québécoise au congrès, a été informé par le ministère que sa demande de subvention (\$12 000) n'était pas agréée, en d'autres termes que le groupe ne pouvait faire le voyage. Il est aussitôt entré en contact avec le responsable de la division des affaires culturelles du ministère des affaires extérieures qui, ne disposant d'un fonds pour ce genre d'expédition, l'a déferé au secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier. C'est finalement par une subvention (\$9 000) de ce ministère, confirmée l'avant-veille du jour fixé pour le départ, que le groupe a financé son voyage à Dijon où le ministère des affaires culturelles avait quand même son représentant, M. Clermont Pépin.

Pourquoi le ministère des affaires culturelles n'a-t-il pas agréé la demande de subvention de la FME, permettant ainsi au gouvernement fédéral de s'immiscer dans un domaine où le Québec est particulièrement jaloux de son autonomie? Il semble qu'il faille l'attribuer à l'existence d'un conflit d'autorité entre le ministère des affaires culturelles et le ministère de l'éducation — l'enseignement musical dans le Québec relève autant du second que du premier — et au désir du ministre, M. Jean-Noël Tremblay, de récupérer les pleins pouvoirs dans ce secteur. L'invitation de la SIME avait été adressée à y a plus d'un an au ministère de l'éducation. Le ministre, M. Jean-Guy Cardinal, l'a ratifiée, mais sa décision a été renversée par le Conseil du trésor sur l'instance, vraisemblablement, de M. Tremblay.

Invité par des Québécois à suppléer à la carence de leur gouvernement, Ottawa a eu beau jeu d'intervenir et de saisir cette occasion de se refaire une beauté en France sur le plan culturel. Ainsi, à Dijon, les 45 membres de la délégation québécoise — la plus forte de tous les pays représentés au congrès — portaient sur le revers de leur veston un ruban au nom du Canada plutôt qu'à celui du Québec. Et le succès des violonistes prodiges fut celui du Canada.

Le sud-est asiatique à l'heure du Vietnam

La Thaïlande: 2) bases et investissements des E.-U. ne suppriment pas la misère

par Bernard Courret (collaboration spéciale au Devoir)

Malgré l'optimisme affiché à Bangkok, l'attention croissante que les Américains portent à la guérilla prête à réflexion. Actuellement, quelque trois cents cinquante instructeurs des "special forces" américaines, ou "berêts verts" enseignent la contre-guerrilla depuis quinze mois à des unités spéciales thaïlandaises. Ces "berêts verts", en principe, ne participent pas aux opérations, mais des bases leur ont été affectées: l'une se situe à Lubburi, à 225 kilomètres environ au Nord de Bangkok, l'autre près de Sakon-Nakhon, dans le Nord-Est, à quelques kilomètres seulement de la frontière laotienne.

D'autre part, les Etats-Unis ont fourni à l'armée thaïlandaise 48 hélicoptères pour le transport des troupes et une dizaine à la police. D'autres hélicoptères sont en cours de livraison. Enfin, au mois de janvier dernier on apprenait que la Thaïlande recevait une batterie de fusées anti-aériennes Hawk. Cette batterie comportera dix-huit à trente-six fusées sol-air qui seront destinées à la protection de Bangkok.

Un autre facteur qui pourrait ultérieurement ébranler la "stabilité" relative dont jouit le pays, réside dans l'engagement américain qui entraîne une présence américaine accrue en Thaïlande. Le gouvernement thaïlandais a conclu avec les Etats-Unis une série d'accords sur la base desquels, les Etats-Unis étendent leur système de bases militaires et d'établissements de logistique sur ce pays (accord du 19 mars 1963), introduisant des forces aériennes et terrestres américaines (accord du 5 août 1964), des armements et matériel de guerre dans de nombreux dépôts en vue d'un éventuel déploiement des forces américaines dans le continent asiatique.

On dénombre sept bases américaines en territoire thaïlandais. Mais l'une, celle de Don Muang, aéroport de Bangkok n'a qu'un rôle très limité: elle accueille les avions de transport de l'armée américaine, et assure le transit des autres appareils de l'U.S. Air Force d'un aéroport à l'autre. Les six autres ont des fonctions complémentaires, et couvrent toute la gamme des activités aériennes: reconnaissance, photographie, missions de bombardements à basse, moyenne et grande altitude, brouillage des radars ennemis, attaque des sites de missiles et sauvetage des équipages en détresse. Les forces américaines en Thaïlande disposent d'au moins six cent appareils, dont la moitié sont des bombardiers de types divers. Leur commandement est à Udorn mais les missions à effectuer sont toutes arrêtées à Saigon. Du Nord au Sud on trouve donc:

UDORN, 70 kilomètres au Sud de Vientiane (capitale du Laos) et à 40 minutes de vol d'Hanoi, spécialisée dans la reconnaissance aérienne, et, à l'occasion, dans les missions de bombardements. Les chasseurs supersoniques RF-4C et RF-101, précèdent et suivent les bombardiers sur les objectifs. Equipés de six caméras ils photographient les cibles sous tous les angles. Pas un mètre carré du Nord-Vietnam et du Laos qui leur ait échappé.

NAKHON PHANOM est située à la frontière laotienne, sur le Mékong. Là sont basés les hélicoptères HH3C (air rescue and recovery team: R and R). A bord de leurs "Jolly Green Giants", au vol disgracieux, il est arrivé aux pilotes d'aller dans les faubourgs de Hanoi pour ramasser les pilotes abattus. On dit aussi que de minuscules monomoteurs décollent parfois pour se poser au Nord Laos sur des terrains de fortune aménagés par les partisans méos, pour récupérer les équipages perdus dans la jungle. Nakhon Phanom est aussi le siège du 5e Air Command, responsable de l'entraînement des forces thaïlandaises spécialisées dans les opérations hélicoptères de contre-guerrilla.

UBON est également situé à peu de distance du Laos. C'est une excellente base de départ pour les raids effectués par les "Phantom", FGRC et F4D. Ils mettent 15 minutes pour atteindre Hanoi en volant à mach 2 et transportent 7 tonnes de bombes.

KORAT se trouve à 230 kilomètres au Nord-Est de Bangkok. Y sont basés des escadrons de chasseurs-bombardiers "F-105" qui étaient jusqu'à une date récente quotidiennement dans le ciel du Vietnam du Nord. Cette base est également le siège du 9e logistic command et abrite des

stocks très importants de matériels.

TAKHLI à 175 kilomètres au Nord-Ouest de Bangkok et à 800 de Hanoi, dispose de chasseurs-bombardiers F-105 et d'avions à réaction du type EB-66. Ceux-ci sont munis d'un dispositif électronique qui détecte les radars ennemis et brouillent leurs écrans.

U TAPAO, 3.500 mètres, la plus longue piste de toute l'Asie du Sud-Est, à 450 kilomètres au Sud-Est de Bangkok, a coûté 100 millions de dollars. De cette piste spécialement renforcée, décollent, chaque jour, les bombardiers aveugles, les B-52 Aveugles, car ils larguent leurs 22 tonnes de bombes d'une altitude de 13.000 mètres.

Non loin de là, la base navale de Sattahip connaît d'importantes transformations. Un quai est déjà en service et les trois autres le seront prochainement. Huit cargos et pétroliers pourront alors être chargés simultanément. Enfin, on accélère la construction d'abris bétonnés et souterrains qui contiennent les bombes atomiques tactiques. De manière à éviter la traversée de Bangkok, une nouvelle route est en voie d'achèvement qui relie directement Sattahip à Korat. Ces deux centres nerveux du dispositif américain, sont reliés aux autres bases américaines par le meilleur réseau routier de toute l'Asie du Sud-Est. On prétendait, lorsqu'on "fit cadeau de ces routes au peuple thaïlandais", que ce réseau était d'abord destiné à "ouvrir et à aérer le pays économiquement". Il n'était qu'accessoirement militaire. Si l'économie avait primé, le réseau se serait aussi étalé vers l'Est de la Thaïlande. Maintenant il suit simplement et militairement l'axe Nord-Sud.

Les effectifs des troupes américaines actuellement stationnées en Thaïlande s'élevaient à environ 45.000 hommes. L'aviation, à elle seule, en utilise trente mille, les quinze mille autres sont affectés à des tâches diverses. Ces effectifs sont placés sous le commandement militaire américain, sous l'appellation de Commandement de l'aide militaire (M.A.C. Thai) dirigé par le général McCown et siégeant à Bangkok, le Commandement 333 pour les activités de commandos et siégeant à Udorn; le Commandement de logistique no 99 se trouve à Korat.

Sur le plan économique, la légende de la prospérité thaïlandaise est contredite par la situation financière du pays: accroissement de la dette publique intérieure et extérieure, déficit dans le financement du programme économique, augmentation du passif de la balance commerciale, déficit du budget. Selon une enquête du Bureau National des Statistiques, 48% des familles thaïlandaises ont un revenu annuel inférieur à 3.000 baths, soit 150 dollars; 21% ont un revenu de 3.000 à 6.000 baths; 20% de 6.000 à 12.000 baths; 11% seulement ont un revenu supérieur à 12.000 baths par an. Enfin, les dépenses des familles, dans les villes et les villages, sont doubles de celles vivant dans les campagnes.

D'autre part, les dépenses militaires grèvent lourdement le budget. La Thaïlande, pays de 32 millions d'habitants, maintient sous les drapeaux une armée de près de 200.000 hommes. Les forces de police sont estimées à 300.000 hommes. Les dépenses militaires ont triplé depuis 1955, alors que les crédits affectés au développement économique ont été réduits de 2,4 fois. L'accroissement des dépenses pour le développement des P.T.T. et des transports est également en rapport avec l'établissement d'une infrastructure de guerre. De 15 à 20% en moyenne de l'aide américaine sont affectés au développement économique, le reste étant destiné à des fins militaires et aux ouvrages de caractère stratégique. En 1966, les Etats-Unis ont décidé d'augmenter de 40 millions de dollars la subvention accordée à la Thaïlande. L'an dernier, l'aide militaire s'est élevée à 60 millions de dollars. La majeure partie de cette somme, notait Newsweek, est destinée aux opérations de police dirigées contre la subversion dans le Nord-Est et le Sud du pays.

Enfin, depuis plusieurs années, les monopoles étrangers — américains principalement — ont conquis d'importantes positions dans les principaux

secteurs de l'économie grâce aux privilèges fiscaux que leur accorde le gouvernement. Cette politique du gouvernement thaïlandais entrave considérablement l'accumulation des ressources nécessaires au développement du pays. Il est normal dans ces conditions, que les capitaux étrangers affluent, attirés par la perspective de gros profits.

Une lutte acharnée met aux prises, ces dernières années, monopoles américains, japonais et ouest-allemands pour la conquête de nouveaux marchés. Le Japon a même supplanté les Etats-Unis par le volume de ses investissements. L'ensemble des investissements étrangers effectués dans ce cadre représente 34,15% du total, qui s'élève à 150,9 millions de dollars. La concurrence que se livrent les pays occidentaux sur le marché siamois a étendu la sphère des investissements à divers secteurs de l'industrie, notamment dans les constructions mécaniques, les produits chimiques, les raffineries...

Ainsi apparaît-il que la Thaïlande n'est pas ce havre de paix et de stabilité tant célébré par certains. Devant la recrudescence de la guérilla, le gouvernement a décidé, il y a un an, de doubler la durée du service militaire — les conscrits feront deux ans au lieu d'un — et, plus récemment, la loi martiale a été étendue à plusieurs provinces.

Quoi qu'il en soit, la Thaïlande n'est pas encore à la veille d'une insurrection anti-américaine: les paysans qui

forment l'écrasante majorité de la population sont encore trop frustes, trop peu politisés, trop religieusement attachés à la personne du roi. Mais on peut compter sur les Américains eux-mêmes pour créer, partout où ils vont, un anti-américanisme militant.

Il est certain que l'implantation américaine suscite des réserves dans certains milieux, chez les intellectuels notamment. D'autres reprochent au régime militaire de surestimer le danger "communiste" afin de ne pas promulguer la nouvelle constitution, dont la rédaction, après quatre années de travail, est enfin terminée. Si ceux de la vieille génération sont assez indifférents à la politique, les jeunes, eux, s'y intéressent davantage, et ne seraient pas pour des raisons de prestige national, souhaitent un régime parlementaire.

D'autres se prononcent pour une politique typiquement thaïlandaise et souhaiteraient voir la Thaïlande s'engager dans une voie neutraliste. Cette solution était sans doute possible il y a encore quelques années. Ceux qui la prônent aujourd'hui ne se rendent pas compte que la diplomatie de Bangkok a maintenant atteint un point de non-retour, que l'engagement est irréversible et qu'un renversement ne serait pas accepté par les Américains. Et surtout, Bangkok aura beaucoup de mal à échapper à l'autre Asie en pleine mutation révolutionnaire.

l'homme et la société
revue internationale de recherches et de synthèses sociologiques

au dossier: • pourquoi les étudiants?
• l'impulsion, de Maritain au marxisme
de la revue: • le colosse qui vacille
• le mouvement de mai au lycée
étudiante: • "tuez les sociologues!"
• état et classes ouvrières
• problèmes de sociologie
• études sur l'économie
• classes sociales et stratification

Revue internationale de recherches et de synthèses sociologiques

Le sous-titre de "l'homme et la Société" : Revue Internationale de recherches et de synthèses sociologiques et son sommaire, disent clairement les ambitions de cette nouvelle publication consacrée aux sciences humaines.

La Revue publie — trimestriellement — des articles et des chroniques de sociologues français et étrangers ayant en commun le souci de mettre l'accent sur la critique des principaux courants de la sociologie contemporaine et sur la nécessité d'entreprendre des recherches théoriques, épistémologiques et méthodologiques pour aboutir, en liaison avec des psychologues, économistes, et historiens à des synthèses partielles.

No 8 NUMÉRO SPECIAL \$4.20

DEBATS
Table Ronde: Pourquoi les étudiants? 3
SYNTHÈSES
Henri LEBEVRE: L'impulsion, de Maritain au marxisme 49
Norman BIRNBAUM: Le colosse qui vacille 101
ENQUÊTES
Y.L. (professeur au Lycée Pasteur): Le mouvement de mai au lycée Pasteur à Neuilly 123
Gilbert TARAB: Qu'est-ce que le S.D.S.? Interview de Karl Dietrich Wolf, président du S.D.S. 133
ÉTUDES
R. KALIVODA: Marx et Freud 135
André HEGEDUS: Contributions à l'étude des alternatives de l'évolution sociale 147
Alessandro PIZZORNO: A propos de la méthode de Gramsci, de l'histoire de la science politique 161
Maurice KOLINSKI: L'Etat et la classe dominante 173
H. WOLPE: Structure de classe et inégalité sociale: théories de la transition de la stratification sociale 183
Rodolfo STAIVENHAGEN: Classes sociales et stratification 201
ESSAIS THÉORIQUES
Jean-Paul CHARNAY: "Tuez les sociologues": Profil prospectif du sociologue 213
Serge JONAS: Problématique d'une sociologie de la créativité 221
RECHERCHES
Mário Isaiuro Pereira De Queiroz: Mouvements métriques dans quel que soit les sociétés américaines 229
COMPTES RENDUS
Herbert MARCUSE: L'homme unidimensionnel (Ernstmann Hershman) 237
Léon TROTSKY: Œuvres complètes Tome I (Jean Sarrailh) 247
Serge DOUBROVSKY: Pourquoi la Nouvelle Critique? (Gilbert Tarab) 257
Stephan STRASSER: Télécommunications et sciences de l'homme (André Jacob) 267
Ramon Losada Aldana: Dialectique des Subalternes (Regine Rodriguez) 277
Camilla TORRES: Écrits et Paroles (K. Jaouide) 287
Henri LEBEVRE: Le droit à la ville (Colette Durand) 297
Jeanne Hirsch et René Poirier: L'écriture sur le temps (Edy Tivney) 307
Revue des Revus 255
Livres reçus 267

No 8 AVRIL - MAI - JUIN 1968

ANDRÉ LEFEBVRE
DOCTEUR ÈS LETTRES
PROFESSEUR AGRÉGÉ
À LA FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION (HISTOIRE) UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

LE JEU DE LA VIE

Collection de livres sur la Connaissance du milieu à l'élémentaire.
Agréés par le Ministère de l'Éducation de la province de Québec (20 et 21 juin 1968)

4e année: Les véhicules; Aujourd'hui/outrefois \$1.50
5e année: Les animaux domestiques; Aujourd'hui/outrefois \$1.50
6e année: Montréal; Aujourd'hui/outrefois \$1.50
Guide pédagogique (4e, 5e, 6e) \$3.00

Chez GUÉRIN éditeur
4438 rue Saint-Denis
Montréal 18e
Tél: 843-6241

propose d'actualité

"M. Nixon a poussé l'impudence jusqu'à considérer la partie Sud de notre patrie comme sa propriété privée."
(Nguyen Thanh Le, porte-parole des négociateurs nord-vietnamiens à Paris, commentant certaines déclarations récentes de M. Richard Nixon), New York Times, 13 août 1968.
"En face des besoins pressants qui menacent la vie de

milliers et de milliers de personnes innocentes, il faut chercher prioritairement à résoudre le problème humanitaire grave qui se pose au Biafra et à trouver les moyens pratiques qui permettront de venir en aide à temps à ces gens qui meurent de faim et de maladie."
(Paul VI, dans une déclaration faisant suite à la remise

d'une lettre de protestation du Nigeria relativement au programme d'aide du Vatican en faveur des victimes de la guerre du Biafra), New York Times, 13 août 1968.
"Nos soldats sont aussi bons que ceux du Vietcong ou du Nord-Vietnam, mais nous souffrons d'un problème de leadership. Que pensez-vous de généraux qui ont trois voitures à la porte de leur maison et qui ne quittent jamais leurs quartiers généraux? Je connais des généraux de ce type. Que pensez-vous de généraux qui se servent de leurs avions pour leurs fins personnelles, pour leur propre plaisir, pendant que les soldats qui se battent au champ de bataille ne peuvent pas recevoir la nourriture ou les munitions dont ils ont besoin?"
(Un officier de l'armée sud-vietnamienne, dans une conversation avec un reporter du New York Times), New York Times, 13 août 1968.
"Nous avons des officiers qui passent quinze ans à Saigon, et on leur donne des médailles et des promotions. Nous avons des soldats qui passent dix ans à Dakto, et ils ne reçoivent rien. On ne sait pas discerner et récompenser ceux qui le méritent."
(Un officier de l'armée sud-vietnamienne, dans un entretien avec un reporter du New York Times), New York Times, 13 août 1968.
"Dans le Vietcong, les commandants sont très proches des soldats. Si le commandant vietcong porte des sandales, les soldats portent aussi des sandales. Les officiers mangent la même sorte de nourriture que les soldats. Tout est semblable pour les uns et pour les autres. De notre côté, il y a trop de différences entre les uns et les autres."
(Un officier de l'armée sud-vietnamienne, dans un entretien avec un reporter du New York Times), New York Times, 13 août 1968.
"Nous espérons que notre initiative aura aidé à comprendre combien inconcevable est une visite du pape dans un pays où les oligarches de droite gardent le peuple dans la misère."
(Rév. Paulino Garcia, prêtre associé à la manifestation contre la visite du pape en Colombie, qui eut lieu dans la cathédrale de Santiago au Chili le 11 août), New York Times, 13 août 1968.

Tape-cité
OU VOUS TROUVEREZ...
Le plus vaste choix de musique classique et populaire sur rubans pour votre auto ou votre foyer.
PLUS DE 5000 BANDES SONORES EN MAGASIN
7865, SAINT-HUBERT 276-2685
STATIONNEMENT GRATUIT
LUN, MAR, MER., OUVERT JUSQU'À 18 HRES
JEU. ET VEN. JUSQU'À 21 HRES — SAM. JUSQU'À MIDI
(Une division de André Radio Service Ltée)

Tour Portugal - Espagne
3 - 24 octobre
Voyage entièrement consacré à ces deux pays.
Visites passionnantes mais aussi repos: 8 hôtels seulement en 3 semaines. Époque la plus favorable: chaleur sans excès. Hôtels de 1ère classe ou de luxe.
PORTUGAL: Lisbonne et alentours, repos à l'Estoril et dans l'Algarve.
ESPAGNE: Andalousie, Madrid, Tolède, Salamance.
\$798 CAN. tout compris
avec le tarif spécial de groupe applicable jusqu'au 3 septembre
À partir du 4 septembre le prix devient \$846
Départ, inscriptions
Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.
1225 QUÉBEC, DORCHESTER
MONTREAL, P.Q.
TEL.: UN. 1-2485
Qui dit Voyages dit Malvoy

Suites de la première page

LA CSN ET LA FTQ

noncés au moment où la décision du juge Trépanier était signifiée aux intéressés. 132 des 147 votants se sont prononcés en faveur de la CSN, 20 en faveur de la FTQ, et cinq bulletins ont été annulés.

A la suite de la divulgation des résultats, le président de la CSN a déclaré qu'il s'agissait là non pas de la volonté des chefs syndicaux mais de celle des ouvriers eux-mêmes.

"Les lois ouvrières du Québec normalement doivent fonctionner de manière à ce que ce soit eux, les ouvriers, qui se réjouissent du choix qu'ils font collectivement", a dit M. Pepin, "et j'espère qu'aucune autre entrave ne viendra les empêcher de s'exprimer sur le choix de leurs conditions de travail".

"On a dépeint la situation à Baie-Comeau comme étant une guerre entre deux ouvriers", a-t-il ajouté. "On a tout simplement oublié l'essentiel, c'est-à-dire qu'il s'agissait de divergences profondes entre une grande compagnie internationale alliée à des représentants internationaux et un milieu ouvrier québécois qui n'accepte pas de se faire dicter une ligne de conduite", a conclu le président de la CSN.

Le président de la FTQ, M. Louis Laberge, a répliqué en disant qu'il n'était pas surpris des résultats du scrutin. M. Laberge explique le résultat (1:2 voix à la CSN contre 20 au syndicat de la FTQ) par la lassitude des travailleurs et leur désir d'avoir enfin la paix. "En somme, a-t-il dit, à l'exception des véritables partisans de la CSN", ils se sont soumis à ce qui leur apparaissait comme la loi du plus fort, représentée à leurs yeux par les élites locales, par la Commission des relations de travail et par le ministère du travail."

Le leader syndical a rappelé que sa centrale a refusé le vote à l'avance, qu'elle boycottait le scrutin et qu'elle n'a conséquemment mené aucune campagne pour obtenir l'adhésion des travailleurs.

Au sujet de la demande d'annulation de la décision du juge Chassé, M. Laberge a souligné qu'il ne s'agit pas de brimer par là la liberté d'association des travailleurs admis à voter par sa décision, mais bien de sauvegarder celle des travailleurs spécialisés qui ont été exclus de l'unité de négociation découpée par la CRT, et qui, de plus en plus nombreux au fur et à mesure de la marche des travaux, sont privés de l'exercice de leur propre droit d'association pendant trois mois. En effet, a dit M. Laberge, le code du travail prévoit qu'aucune nouvelle requête en accréditation ne pourra être soumise en leur nom d'ici trois mois au cours desquels ils se trouveront privés de toute protection syndicale, ce que soit par le syndicat de la FTQ ou par celui de la CSN.

Le président de la FTQ a rappelé enfin que son mouvement n'a jamais eu et n'a pas l'intention d'embrigader de force des travailleurs du bâtiment dans ses rangs et qu'il respecte le choix que certains d'entre eux peuvent faire de la CSN. "Tout ce que nous voulons, dit, c'est le respect intégral de la liberté syndicale de chacun, de manière que nos membres puissent exercer leur métier librement, sans contrainte syndicale, partout dans leur propre province, là où leurs services spécialisés sont requis."

D'autre part, l'audition de 14 plaintes privées relatives au conflit a été reportée au 21 août prochain par le juge Charles-Borromé Quimpert, de la Cour provinciale du Québec.

Les plaintes en question avaient été signifiées il y a plus d'un mois par MM. Bertrand Gagnon et Gilles Caron à la suite d'escarmouches qui avaient marqué le début du conflit aux barrières de la Canadian Bechtel.

Enfin, le juge Jean-Jacques Bédard, de la Cour supérieure, a rejeté hier à Québec, deux des trois requêtes pour outrage au tribunal dont il avait été saisi tôt cette semaine par la F.T.Q.

Celle-ci avait institué des procédures à la suite d'un communiqué de presse publié par M. Richard Daigneault et M. Reynald Brassard à l'effet que la CSN avait décidé d'appeler de l'injonction interlocutoire provisoire émise par le juge Charles A. Cannon, de la Cour supérieure.

Dans ses allégations pour faire déclarer coupables MM. Daigneault et Brassard, la FTQ signalait que le communiqué avait eu pour effet immédiat d'encourager la reprise des manifestations et la violence que l'injonction du juge Cannon avait voulu faire interdire.

FUSÉE

A cette époque d'ailleurs, au début des premières années 70, les "Minuteman-3" se sont substitués aux mille modèles "1" et "2" de CT I, CM, B, M, actuellement aux mains du "Strategic Air Command".

"Minuteman-3", à l'instar de "Poseidon", est muni d'un cône terminal dénommé "M.I. R.V." dans la langue du Pentagone et du Cap Kennedy, initiales de "Multiple Independently Targetable Reentry Vehicle".

Le Pentagone a fait savoir que ces expériences de mise au point d'armes nouvelles nécessitées par la construction d'un dispositif anti-missile en U.R.S.S., doivent durer deux ans.

(AFP) — D'autre part, le satellite météorologique extrêmement perfectionné "Esasa-7", de la NASA lancé hier matin du centre spatial au nord-ouest de Vandenberg a été mis sur orbite, à fait savoir officiellement la NASA.

Un porte parole de l'agence spatiale a précisé que tous les éléments de cette caméra de télévision fonctionnent normalement.

CONSEIL

ment du Proche-Orient". Le représentant de la France félicite M. Jarring pour sa patience et sa persévérance et exprime le vœu que sa mission "reçoive le plein appui de notre conseil, spécialement celui de ses membres permanents, et contribue ainsi à permettre l'établissement dans le Proche-Orient d'une paix durable".

Pour l'Union soviétique, M. Jacob Malik, estime que la résolution adoptée constitue un "minimum" et regrette que le Conseil n'en ait pas fait un instrument de prévention contre de nouvelles agressions israéliennes.

Le représentant de l'URSS fait valoir que le règlement du conflit du Proche-Orient dépend maintenant d'Israël car, dit-il, les pays arabes se sont déclarés disposés à appliquer la résolution du 22 novembre 1967. Pour M. Malik, l'appui donné par les Etats-Unis à Israël est l'obstacle principal que rencontre la mission Jarring dont l'URSS souhaite le plein succès.

Nouveaux incidents

AMMAN (AFP) — Deux incidents entre forces jordaniennes et israéliennes se sont produits vendredi après-midi, alors que M. Gummar Jarring, envoyé spécial des Nations unies au Moyen-Orient, s'entretenait avec les autorités jordaniennes.

Le premier incident, a dit un porte-parole militaire jordannien, a eu lieu à 13h35 locales (11h35 GMT) et a duré 25 minutes. Les Israéliens ont tiré avec des mitrailleuses dans la région du pont Allenby. Les Jordaniens ont riposté et n'ont subi aucune perte.

Le second incident, qui a duré vingt minutes, a débuté à 15h10 locales (13h10 GMT). Les Israéliens ont tiré avec des mitrailleuses moyennes sur des agriculteurs arabes près du village de Bakoura, dans la vallée du Jourdain, a déclaré le porte-parole. Il a ajouté que les forces jordaniennes avaient riposté là aussi, sans subir de perte.

D'autre part, M. Addeh-Monei, Al-Rifaï, ministre jordannien des affaires étrangères, a déclaré que son entretien avec M. Jarring, "avait porté principalement sur le point de savoir si Israël était disposé à mettre à exécution la résolution du Conseil de sécurité lui enjoignant notamment de se retirer des territoires arabes occupés après le 5 juin 1967".

"Les Jordaniens ont réaffirmé à l'envoyé spécial des Nations unies que de l'éclaircissement de ce point dépendait tout progrès dans les pourparlers en cours", a ajouté le ministre.

Pour plus de coordination dans l'aide à la recherche OTTAWA (PC) — L'Association des universités et collèges du Canada recommande la création d'un organisme unique pour diriger la politique d'aide à la recherche des différents organismes du gouvernement fédéral.

Il serait opportun d'avoir un organisme gouvernemental grâce auquel les universités n'auraient qu'à s'adresser à un seul bureau représentant les plus importantes organisations d'Etat qui aident la recherche, soutient l'Association.

Décès de

M. A. J. Major

Monsieur Ascario Joseph Major, LL.D., C.S.G., d'Ottawa, président du Conseil d'administration de la compagnie d'assurances Provinces-Unies et vice-président de Pigeon & Major Ltée., Montréal, est décédé hier matin à Ottawa à l'hôpital Général, après une longue maladie.

Né à Ottawa le 3 septembre 1889, il était fils de S.J. Major et de Corinne Lebel, d'Ottawa, tous deux décédés.

M. Major était vice-président du Guaranty Trust Company of Canada, Toronto, et ex-administrateur de la Banque Canadienne Nationale. Jusqu'à 1956 il fut membre de la Commission fédérale d'Ottawa; il était de même ancien président de la Chambre de commerce d'Ottawa et de l'Alliance française de cette ville. Au cours de la deuxième grande guerre il agit comme consul de la Belgique en la Capitale; il était également membre du Bureau des régents de l'université d'Ottawa.

Il était marié à Corinne Parent, fille de feu l'honorable S.N. Parent, ancien premier ministre de la province de Québec, laquelle lui survit, de même que deux fils, Robert B. Major, député fédéral du comté d'Argenteuil, et Wilfrid A. Major, ingénieur et administrateur de la Compagnie d'assurances Provinces-Unies. Son fils aîné le Commandant de marine Paul S. Major, avocat au Barreau de Montréal, est mort en mer en 1943, lors du torpillage du contre-torpilleur Sainte-Croix. Survivent aussi dix petits-enfants et nombre d'autres parents.

La dépouille mortelle est exposée aux Salons Racine, 260 rue Bessier, Ottawa, Obsèques lundi, à Ottawa.

BRAZZAVILLE

Le président de la République en fonction continuera d'exercer la magistrature suprême, précise l'article 19 de "l'acte fondamental". Ses attributions sont nettement définies. Il incarne l'unité nationale et veille au respect des actes et décisions du C.N.R.

ADDIS-ABÉBA

tions unies pour l'enfance), publiées au début de l'après-midi hier à Genève. Selon cette déclaration, le C.I.C.R., auquel est reconnu le rôle de coordonner les opérations de secours, estime que, dans la région sous contrôle biafraïsi il y a entre deux à trois millions de non-combattants à secourir et que leur nombre augmente chaque fois. Les camps de réfugiés contiennent de 500.000 à 550.000 personnes et certains sont dépourvus de presque toute nourriture. Les jeunes enfants, ajoute la déclaration, sont le plus durement frappés et la malnutrition s'aggrave en progression géographique.

Point de vue

Suite de la page 4 au reste, comme la société en évolution constante où nous vivons, et qui ne peuvent se découvrir en fin de compte que par une fréquentation quotidienne et attentive dans une perspective de responsabilité sociale et non d'un point de vue de simple esthétique de philosophe ou de moraliste patenté. L'obligation de viser, bon an mal an, environ huit cents ouvrages cinématographiques fournit assurément aux examinateurs du BSCQ des points de repère qui échapperont même aux critiques, aux cinéphilés et, à plus forte raison, aux spectateurs ordinaires. Et que dire des moralistes en uniforme... Un bureau de surveillance comme le nôtre étant exposé à l'ensemble de la production, cette vue panoramique permet de prendre le recul nécessaire pour fixer avec une sûreté raisonnable les difficiles frontières de la liberté et de la morale publique.

A la question — comment interprète-t-on les limites courantes de l'acceptabilité dans le cas du film "I, A WOMAN", j'ai déjà souligné qu'il ne m'appartient pas d'analyser ce cas spécifique soumis à l'étude des tribunaux. Cependant, je me dois de rappeler que l'examen s'est d'abord effectué suivant toutes les procédures et en conformité avec l'orientation constante du Bureau depuis sa réforme. Je jurai a statué qu'il devait accorder l'autorisation de projeter le film puisqu'à son avis sa projection ne portait pas atteinte à l'ordre public et aux bonnes moeurs. Le visa donnant l'autorisation de projeter le film s'est exprimé dans la catégorie la plus restrictive, film réservé aux adultes; spectateurs âgés d'au moins dix-huit ans.

De manière générale, l'orientation qui préside à la surveillance du cinéma n'est pas un secret puisqu'elle découle d'études fort poussées entreprises à la demande des autorités dès 1961. Ainsi, le public se rappelle très bien du document capital à la source de la réforme du Bureau, texte connu sous l'appellation populaire de Rapport Régis. Le titre officiel en est: MEMOIRE DU COMITE

PROVISOIRE POUR L'ETUDE DE LA CENSURE DU CINEMA

C'est dans les perspectives et l'esprit définis dans le Rapport Régis que le Bureau a rendu sa décision concernant le film "I, A WOMAN". Pour répondre adéquatement à la question formulée dans l'éditorial du Devoir, c'est tout le rapport Régis qu'il faudrait citer. L'attitude très ouverte et contemporaine de ce mémoire tient dans ces quelques lignes où il définit les tâches d'un bureau de surveillance:

"Nous adoptons cependant la seule position que nous croyons valable: a) la société humaine vivant dans la province de Québec est engagée dans le courant de la civilisation occidentale. A cela, on ne saurait échapper facilement. Il nous faut vivre dans le cadre d'une civilisation donnée, nous alimentant bon gré mal gré à ses nourritures. La province de Québec n'est pas chargée de refaire à elle seule la civilisation occidentale. L'es-sayerait-elle, qu'elle ne ferait que priver ses membres d'un certain nombre de trésors culturels.

b) L'Etat, c'est-à-dire l'appareil politique, n'est pas particulièrement équipé pour trancher les questions de philosophie de la culture. Le plus utile serait une politique facilitant le développement de tout l'appareil critique dont la société occidentale s'est entourée pour lutter contre ses propres forces de dissolution interne. Les membres de la société politique locale devront apprendre l'art de la critique intellectuelle, ce qui semble être pour l'instant le principal moyen dont les cultures occidentales se servent pour ne pas se désintégrer."

La dépouille mortelle est exposée aux Salons Racine, 260 rue Bessier, Ottawa, Obsèques lundi, à Ottawa.

DECRET DE CHANGEMENT DE NOM

AVIS est donné que ADOLF ZEBERKO, retiré des affaires, résidant à 2722 rue Dumoulin, Ville de Mont-Royal, Québec, s'adressera que Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour obtenir un changement de nom à "ADOLF NORAN", ledit changement de nom bénéficiera aussi à son épouse née EUGENIA ZLOTNICKA, et son fils JOHN EDWARD, de la même adresse.

MONTREAL, 13 août 1968
MEYEROVITCH, LEVY & GOLDSTEIN,
Le procureur du demandeur

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

Avis est par les présentes donné que Ping-Pong TOO aussi connu comme John TOO, restaurateur du 225 Maple Grove, Co. Beauharnois, Québec, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil, pour changer son nom en celui de John Wai-Yall LEE, ainsi que celui de son épouse Dame Mai Lau TOO et de ses enfants Fun-On TOO, Fun-Cheng TOO, Suzie TOO et Fun-Jim TOO, de la même adresse, conformément à la Loi du Changement de noms.

MONTREAL 13 août 1968
SAUL HANDELMAN,
Avocat

LA SALABERRY COMPAGNIE D'ASSURANCES GENERALES

AVIS est par la présente donné que LA SALABERRY COMPAGNIE D'ASSURANCES GENERALES — THE SALABERRY GENERAL INSURANCE COMPANY, incorporation incorporée sous la Loi des Assurances du Québec et ayant son siège social dans la Cité de Montréal, présentera une application au Ministère des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives pour obtenir permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des Assurances du Québec.

DATE A MONTREAL, ce 8ième jour d'août 1968
BLAIN, PICHE, BERGERON GODOUBT & EMERY
Procureurs de la Requête

CANADA Province de Québec DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

FRANCOISE PARADIS, institutrice domiciliée et résidant à St-Augustin, district de Québec,
Demanderesse

JACQUES GRAVEL, domicilié et résidant à 4840 rue Fabre, Montréal, dit district,
Demandeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, JACQUES GRAVEL, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure son intention.
MONTREAL, le 9 août 1968
W. H. BRODEUR
Protonotaire adjoint C.M.S.

Me. Gérard de la Chevrotière, Avocat
306 rue Notre-Dame, Donnacona, P.Q.
Procureur de la demanderesse.

CANADA Province de Québec DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

Mme Henri Jean, épouse en communauté de biens de Henri Jean, ménagère des cité et district de Montréal,
Demanderesse

ANDRE FOREST, of the City and District of Montreal,
Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur ANDRE FOREST, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.
MONTREAL, le 15 août 1968
H. W. BRODEUR
Protonotaire adjoint C.S.M.

Mes OREINSTEIN, RUBY & MICHELIN, Avocats,
637 ouest, rue Craig, Suite 308
Montréal P.Q.
Procureurs de la demanderesse.

CANADA Province de Québec DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

DAME JEANNETTE ROBITAILE, épouse contractuellement séparée de biens de Chs EDOUARD PARADIS, tous deux domiciliés et résidant à St-Augustin district de Québec,
Demanderesse

JACQUES GRAVEL, domicilié et résidant à 4840 rue Fabre, Montréal, dit district,
Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, JACQUES GRAVEL, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.
MONTREAL, le 15 août 1968
H. W. BRODEUR
Protonotaire adjoint C.S.M.

Me Gérard de la Chevrotière, Avocat
306, rue Notre-Dame, Donnacona, P.Q.
Procureur des demandeurs.

CANADA Province de Québec DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 136 917
EUGENE MASSIE, chauffeur, des cité et district de Montréal
Demandeur

LEONARD COMO, autrefois de la cité de Lachine, district de Montréal, (514-2e avenue), et maintenant de lieux inconnus,
Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

IL EST ENJOINT au défendeur LEONARD COMO à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
MONTREAL, le 14 août 1968
CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Me LOUIS GLAZER, Avocat,
485 McGill,
Montréal, Québec
AVOCAT DU DEMANDEUR

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 129429
GERARD BOUTHILLIER, Apprenti Plombier, des Cité et District de Montréal, et résidant au 1664 de la rue Visitation,
Demandeur,

HARRY KARON, de la Ville de Woodside, dans l'Etat de New York aux Etats Unis d'Amérique, y résidant au 4607 de la 48ème Avenue,
Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR

Le Défendeur Harry Karon est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Provinciale à son intention.
MONTREAL, le 9 août 1968.
CLAUDE DUFOUR, Greffier
KANDESTIN ET GELFAND, Avocats,
Suite 2204 - Place Victoria, 800 Carré Victoria, Montréal, Qué.
Procureurs du demandeur.

CANADA Province de Québec DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

MURRAY HILL LIMOUSINE SERVICE LTD., corps politique dément incorporé, ayant sa place d'affaires au 1380 rue Barré, dans les cité et district de Montréal,
Demanderesse

LOUISE VIDAL, de statut marital inconnu, autrefois domiciliée et résidant au 396-8e avenue, à ville LaSalle, district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus,
Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

IL EST ENJOINT aux défendeurs LOUISE VIDAL - DAVID VIDAL, à l'intention desquels une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
MONTREAL, le 14 août 1968
CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Mes NANTEL, MERCURE & ASS. 507 Place d'Armes,
Montréal, Qué.
AVOCATS DE LA DEMANDERESSE.

CANADA Province de Québec DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

Mme Henri Jean, épouse en communauté de biens de Henri Jean, ménagère des cité et district de Montréal,
Demanderesse

ANDRE FOREST, of the City and District of Montreal,
Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur ANDRE FOREST, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.
MONTREAL, le 14 août, 1968
HECTOR PERRIER
Juge de la CSM.
Mes JACOBS & TANNENBAUM
276 St-Jacques Ouest,
Suite 815,
Montréal.

CANADA Province de Québec DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

MELPOMENI SAFARI, ménagère domiciliée et résidant au 7370 rue Trinidad en la Cité de Brossard District de Montréal,
Requérante

DIMITRIOS GIATRAS, de domicile et de résidence inconnue
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé DIMITRIOS GIATRAS, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requêteur procédera à obtenir jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTREAL, le 13 août 1968
HECTOR PERRIER
Juge de la Cour Supérieure de Montréal

DIMITRIOS A. HADJIS
1117 Ste-Catherine, ouest
Suite 303
Montréal,
AVOCAT DE LA REQUERANTE

CANADA Province de Québec DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

(DIVISION DES DIVORCES)

GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTREAL

No: 433
DAME PATRICIA ROWAN PITT-TAYLOR, ménagère, résidant et domiciliée au 7517 St-Denis, en les Cité et district de Montréal
Requérante

IAN (PHILIP) PITT-TAYLOR, anciennement domicilié au 2125 Tupper en les Cité et district de Montréal, maintenant de domicile inconnu.
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé IAN (PHILIP) PITT-TAYLOR est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requêteur procédera à obtenir jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTREAL, le 13 août 1968
HECTOR PERRIER
Juge de la Cour Supérieure de Montréal

J. PAUL ROBERT LAURIER WOOD & AARON
815 ouest Dorchester
Montréal,
Suite 840
AVOCATS DE LA REQUERANTE

CANADA Province de Québec DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

(DIVISION DES DIVORCES)

GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTREAL

No: 85
DAME FLORENCE ALBERTA GREEN-BONIN Secrétaire domiciliée et demeurant à Montréal, district de Montréal
Requérante

CYRIL BONIN, vendeur, de la Cité et du district de Montréal
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé CYRIL BONIN, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requêteur procédera à obtenir jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTREAL, le 13 août 1968
HECTOR PERRIER
Juge de la Cour Supérieure de Montréal

GAGNON BEAULIEU JURISIC CARISSE SZEMENYEL & DICLEMENTI
2015 rue Drummond
Bureau 750
Montréal
AVOCATS DE LA REQUERANTE

AVIS PUBLIC

LA CITE DE LONGUEUIL
CITE DE VILLE
100 OUEST, RUE ST-CHARLES
LONGUEUIL, P.Q.

APPEL D'OFFRES POUR LA REALISATION D'UN PROJET DE CONSTRUCTION DE L'ESPACE AERIEN AU-DESSUS D'UN CERTAIN TERRAIN MUNICIPAL SITUÉ A PROXIMITÉ DE LA STATION DE METRO DANS LA CITE DE LONGUEUIL, PROVINCE DE QUEBEC.

La Cité sollicite par les présentes des offres cachetées pour la location de droits aériens au-dessus des parcelles de terrains, propriétés de la Cité, provisoirement identifiées comme lots "A", "B", "C", "D", "E", "F", "G" et "H", situés à proximité de la station de Métro, sur la Place Charles LeMayne. Ces emplacements sont mis à la disposition, pour toutes fins qui peuvent être permises ou requises en vertu du présent appel d'offres, au plus tard le 14 août 1968, par le conseil municipal de la Cité de Longueuil, à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil, 100 ouest, rue St-Charles, Longueuil, Province de Québec.

Toute personne intéressée peut obtenir, sur paiement au Trésorier de la Cité d'une somme non-remboursable de cent dollars (\$100.00) par chaque série, les copies des instructions au soumissionnaire et de tous les autres documents dont il y est fait mention.

Tel qu'indiqué dans lesdites instructions au soumissionnaire, la Cité se réserve expressément le droit, selon qu'elle jugera l'exercer dans le meilleur intérêt du public, de :

a) rejeter l'une des soumissions ou toutes les soumissions, recevoir ou changer les instructions au soumissionnaire et/ou le Contrat et/ou le Bail, avant la date de l'ouverture des offres, et aussi suspendre ou annuler ce contrat et/ou le bail, à tout moment;

b) annuler, recevoir ou changer les instructions au soumissionnaire et/ou le Contrat et/ou le Bail, avant la date de l'ouverture des offres, et aussi suspendre ou annuler ce contrat et/ou le bail, à tout moment;

c) changer la date ou l'heure à laquelle lesdites offres seront reçues, ouvertes et enregistrées.

R. BELANGER
Greffier

La caisse étudiante en Amérique latine

Montevideo: la principale artère mise à sac par des manifestants

MONTVIDEO (AFP) — Après l'enterrement de leur camarade Liber Arce, quel que cinq mille étudiants déchainés se sont emparés jeudi soir de la principale artère de Montevideo, l'avenue du 18 juillet, détruisant toutes les devantures et vitrines des magasins qui se trouvaient sur son passage, sur plus de deux kilomètres. Les dommages sont évalués à plusieurs millions de pesos.

Les "enragés" qui ont mis à sac plusieurs magasins, ont pu agir en toute impunité, la police ayant décidé de ne pas les affronter pour éviter des heurts dont les conséquences auraient pu être très graves. Tout a commencé peu après les obsèques de l'étudiant Liber Arce, auxquelles avaient assisté plus de trois cent mille personnes. Plusieurs milliers d'entre elles, des étudiants pour la plupart, profitant de l'absence dans les rues de la police, ont commencé à manifester devant le palais du gouvernement, le seul lieu fortement protégé, sur la Place de l'Indépendance, à deux kilomètres du cimetière.

M. Bellemare prend la FTQ en défaut...

Le ministre du travail, M. Maurice Bellemare, a adressé un télégramme à M. Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec, pour l'informer que la grève des 210 employés de la compagnie International Plywood lui avait demandé d'intervenir le 14 août, avait été réglée deux jours plus tôt, soit depuis le 12 août.

Mercredi, M. Laberge avait en effet demandé au ministre du travail de s'intéresser à ce conflit en lui rappelant "qu'il y a présentement une grève qui pourrait à Gatiné" depuis plus de six mois.

Dans sa réponse à M. Laberge, le ministre du travail lui dit qu'il est heureux de lui apprendre que la grève est réglée depuis deux jours.

A Domtar, les contremaitres songeraient à se syndiquer

La menace de la fermeture des usines Domtar de East-Angus et de Windsor dans les Cantons de l'Est qui persiste depuis le déclenchement de la grève a provoqué parmi les contremaitres une insécurité totale. C'est ce qu'on fait savoir aux dirigeants syndicaux, quelques contremaitres de la firme d'East-Angus.

Les quelque 80 contremaitres de Domtar Ltd East Angus songent très sérieusement à se grouper en association syndicale et auraient même demandé, discrètement, aux représentants syndicaux de leur indiquer les modalités à suivre pour obtenir l'accréditation de leur groupe.

On se souvient que la compagnie Domtar a obtenu de la Cour supérieure, l'émission d'une injonction interlocutoire enjoignant aux grévistes de permettre le libre accès des représentants de la compagnie dans ses usines de East Angus. Or, selon le porte-parole des contremaitres, s'appuyant sur l'ordre de la Cour, la compagnie oblige sous peine de sanction, allant de la suspension des salaires au congédiement, les contremaitres à franchir les piquets de grève établis par les syndiqués.

"En nous forçant à traverser ainsi les lignes de piquetage, la compagnie crée un climat de relation extrêmement tendu entre contremaitres et travailleurs. On nous considère comme des briseurs de grève alors qu'on nous force à briser les lignes de piquetage," ont déclaré quelques contremaitres qui ne voient d'autre solution que de "se regrouper en association afin de s'assurer le minimum de protection".

Démission de l'évêque de Saint-Paul

OTTAWA (PC) — L'évêque de Saint-Paul (Alberta), Mgr Philippe Lussier, a offert pour raison de santé sa démission au pape Paul VI.

La délegation apostolique à Ottawa annonce que cette démission a été acceptée.

A la demande de Mgr J.-Aurèle Plourde, archevêque d'Ottawa, Mgr Lussier prendra charge, dès septembre, de l'office de recteur du Grand séminaire d'Ottawa.

Mgr Lussier est né à Weedon, le 3 octobre 1911. Il était évêque de Saint-Paul depuis le 16 juin 1962.

Les Indiens mâtres chez eux

TORONTO (PC) — Le chef Frederic Plain, de la bande des Chippewas, de Sarnia, a déclaré que les changements à être apportés à la loi sur les Indiens devraient être étudiés et approuvés par les représentants des Indiens du pays avant d'être sanctionnés par le Parlement canadien.

Plain a ajouté que la loi sur les Indiens était révisée sans une participation suffisante des intéressés.

DÉCÈS

Mgr OLIVIER MAURALT. A Montréal le 14 août 1968, à l'âge de 83 ans est décédé Mgr Olivier Mauralt, P.S. P.S.S. Il fut curé de Notre-Dame Supérieure au Collège André Grasset et ancien recteur de l'Université de Montréal. Il laisse dans le deuil deux sœurs, Adèle et Ferny. La dernière mortelle est exposée au presbytère de Notre-Dame, 116, ouest, rue Notre-Dame. Le service funéraire aura lieu lundi le 19 courant à 10 heures à l'église Notre-Dame et inhumation au cimetière du Grand Séminaire.

la vie syndicale

Fusion chez les métallos

Les membres québécois du Syndicat des métallos et ceux des provinces maritimes font maintenant partie d'un seul et même district à la suite de l'élimination de celui des Maritimes. Ses 9,000 membres ont été confiés à la direction du district du Québec qui compte déjà 30,000 membres.

Cette décision a été prise par le comité exécutif du syndicat réuni à Chicago avant la tenue du congrès international du syndicat la semaine prochaine. Cette décision entre dans les cadres de la politique du syndicat d'unir dans de plus larges régions administratives, les districts des métallos.

Le directeur québécois du Syndicat des métallos, M. Jean Gérin-Lajoie, a déclaré que "tout comme le directeur canadien, M. William Mahoney, il regrette cette fusion des deux districts, fusion rendue

nécessaire à cause de raisons économiques".

M. Gérin-Lajoie a précisé qu'à titre de directeur, il verrait à administrer le nouveau district à partir de deux centres administratifs bien distincts et que le syndicat continuerait à reconnaître les particularités des membres du Québec et de ceux des provinces maritimes.

"Comme par les années passées, nous tiendrons une assemblée annuelle des syndicats locaux du Québec et nous espérons pouvoir tenir de semblables réunions avec les membres des provinces de l'Atlantique", a-t-il dit.

Le directeur des métallos a ajouté que le syndicat verrait à concentrer ses efforts dans des campagnes de recrutement syndical aussi bien au Québec que dans les Maritimes pour qu'un jour, deux districts bien distincts se justifient tant sur le plan culturel que géographique.

Le congrès de l'Association des services de l'auto est reporté au huit octobre

L'Association des services de l'automobile, nouveau groupement résultant de la fusion de la Fraternité des détaillants d'essence du Québec, de l'Association des garagistes détaillants d'essence du Québec et de la Fraternité des détaillants d'essence de Montréal, s'est vue forcée de reporter au huit octobre prochain la tenue de son congrès annuel qui devait avoir lieu du 20 au 22 août.

Ces assises annuelles se tiennent cette année dans la vieille capitale et la nouvelle association provinciale, qui compte au-delà de 1,000 membres, attend quelque 200 dé-

légués venant de toutes les parties de la province.

Parmi les sujets à l'ordre du jour, notons l'étude d'une politique de relations patronales-ouvrières susceptible de toucher tous les travailleurs de l'industrie des services de l'automobile ainsi que l'étude d'un projet de centre d'inspection de véhicules automobiles en collaboration avec le ministère des transports et des communications.

La remise de la date du congrès a été rendue nécessaire à la suite de la grève des postes qui a paralysé l'organisation de ces assises.

Arrêt des transports publics à Toronto?

TORONTO (PC) — Les 5,400 employés des transports de la ville de Toronto ont voté en faveur d'une grève commençant jeudi prochain.

M. Leonard Moynihan, président de la division 113 du Syndicat uni du transport, a déclaré que tous les transports publics s'arrêteraient à Toronto à la fin de leur ronde de mercredi soir.

Sur les 4,300 votes recueillis, 3,900 étaient en faveur de la grève et 400 contre.

Le syndicat a reçu une offre d'augmentation pour ses membres de 10 pour cent pour la première année, plus une augmentation de cinq pour cent la deuxième année d'un contrat de deux ans. M. Moynihan a déclaré que cette proposition était satisfaisante, précisant que les syndiqués voulaient surtout obtenir de meilleurs bénéfices marginaux, un programme d'assurance-maladie et des conditions de travail améliorées.

Plus tôt jeudi, le président de la Toronto Transit Commission, M. Ralph Day, avait déclaré qu'une augmentation des tarifs deviendrait inévitable si la TTC et son person-

nel acceptent de régler leur litige conformément aux recommandations du comité de conciliation qui préconise une hausse des salaires de 15 p.c., a déclaré jeudi M. Ralph Day, président de la TTC.

Cela signifie, dit-il, que le public recevra quatre tickets, au lieu de cinq, pour un dollar.

Quoi qu'il en soit, a dit M. Day, la commission est prête à négocier sur la base des recommandations du comité de conciliation, soit 15 p.c. d'augmentation sur une période de deux ans.

La commission a donné ordre à ses négociateurs d'engager une nouvelle série d'entretiens avec le Syndicat uni du transport.

Selon M. Day, les recommandations du comité de conciliation se traduiraient, pour la TTC, par une hausse des dépenses de quelque \$13,450,000 dont \$11,850,000 en salaires.

"Ces charges additionnelles doivent malheureusement avoir pour conséquence un relèvement des tarifs pour le public", a dit M. Day.

Entente conclue à la Dosco

Les 470 métallos de la compagnie Dominion Steel and Coal (Dosco), de Contrecoeur, ont obtenu la parité des salaires avec leurs camarades de la compagnie Stelco. La nouvelle convention collective d'une durée de 17 mois, prévoit des augmentations moyennes de salaire de \$0.34 l'heure.

On sait que les métallos de Dosco deviendront les employés de Sidbec si les deux organismes en viennent à un accord dans leurs pourparlers.

La convention collective

prévoit que le salaire minimum passera de \$2.28 à \$2.51 l'heure tandis que le salaire maximum sera porté à \$3.97 l'heure.

La compagnie versera dans une caisse spéciale l'allocation de \$0.02 l'heure par employé pour permettre aux employés mis à pied de retirer des prestations supplémentaires d'assurance-chômage.

En plus d'autres avantages, tous les employés recevront un montant de \$50.00 à la signature de la convention collective.

Vote de grève à Havilland Aircraft

TORONTO (PC) — Les 3,200 employés de la compagnie de Havilland Aircraft of Canada, à Toronto, se sont prononcés en faveur de la grève dans une proportion de 98 pour cent.

Mgr Lévesque est nommé évêque de Ste-Anne de la Pocatière

OTTAWA (PC) — Le délégué apostolique au Canada annonce que le pape Paul VI vient de nommer Mgr Charles-Henri Lévesque évêque de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Mgr Lévesque est né à St-André-de-Kamouraska le 29 décembre 1921. Ordonné prêtre en 1948, il fut consacré évêque et nommé auxiliaire à Ste-Anne le 27 décembre 1965.

Un porte-parole des Travailleurs unis de l'automobile a précisé que si une convention collective n'était pas signée d'ici mardi prochain, les employés quitteraient le travail à 7h dans la matinée.

Les négociations se poursuivent depuis le 21 mai. Selon le porte-parole syndical, la compagnie n'a fait aucune offre raisonnable en ce qui concerne les clauses normatives importantes.

Les salaires s'échelonnent actuellement de \$2.74 l'heure, pour les balayeurs, à \$3.49 pour les travailleurs spécialisés dans la fabrication d'outils et de matrices. Le salaire moyen est de \$1.15. Le syndicat réclame des augmentations de salaire et une amélioration des bénéfices marginaux, mais ses demandes n'ont pas été rendues publiques.

Air Canada acquiert 40 p.c. de Air Jamaïque

Air Canada a annoncé hier qu'elle a acquis une participation de 40 pour cent dans Air Jamaïque après des mois de négociations avec les représentants du gouvernement de la Jamaïque.

Les parties ont donné leur accord de principe à la formation d'une nouvelle compagnie "Air Jamaica 1968 Ltd", propriété professionnelle pour la Jamaïque et d'Air Canada, dont l'exploitation commencera en 1969.

La nouvelle compagnie consacrera environ 28 millions de dollars à l'achat de nouveaux avions et à la réalisation d'une part d'entretien au cours des deux prochaines années. Elle disposera d'abord de deux DC-9 de 94 places et de deux DC-8.

Actuellement les services d'Air Jamaica sont assurés par des appareils loués à bail. B.O.A.C. fournit les appareils de la liaison New York et British West Indies Airways Limited ceux de la liaison de la Jamaïque-Miami.

Au début, Air Canada fournira les équipages et instituera un programme intensif d'entraînement du personnel d'Air Jamaica.

Au premier stade d'Air Jamaica, Air Canada lui apportera, en vertu d'un accord distinct, une aide administrative et technique. L'entraînement des cadres du personnel d'entretien et des équipages qui sera donné d'abord à Montréal commencera immédiatement.

Au début, la nouvelle ligne aérienne assurera une liaison quotidienne entre la Jamaïque et New York et deux liaisons par jour entre la Jamaïque et Miami. Elle créera d'autres lignes à mesure que les circonstances s'y prêteront. Ses projets actuels prévoient l'expansion du service à San Juan, au Royaume-Uni et au Canada.

Un porte-parole de la société canadienne a précisé qu'il s'agit strictement de placement pour Air Canada. "Air Jamaica est une entreprise profitable et représente un non placement, a-t-il déclaré. Au cours des 20 dernières années, Air Canada a apporté une contribution importante à l'essor de l'aviation dans les Antilles, une des régions du monde où le tourisme accuse le plus de progrès."

"L'accord prévoit que le gouvernement de la Jamaïque accroîtra graduellement sa participation", a révélé M. Seagram.

Air Canada, la plus grande des compagnies d'aviation hors des Etats-Unis

L'Association internationale des transports aériens (IATA) vient d'annoncer que la société Air Canada est la plus grande compagnie de transports aériens dans le monde, en dehors des Etats-Unis.

L'Association, dont le siège est à Montréal, déclare qu'Air Canada se classe septième parmi les grandes compagnies aériennes du monde en passagers-milles.

En 1967, Air Canada a eu 5,221,356,000 passagers-milles contre 5,144,378,000 pour la BOAC qui se classe huitième et 5,003,957,000 pour Air France, neuvième.

Les six premières compagnies sont toutes américaines — Etats-Unis — avec en tête, la United Airlines qui a eu 18,396,960,000 passagers-milles.

Les prêts aux étudiants: les taux d'intérêt seront révisés

Le taux d'intérêt des prêts consentis aux étudiants par les banques et garantis par le gouvernement sera révisé annuellement en fonction du rendement des obligations du gouvernement du Canada à 5 et 10 ans de l'échéance en ajoutant une marge de 1% pour tenir compte des frais supplémentaires.

En annonçant cette mesure, le ministre des finances, M. E.J. Benson, a expliqué que le taux d'intérêt exigible des emprunteurs était depuis 1964 de 5-3-4 p.c. et que depuis lors le niveau général des taux d'intérêt a subi une hausse considérable.

Jusqu'ici l'intérêt était payé par le gouvernement tant que duraient les études de l'emprunteur. A partir du 15 août les nouveaux prêts consentis resteront sans intérêt pour la période d'études à plein temps et pour les six mois qui suivront. Par contre, ils seront remboursables à un taux fixé en raison du taux d'intérêt en vigueur au moment où l'étudiant aura fini ses études. Cette modification ne s'applique cependant pas aux emprunts contractés le 15 août 68 ou avant.

Construction automobile

OTTAWA (PC) — Selon le Bureau fédéral de la statistique, les usines canadiennes ont produit, en juillet 1968, 64,253 véhicules motorisés, contre 44,271 en juillet 1967. La production, au cours des sept premiers mois de l'année, a atteint 664,289, contre 571,341 pour la période correspondante de l'année précédente.

Nouveau programme

OTTAWA (DNC) — M. C. M. Drury, président du Conseil du trésor, a annoncé l'instauration par le gouvernement d'un nouveau programme de sécurité professionnelle pour la fonction publique. Ce programme, qui incorpore les principes et les dispositions du nouveau code canadien du travail (sécurité), a été mis au point par les cadres supérieurs du Conseil du trésor en consultation avec ceux de plusieurs ministères.

"Le gouvernement, a déclaré, M. Drury, se préoccupe de la fréquence des lésions professionnelles dans la fonction publique. Comme la sécurité et l'hygiène professionnelles de tous les employés consti-

D'UN OCEAN A L'AUTRE

tuent pour lui une considération de première importance, le gouvernement a l'intention, avec l'appui et le plein concours de tous les niveaux de gestion, d'établir et de maintenir un programme efficace de prévention des accidents du travail dans la fonction publique.

Le programme de sécurité se trouvera sensiblement renforcé par les dispositions du nouveau Code canadien du travail (sécurité). Ce code, bien qu'il ne s'applique pas à la fonction publique, du point de vue juridique, sera maintenant appliqué, par principe, à titre de ligne de conduite du gouvernement.

Nominations

OTTAWA (PC) — Le ministre du Solliciteur général a annoncé la nomination de quatre directeurs aux institutions pénitentiaires du Québec.

M. H.-M.-J. LeCorre, 48 ans, a été nommé directeur

du nouveau pénitencier Archambault, à Ste-Anne-des-Plaines. Il était auparavant directeur du pénitencier St-Vincent-de-Paul, près de Montréal.

M. J.M.G. Brennan, 56 ans, succède à M. LeCorre à St-Vincent-de-Paul. Il était directeur de l'institution Cowansville, à Cowansville.

M. L.-R.-J. Jourdain, 52 ans, remplacera M. Brennan, à Cowansville. Il dirigeait auparavant un institut correctionnel spécial à Laval.

Enfin, M. J. Pagé, 50 ans, succède à M. Jourdain. Originaire de Montréal, il a joint le service pénitencier du Canada en 1953.

Secours à Costa Rica

OTTAWA (PC) — Le secrétaire d'Etat aux affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé que le Canada avait

fait parvenir un don de \$2,500 par l'entremise de la Croix-Rouge pour venir en aide aux victimes de la récente éruption du volcan Arenal, à Costa Rica.

Cette éruption a fait au moins 76 morts et plus de 4,000 personnes se trouvant dans le besoin. Un village complet a disparu.

Les conservateurs

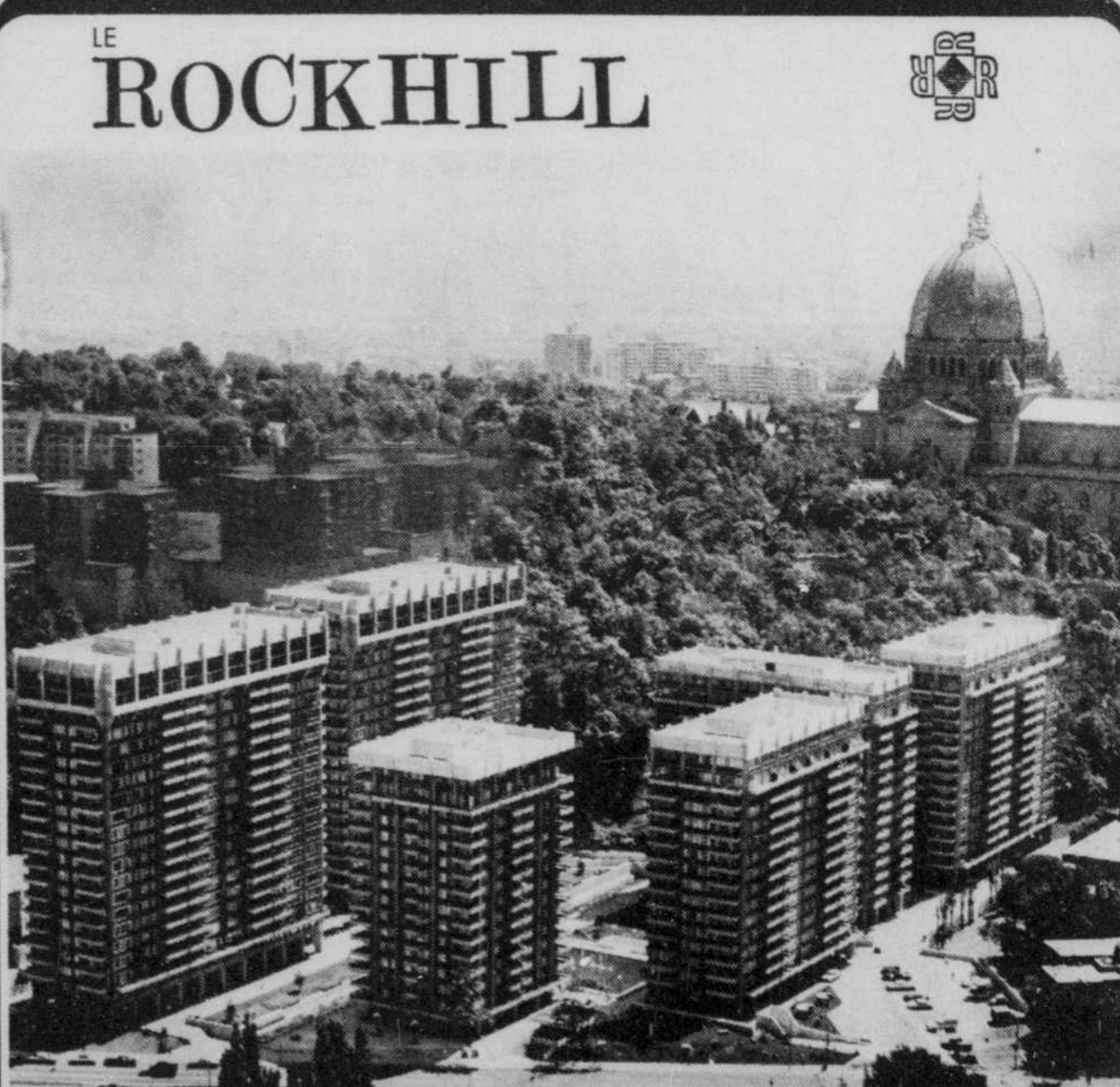
FREDERICTON (PC) — Le président national du parti progressiste conservateur, M. Eddie Goodman, a déclaré que le caucus du parti étudierait certainement un projet de législation fédérale sur l'arbitrage obligatoire dans les services publics essentiels. Au cours d'une conférence de presse, M. Goodman a ajouté que cette question serait à l'étude parmi le caucus par suite des remous créés par la grève postale. M. Goodman a préconisé l'entrée de jeunes gens dans la politique. Il a ajouté qu'il aimerait voir un jeune club conservateur dans tous les collèges du Canada. Les femmes devraient également contribuer davantage à l'organisation du parti.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

AMEUBLEMENT A VENDRE AMEUBLEMENT LEGAULT Décoration intérieure agent manufacturier 30% d'escompte Ameublement complet de tous styles Tapis et draperies à prix réduit. Spa- cieuse salle de montre. Décorateurs professionnels à votre service. Sur rendez-vous seulement. Mme Vve Gilles Legault, prop. 388-8540 79-9-68	CHALET A VENDRE Près Ste-Adèle nouveau chalet suisse rustique. Hiverneil, foyer naturel, plage privée, piscine, près pente de ski \$9,900 - \$61.68 par mois Tél. 697-3924. Fin de semaine 1-819-326-5922. 3-9-68	LOGEMENT DEMANDE RECHERCHE Maison ou appartement à louer pour 2 ou 3 ans, à partir de l'hiver 1968-69, situé à Outremont, Westmount ou Montréal dans le quartier Côte des Neiges, Queen Mary, Maplewood, etc. 4 ou 5 chambres à coucher sont indispensables, un jardin est désiré. Prière de téléphoner pendant les heures ouvrables. 878-3025 20-8-68	PROPRIETE A VENDRE OUTREMONT, magnifique cottage de 8 pièces, tout à fait neuf, comprenant des éléments des plus modernes tels que porte-patio, murs de briques décoratifs, jardin suspendu, four encastré, etc. \$55,000. Tél. 273-4151. 19-8-68 VILLE ST-LAURENT (Rdgt. Marbois-Quai) Duplex, styles colonial et moderne Grand luxe. Près toutes commodités, 3295 tout Keller (près Troupin) 334-9510. Jour 664-2844. 19-8-68 Abundant Luxueux triplex, neuf détaché, 37 x 66, escalier circulaire, salles de bains couleurs, buanderie, intercom, sous-sol, table jeux, foyer, garage double. Hy-poétique 7-1/2. Tél. 386-473 propriétaire. 26-8-68
APPARTEMENT A LOUER 4 1/2, face parc Jean-Brunant, près Université, terminus Queen Mary, cuisinière frigo, lessiveuse et sècheuse à l'étage, piscine chauffée, garage, \$195. Libre 1er septembre 737-3042. 24-8-68	CHAMBRE A LOUER OUTREMONT, près Université, chambre avec salle de bain privée, professeur de préférence. Prix à discuter. Tél. 735-1958. 20-8-68	CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES Etudiante à McGill désire vivre avec la mère canadienne-française. Répondre à Case 51 Le Devoir 19-8-68	TERRAIN A VENDRE LAC NOTRE-DAME Grands terrains au bord du lac. Ski nautique, pêche à la truite. Notation, sports d'hiver. Endroit paisible, bon voisinage. Direction: 54 miles, via Autoroute par St-Sauveur, Marin Heights, Montfort et Lac Notre-Dame. Pour plus d'informations, contactez: M. Jeannotte 387-3757. 19-8-68
APPARTEMENT A PARTAGER A la recherche d'une jeune fille sérieuse pour partager grand appartement, quartier universitaire. Tél. jour 866-8856 soir 739-7061 demandez Mlle Leblanc. 20-8-68	DIVERS TOP MART INC. 15 est. rue Ste-Catherine. Tél. 845-0401 Métro Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Vestons sport madras \$6.00. Habits complets en Terciál \$30.00. Habits complets Terylene Knitall \$25.00. Imperméables \$6.00 et \$15.00. Vestons sport \$6.00 et \$10.00 et \$15.00. Pantalons \$3.00 et \$6.50 etc. J.N.O.	PROPRIETES A VENDRE OUTREMONT RUE DE VÉMY: Grand cottage détaché, 14 pièces, 8 chambres, sous-sol complet, 3 chambres de bain, terrain 9,790 pi.carr., maison très fonctionnelle, occupation rapide. Rens.: R. DeSerres. RUE SPRINGROVE CRES- CENT: Située dans le montage, 8 pièces, 3 chambres plus vivoir, 3 chambres de bain, sous-sol complet, maison très agréable, occupation immédiate.	TAILLEUR Vous avez maigri ou engraisé? Faites réajuster vos vêtements, habits du patient, transformés en devant simple dernier style. DROLET TAILLEUR — SPECIALITE Habits et costumes sur mesure 351 est. rue GUIZOT Tél. 388-2532 J.N.O.
APPARTEMENT A SOUS-LOUER 2 1/2 pièces, repeint, chauffées, poêle, frigidaire, ascenseur proximité métro Cherrier-Sherbrooke. 837-7761 poste 275 après 6 p.m. 524-3831. 21-8-68	GARDERIE Près Centre d'achats des Galeries d'Anjou, maison privée, propre, couple sans enfant, garderait enfants, lingerie fournie, salle de jeux, références à désirées. Tél. 351-3631. 24-8-68	JEAN-GUY DECARIE & ASSOCIES INC. COURTIERS 273-1509 19-8-68	VIEUX BIJOUX Achetons vieux bijoux pour la valeur de l'or et du platine, bijoux que diamants et pierres précieuses. POMPOUNETTE INC. 256 est. Ste-Catherine. Tél. 861-9293.
AUTO A VENDRE FACEL-VEGA 1960 extrêmement propre et de belle apparence, fabriquée à Paris. 4 portes, 1011 régime, très peu de kilométrage, moteur V8 et complètement équipée de tous les accessoires électriques. Tél. M. W. Costello Ottawa 722-3977. 19-8-68	LOGEMENT A LOUER A louer dans maison neuve 1 1/2 avec garage, 1 1/2 au 2e étage, 3 pièces au sous-sol près Lacordaire et Henri-Bouhassa 6426 Renard. 322-9705 19-8-68		
A VENDRE Meubles presque neufs, à vendre bon prix. Tél. après 6 heures. 276-4362. 19-8-68			

LE ROCKHILL



UN NOUVEAU CONCEPT D'HABITATIONS COMMUNAUTAIRES

Niché tout près des pentes boisées de la somptueuse montagne et à quelques minutes du centre de la ville de Montréal... c'est là que se trouve le Rockhill... le plus nouveau concept d'habitation communautaire. Grande variété d'appartements spacieux conçus en vue du confort — à des prix à la portée de tout budget. Promenade de boutiques à quelques pas de l'ascenseur. Facilités de récréation comprenant une grande piscine ouverte à l'année, bains saunas, terrasse à l'écart pour les amateurs de soleil et salon entièrement équipé pour le divertissement et la relaxation. Parc de stationnement pour les résidents et leurs invités. Buanderie automatique. Cable TV gratuit.

4858, Côtés-des-Neiges
LOYERS
 3 1/2 pièces, à partir de \$170
 4 1/2 pièces, à partir de \$215

VISITES
 de 11 h. à 4 h. à 9 h. p.m. tous les jours
 de 11 h. à 6 h. p.m. en fin de semaine
 occupation immédiate

TÉLÉPHONE: 731-6444

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...



WINDSOR — Il n'y a pas de baseball sans "hot-dog", c'est sûr. Et la preuve en est ici donnée une fois de plus...

pour le championnat canadien des petites ligue, Sherbrooke-Lennoxville doit affronter aujourd'hui, en finale, le Whalley de la Colombie-Britannique...

En Coupe Davis

E-U et Espagne à égalité

CLEVELAND (Ohio) — Les Etats-Unis et l'Espagne sont à égalité, une victoire partout, à l'issue de la première journée de la demi-finale inter-zones de la Coupe Davis présentée, à Cleveland...

L'Espagnol Manuel Santana a rempli son contrat à Cleveland en réalisant ce que l'on attendait de lui: permettre à l'Espagne de mener par une victoire à zéro au cours de la première journée de la demi-finale inter zone de Coupe Davis...

En moins d'une heure et quart de jeu, le madrilène a ainsi pris sa revanche sur le numéro quatre américain qui l'avait éliminé à Wimbledon cette année et lui a infligé du même coup sa première défaite en simple en Coupe Davis en huit matches.

Maître du court, variant son jeu face à un adversaire timoré et nerveux, Santana déploya le tennis réfléchi et précis qui fit sa réputation. De plus, s'accommodant parfaitement du court en ciment, il ne perdit son service que deux fois

mais prit sept fois celui de l'Américain qui n'avait jamais aussi mal joué cette année.

Dans le deuxième match de la journée, la nervosité de Juan Gisbert fut apparente tout au long de la rencontre et ce n'est qu'en de rares occasions qu'il put donner sa pleine mesure...

Le service foudroyant cependant de ce dernier fut trop puissant pour l'Espagnol qui ne put le maîtriser et qui dut s'incliner en fin de compte en trois sets consécutifs.

Le deuxième match de la journée fut une répétition du premier, mais en sens inverse, le manque de confiance et d'assurance causant la défaite de Gisbert. Autant Graebner avait bien joué cette année depuis le début des séries de Coupe Davis, autant il a totalement failli à la tâche hier à Cleveland.

J'aime Bartoli, capitaine non-joueur de l'équipe d'Espagne de Coupe Davis, alignera très probablement les deux joueurs de simple, Manuel Santana et Juan Gisbert, en double contre les Etats-Unis, aujourd'hui à Cleveland.

Le capitaine américain Donald Dell, qui avait, dit-on, l'intention d'essayer l'entente Charles Passarel-Clark Graebner, reviendra vraisemblablement sur sa décision en raison de la tenue lamentable de Graebner hier. Le double des Etats-Unis reposera donc sur les épaules de Passarel et de Stan Smith ou Bob Lutz.

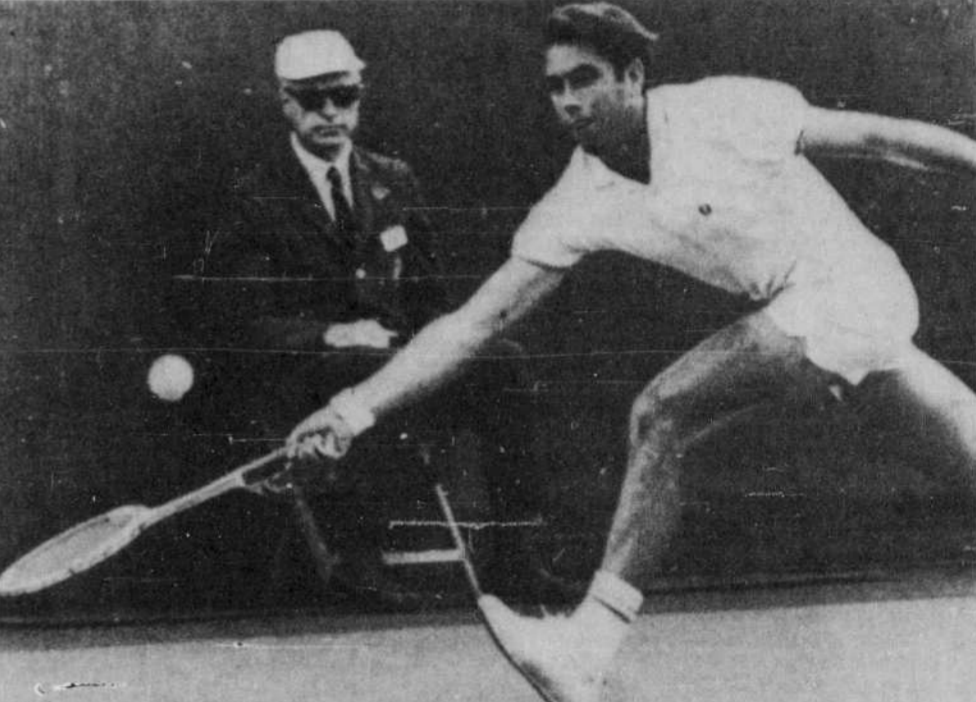
Les Cubs muselés!

CHICAGO — Le lanceur Jim Maloney, Mack Jones, Fred Whitfield et Leo Cardenas ont chacun frappé un circuit qui a fait compter deux points pour ainsi conduire les Reds de Cincinnati à une victoire de 11-7 sur les Cubs de Chicago hier dans la ligue Nationale.

Un vent d'une vélocité de 21 milles à l'heure a fait de Wrigleyfield un paradis pour frappeurs hier. Le lanceur débutant Bill Hands a été victime des trois premiers circuits, deux de ceux-ci réussis lors de l'explosion de quatre points des Reds à la première manche.

La recrue Archie Reynolds a été la victime du circuit de Cardenas à la sixième manche et du triple de Mack Jones à la septième.

Maloney, aidé de Clay Carroll en relève à la septième manche, a récolté sa onzième victoire de la saison contre une fiche de sept défaites.



CLEVELAND — Manuel Santana, l'étoile espagnole, a pris une douce revanche hier sur celui qui l'avait éliminé en trois sets de la classique de Wimbledon, en troisième ronde, cette année, alors qu'il a gagné le match d'ouverture de la série de demi-finale inter-zones de la Coupe Davis contre l'Américain Clark Graebner...

Ohler espère devenir un second Russ Jackson

VANCOUVER — Est-ce qu'un quart-arrière canadien peut connaître des succès dans le football professionnel? Peter Ohler, des Lions de la Colombie-Britannique...

Champion, a préféré Ohler à Paul Brothers et Hank Schielte cette saison. A son arrivée chez les Lions après deux ans comme premier quart à l'Université de l'Etat de Washington, Ohler a évolué dans l'ombre de Joe Kapp.

Il n'était alors utilisé que pour tenir le ballon pour les placements.

Lors de sa deuxième saison avec les Lions, Ohler a été appelé à tenir le ballon pour Peter Kempf dans le match de la coupe Grey. Il a raté l'envoi du joueur de centre, mais il a conservé le ballon et a complété une passe de touché à Jim Carpin, ce qui a aidé les Lions à vaincre Hamilton 34-24 dans la classique canadienne.

La saison suivante, il a réclamé une augmentation de salaire sous prétexte qu'il valait autant que le quart importé Sam Melin qui gagnait deux fois plus que lui en s'asseyant parmi les spectateurs.

Ohler a l'impression de se faire justice grâce à la confiance qui lui a donné Champion. De plus, Jackie Parker est maintenant un instructeur et "n'a pas enseigné plus au cours de la première demi-heure que j'en avais appris en cinq ans à Vancouver".

En cas d'insuccès, Ohler pourra toujours retourner à sa galerie d'arts, maintenant installée à Vancouver même, mais il espère rester le choix du pilote Champion.

Exploit

LENINAKANE, Arménie soviétique — La société Gailina Sofina a réalisé aujourd'hui à Lenakane, la troisième performance de tous les temps au pentathlon, avec 5-038 points (80 M 11'3/10) poids 15 M 28-hauteur 1 M-55, longueur 6 M 15-200 M: 24' 8/10)

Par conséquent, Johnny's Form, de l'écurie Hillcrest, fait maintenant figure de favori. Il sera monté par Richard Grubb, le meneur chez les jockeys en Ontario.

Les Lions ne l'ont pas vu du même oeil, ce qui a poussé Ohler à ouvrir sa première galerie d'arts à Richmond. Il a même refusé d'aller à Winnipeg dans un échange afin de conserver son commerce.

Sherbrooke en finale

Le club de baseball Sherbrooke-Lennoxville qui participe actuellement au tournoi des petites ligue, a mérité l'honneur de participer à la grande finale qui sera disputée aujourd'hui à Windsor, Ontario, contre l'équipe Walley, de la Colombie britannique.

Le vainqueur de la rencontre se produira en série mondiale des petites ligue de baseball à Williamsport, Pennsylvanie.

Hier soir, le Sherbrooke-Lennoxville avait défait 6 à 4 le Place Bay, de la Nouvelle-Ecosse, grâce à une performance de 4 coups sûrs du lanceur Yves Lompré.



CLASSEMENT

Ligue Nationale table with columns G, P, Moy. Diff. for teams like St-Louis, Chicago, San Francisco, etc.

Ligue Américaine table with columns G, P, Moy. Diff. for teams like Detroit, Baltimore, Boston, etc.

LES MENEURS

Ligue Nationale table listing pitchers like Rose, Cincinatti, Johnson, etc.

CIRCUITS

McCovey, Giants, 30; Allen, Phils, 24; H Aaron, Braves, et Banks, Cubs, 21; Stargel, Pirates, et Williams, Cubs, 20.

Points produits

McCovey, Giants 77; Santo et Williams, Cubs 58; Fertz, Reds, 67; Allen, Phils, 60.

Lanceurs

Ligue Américaine table listing pitchers like Carew, Minnesota, Oliva, Minnesota, etc.

CIRCUITS

F. Howard, Senators 34; Harrison, Red Sox 31; Horton Tigers 27; Jackson, A's 21; Powell, Orioles 20.

Points produits

Harrison, Red Sox 98; F. Howard, Senators 84; Powell, Orioles 73; Northrup, Tigers 67; Oliva, Twins et Freehan, Tigers 64.

Lanceurs

McLain, Tigers 34-3; Tiant, Indain 18-8; Haman, Senators et Wright, Angles, 7-3; Santiago et Culp, Red Sox, 9-4.

Durocher ne concède rien aux Cardinals

CHICAGO — Leo Durocher, le fier pilote des Cubs de Chicago, ne concède pas encore le championnat de la ligue Nationale aux Cards de St-Louis, même si ces derniers possèdent toujours une avance de 14 parties sur eux, avec encore seulement 41 joutes au calendrier régulier de la saison.

"Je les féliciterai que lorsque toutes les statistiques me prouveront qu'ils sont champions en bonne et due forme. Jusqu'à là, je ne veux me soumettre que d'une chose, c'est que durant la saison nous avons terminé sur un pied d'égalité, ayant gagné chacun neuf parties et que la saison n'est pas encore officiellement terminée que je sache."

Au cours de la dernière série Cards-Cubs ces derniers ont gagné les deux premières parties, réduisant ainsi l'avance de leurs adversaires à 12 joutes, mais Nelson Briles et Bob Gibson, deux lanceurs-étoiles des Cards ont ramené les choses à leur point de départ en conduisant les hommes de Red Schoendienst à deux victoires d'affilées, dont une par blanchissage de 8-0.

C'est à la suite de cette partie de 8-0 que le lanceur Nelson Briles a déclaré: "Je crois que l'on vient de leur fermer la porte au nez pour de bon cette fois!"

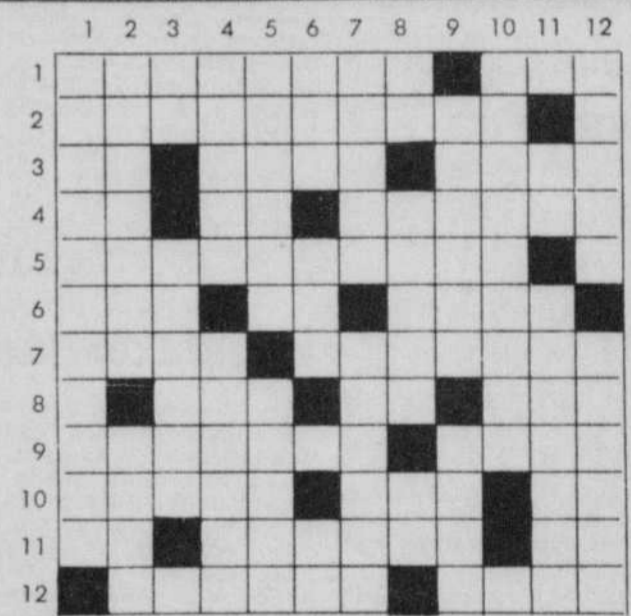
Son pilote Red Schoendienst, tout en étant des plus confiant avec une telle avance de 14 parties à cette période-ci de la saison, a toutefois été moins catégorique et s'est contenté de dire qu'il fallait se méfier jusqu'à la fin des Giants de San Francisco et des Braves d'Atlanta ainsi que des Reds de Cincinnati.

Mais qui peut le prendre réellement au sérieux alors que son équipe fait la pluie et le beau temps tout en conservant une avance aussi forte contre toute opposition, si l'on peut encore parler d'opposition aux Cards de St-Louis cette année?

Léo Durocher a semblé plus impressionné par les foules qui ont assisté à ces quatre dernières parties d'après-midi contre les Cards que par les performances de Gibson et Briles. En effet plus de 122,000 spectateurs ont assisté à ces quatre dernières parties.

Et à quelqu'un qui lui faisait remarquer que son équipe ne tentait plus maintenant que de s'assurer la deuxième place, il a vertement répliqué: "Qu'est-ce que vous voulez dire, la deuxième place? Ne savez-vous pas que nous venons de vaincre les champions

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

- 1- Premier évêque de Rimouski (1867 à 1891) - Souverain d'un duché - Plantation d'orangers - Note de la gamme - Montagne de Grèce (Thessalie). Preu au toucher - Deux - Strontium - Reproduit exactement - Représente d'une manière schématique - Qui a jouit de la béatitude éternelle - Dans - Donne d'un mets à un convive - Pas mûr - Erdimanager, gâter - Personne sotte - Chargement du corps humain - Sans inégalité - Notraire et l'un des insurgés de 1838, né à St-Constant - Qui a une saveur rude et désagréable - Catalogue - Petite pomme rouge - Ali - Erbium - Cour intérieure, chez les Romains - A de mi -

Solution d'hier

Grid showing the solution to the previous day's crossword puzzle.

Verticalement

- 1-Chef-Lieu du comté de Maskinongé - Tout objet de commerce - Nid des oiseaux de proie - Sodium - Peuplade indigène alliée des Français.

Johnny's Form favori dimanche au Prix Montréal

Le retrait de Grand Galop a déçu quelques amateurs, mais le Prix Montréal suscitait tout de même beaucoup d'intérêt, en permettant la confrontation de quelques pur-sang de classe dimanche après-midi à Blue Bonnets. Au moins cinq des 19 partants éventuels s'élanceront de la barrière pour disputer cette épreuve d'un mille et un huitième et tenteront de râfler la grosse part d'une bourse de \$15,000 — ajoutée, alors que quatre jockeys de renom se seront sur place pour l'occasion.

Grand Galop, l'excellent cheval de J.-Louis Lévesque qui a inscrit un nouveau record de piste dans le handicap La Canadienne dimanche dernier, devait officiellement prendre le départ. Toutefois, il s'est blessé à l'entraînement jeudi et a été mis au rancart pour une période de temps indéterminée.

Par conséquent, Johnny's Form, de l'écurie Hillcrest, fait maintenant figure de favori. Il sera monté par Richard Grubb, le meneur chez les jockeys en Ontario. Johnny's Form n'a pas gagné depuis mai dernier à Woodbine, mais il est venu près la semaine dernière, alors qu'il a fait deuxième à Muzzledick dans le handicap Challenge à Fort Erie.

Peter Fuller, le controversé propriétaire de Dancer's Image, a expédié son cheval Road To Rock de Rockingham. Celui-ci a fait deuxième dans le handicap White Mountain, samedi dernier, et il a terminé huit fois dans l'argent en dix courses.

Fine Point, le meilleur trois ans au Canada l'année dernière, n'a pas participé au handicap La Canadienne la semaine passée, à cause d'une blessure. L'entraîneur Richard Bernard le dit maintenant complètement rétabli et le confiera au jockey Brian Swatuk.

Un autre jockey ontarien, James Kelly, sera de la partie demain, alors qu'il montera l'excellente jument Hinemoa du propriétaire Douglas Banks. Ette Rule, un gagnant de trois courses, en plus de deux deuxième places et trois troisièmes en 11 courses cette année, sera l'autre partant. Herb Hinojosa sera sur place pour monter Ette Rule.

La part du vainqueur sera de \$10,400.

FOOTBALL

CANADIEN Classement table with columns P, G, P, N, PP, PC, Ps.

EST table with columns P, G, P, N, PP, PC, Ps.

QUEST table with columns P, G, P, N, PP, PC, Ps.

Phil Watson à Chicoutimi

La ligue provinciale senior de hockey s'est enrichie hier soir d'une nouvelle équipe alors qu'une franchise a été accordée à la ville de Chicoutimi. C'est nul autre que Phil Watson, l'ancien instructeur dans la ligue Nationale de hockey et dans la ligue Américaine qui pilotera la nouvelle équipe sagueuennaise.

nouveau membre pour combler le vide laissé par le départ des Aigles de Drummondville. Au cours de la même réunion, on a procédé au repechage des joueurs du Drummondville et Chicoutimi a obtenu deux défenseurs, Jean Therrien et Jacques Bégin. La ligue, qui compte cinq équipes, Chicoutimi, Victoriaville, Sherbrooke, Granby et St-Hyacinthe, disputera un calendrier de 56 parties cette saison.

Les inscrits à Blue Bonnets

Table listing players for the Blue Bonnets team, including names like Shining Mark, Turkish Princess, etc.

Le Gide de Painter

L'inquiétude et le sourire de l'acceptation

par André Major

On aurait pu croire qu'avec le déclin de l'équipe fondatrice de la Nouvelle Revue Française Gide fut relégué dans le purgatoire ou plutôt en enfer où Claudel le supposait rendu, on s'en souvient. Ses jeunes amis ont vieilli et renié Nathanaël. Ses contemporains l'ont vite oublié. Pour la jeunesse, c'est un nom qui évoque une époque révolue. L'inquiétude, la ferveur, puis la sérénité, qui sont les trois grands moments de l'oeuvre gidiennne, tout cela paraît correspondre assez peu avec la sensibilité de notre temps. Je dis "paraît", car il semble bien que ce classique que fut Gide éprouva jusqu'au vertige de l'âme les contradictions qui sont au coeur de la condition humaine, et l'on aurait tort de trop vite repousser l'expérience esthétique et morale d'un tel esprit. Le critique britannique George D. Painter, à qui on doit un Marcel Proust dont on a, il n'y a pas longtemps, souligné l'importance, a publié un André Gide, traduit en français par Jean-René Major (1). Son Gide est moins volumineux que son Proust, il n'en est pas moins passionnant, et tout d'abord par sa méthode d'analyse qui se fonde sur la biographie dans la mesure exacte ou les faits vécus déterminent ou éclairent l'oeuvre écrite.



PAR GEORGE D. PAINTER
MONTREIL (FRANCE)

Ceux qui n'ont de Gide qu'une connaissance vague prendront un grand plaisir à cette lecture parce qu'elle est riche d'informations et d'aperçus dépourvus de toute extrapolation gratuite. Painter évite le commentaire freudien, comme la dialectique un peu boiteuse d'une critique formaliste. Le danger était grand cependant de sombrer dans le freudisme, de voir dans certains faits l'explication qui n'explique rien. D'autre part, ceux qui ont lu Gide, qui gardent de cette lecture au moins le souvenir d'une recherche constante de l'harmonie et de l'accord avec la loi profonde de sa personnalité, risquent, lisant l'étude de Painter, de découvrir bien des aspects inconnus ou méconnus de son art, de ses misères, de sa grandeur aussi. Painter commence par l'enfance, comme il se doit, pour décrire le processus psychologique qui a, non pas déterminé sa vocation d'écrivain, mais qui l'a en quelque sorte nourri. De cette enfance, deux choses restent: la religion ou mieux le problème moral, et l'amour tout spiritualisé pour sa cousine Madeleine.

Cela se trouve, en effet, dans les Cahiers d'André Walter, qui sont le moyen par lequel Gide comptait gagner le coeur de sa cousine. On sait que ce fut un échec, qu'il découvrit

par la suite son homosexualité, qu'il eut du mal à accepter. Des lors, toutefois, se fixe la loi qui régit sa vie et son oeuvre, et qui repose sur une féconde contradiction faite d'un grand appétit de jouissance et d'un non moins grand besoin de renoncement.

Painter, tout au long de son étude, insiste sur le caractère de cette contradiction et montre que chacun des livres de Gide était l'antidote du précédent, et que c'est dans une telle alternance qu'il atteignit au serrein équilibre de sa vieillesse. Il dit par exemple que Gide écrivait l'Immoraliste pour ne pas le devenir et que ce livre était la réponse aux Nourritures terrestres. N'aimant pas les femmes, comme on les aime communément, il épouse sa cousine, mais son mariage n'est jamais consommé; pourtant, il a un enfant de son amie Elizabeth. Etrange contradiction. Alors même qu'il se sent étranger à la religion d'un Claudel, il feint de s'en rapprocher, comme pour mieux s'en éloigner dans un même mouvement. Il ne faut voir dans son attitude aucun jeu, mais au contraire une inquiétude jamais satisfaite, qui ne s'apaisa que dans la sérénité des dernières années. Selon Painter, son oeuvre constitue "une description sans égale de la recherche de

Dieu". Quant à la solution communiste, rappelons que Gide ne l'accepte que très peu longtemps et que c'est l'Évangile et non Marx qui la lui fit accepter, mais son voyage en U.R.S.S. lui fit perdre cette seule illusion de sa vie, qui fut pour son oeuvre plus néfaste que féconde. A toute son oeuvre romanesque, pourtant fort intéressante et très neuve dans certains cas ("Les faux monnayeurs", par exemple), on peut certes préférer le Journal, comparable, comme on l'a dit, aux Essais de Montaigne. Une chose reste certaine, c'est que son oeuvre n'est pas de celles qui meurent avec le temps, qui tombent dans l'oubli comme tout ce qui appartient trop à l'actualité, mais au contraire de celles qui illustrent la longue marche de l'homme vers lui-même, sans prétendre répondre aux énigmes éternelles. Les réponses qu'on pose un jour n'en sont plus le lendemain. L'inquiétude et le sourire de l'acceptation ne portent pas de date; ce sont, tout compte fait, les seules réponses honnêtes. C'est sous ce double signe que l'oeuvre de Gide se perpétue. Painter s'est contenté de nous le rappeler sans chercher de midi à quatorze heures.

(1) GIDE, de George D. Painter, Mercure de France, 224 pages, Paris, 1968.

Les lettres
du monde entier

On peut voir actuellement, à Montréal, un film qui a connu un grand succès. Il s'agit de "Rosemary's Baby", tiré du roman d'Ira Levin traduit de l'américain par Elizabeth Janvier et publié par Robert Laffont, dans la collection "Best sellers" sous le titre de "Un bébé pour Rosemary". Au sujet de ce roman à succès, le romancier Truman Capote, auteur du fameux "In Cool Blood", a écrit que c'était "un récit sobre et brillant, diabolique et moderne, qui contraint le lecteur à croire l'incroyable". Il ajoute: "J'y ai cru: j'ai été ensorcelé".

Ceux qui veulent en savoir plus long sur le conflit toujours actuel qui oppose Israël et les pays arabes doivent lire deux ouvrages parus dans les grandes études contemporaines chez Fayard: le premier, "Histoire secrète de la guerre d'Israël", est de Michel Bar-Zohar (auteur des "Vengeurs"), le deuxième, "La longue marche d'Israël", est de Jacques Sous-

telle, qui a beaucoup écrit sur le Mexique. Ces deux ouvrages, cependant, ne présentent qu'une version, la même au fond, du conflit, mais ils demeurent néanmoins des documents très intéressants et sans doute nécessaires à la bonne compréhension de cette guerre tantôt sanglante, tantôt larvée qui met aux prises deux peuples assurés de leur droit et qui sont prêts, par tous les moyens, à le faire triompher.

Si l'on connaît assez bien l'histoire des mouvements insurrectionnels et militaires russes qui ont permis à Lénine de prendre le pouvoir en Russie au début du siècle, on connaît, par contre, assez mal l'histoire de l'armée blanche qui résista longtemps à l'établissement du communisme. Dans la collection "Témoins de notre temps" chez Stock, Marina Grey et Jean Bourdier nous en racontent les épisodes décisifs. "Les armées blanches" est d'autre part étoilé de plusieurs photos peu connues et qui illustrent la résistance blanche.

LE JARDIN
DES LETTRES

LA BARRE DU JOUR de juillet nous arrive avec un retard dû à la grève des postes. Nous tenons quand même à en souligner la parution, car ce numéro est presque entièrement consacré à la poésie, si l'on exclut les inédits de Jean-Charles Harvey. Poèmes de France Théoret, Roger Soulière, Nicole Brossard, J.-Y. Colette, Y.-G. Brunet, Zéro Legel, pseudonyme qui cache le poète Gilbert Langevin, dit-on, mais qui sait?, Van Schendel, Michel Beaulieu, Pierre Bertrand, Raoul Duguay. Un texte de Claude Haeflery sur la semaine de poésie qui eut lieu, le

printemps dernier, à la Bibliothèque Nationale; une introduction à l'histoire, par Claude Bertrand.

ROBERT LAFFONT, éditeur à Paris, annonce dans son bulletin publicitaire la parution d'un ouvrage de Félix Leclerc: "Chanson pour les yeux", qui est la suite du "Calepin d'un Bénévo". Tout cela serait bien si l'éditeur ne poussait l'outrecuidance jusqu'à qualifier Félix Leclerc en ces termes: "peut-être le plus important, le plus populaire en tout cas" écrivain du Canada français. Il faut bien dire que voilà une formule abusive, que jamais l'éditeur montréalais de Leclerc, Fides, n'a ose employer.

par Naim Kattan

nouveau * nouveau * nouveau * nouveau * nouveau

De la Collection
"ÉLÉMENTS DE MATHÉMATIQUES MODERNES"
sous la direction de J.M. JARRY, B.A.; L.Sc.; L. Péd.
(U. de M.) M.Sc. (Math.) (McGill)
Pour les Collèges d'Enseignement Général et Professionnel

VIENT DE PARAÎTRE:

LIVRE 21 - BIOMETRIE
par Jacques JUILLET, B.Sc.A., M.Sc., Ph.D.
avec son cahier d'exercices

- Chiffres significatifs,
- Présentation des données,
- Valeurs centrales,
- Mesures de dispersion,
- Distributions théoriques,
- Comparaison de deux échantillons
- Analyse de données d'énumération,
- Corrélation et régression
- Analyse de variance,
- Tableaux pour épreuves de signification,
- Table de logarithmes,
- Liste des formules.

CAHIER D'EXERCICES DU LIVRE 4
par Raymond PAQUIN
"GÉOMETRIE VECTORIELLE PLANE"
de J.-R. MESSIER

CAHIER D'EXERCICES DU LIVRE 5
par Raymond PAQUIN
"GÉOMETRIE VECTORIELLE DANS L'ESPACE"
de J.-R. MESSIER

DEJÀ PARUS:
1- Logique - Ensembles (J.M. Jarry), 2- Systèmes de nombres (Structure des réels) (J.-M. Jarry) et Cahier d'exercices (G. Poirier), 3- Systèmes de nombres (Suite) (J.-M. Jarry), 4- Géométrie Vectorielle Plane (J.-R. Messier), 5- Géométrie Vectorielle dans l'espace (J.-R. Messier), 10- Calcul différentiel et intégral: Théorie et applications, (I. Allard) et Cahier d'exercices (I. Allard), Corrigé des exercices, 13- Permutations et combinaisons - Binôme - Probabilités (J.-C. Ladouceur), et Cahier d'exercices (G. W. - Richard), 22- Mathématiques Financières (I. Napier), et Cahier d'exercices (I. Napier), Corrigé des exercices, 23- Mathématiques Financières II (I. Napier).

Une édition

LIDEC Inc.
1083, avenue Van Horne
Montréal 8, P.Q.
Tél. 274-6521

L'Allemagne d'hier et d'aujourd'hui

Heinrich Böll est l'un des écrivains allemands les plus importants de l'après-guerre. Catholique fervent, il n'a cessé, dans toute son oeuvre, de critiquer les institutions laïques et religieuses qui respectent davantage les formes que l'esprit. Son oeuvre se caractérise par l'humour et le sarcasme subtil ainsi que par une connaissance très profonde de la société allemande, celle de l'époque nazie tout aussi bien que celle de l'Allemagne fédérale. "Fin de mission" est le neuvième ouvrage de Heinrich Böll qui paraît en traduction française.

Deux ébénistes, père et fils, les Gruhl, sont surpris un jour du mois de juin 1965 sur la route, fumant tranquillement leurs pipes, bavardant comme si de rien n'était tout en regardant, non loin de là, une jeep de l'armée allemande, qui brûlait. C'est le jeune Gruhl qui en était le conducteur. Bien sûr, la police intervient et un peu plus tard le procès commence.

Böll nous restitue, non seulement les détails minutieux de ce fait divers, mais également le déroulement du procès. Pourquoi les deux Gruhl ont-ils brûlé une jeep de l'armée allemande? Cet acte, apparemment absurde, est une protestation contre l'absurdité de l'armée elle-même, mais aussi contre toute la société. C'est un acte nihiliste, un "happening" comme un professeur d'art veut faire croire au juge. En suivant minute par minute ce procès Böll recrée, pour nous, le climat qui règne dans une petite ville allemande. Il dirige les flèches acérées de son humour subtil contre tout ce qui appartient aux institutions régnantes. Il n'épargne rien. Nous sommes les témoins d'intrigues sordides et dérisoires entre politiciens, journalistes, juges. Tous affichent une bonne conscience tranquille. Ils ont pour eux la morale, le pouvoir et les lois. Or, il arrive, de temps en temps, que des récalcitrants se manifestent. Ils sont traqués, humiliés, réduits au silence.

Ainsi, l'ainé des Gruhl est un ébéniste auquel tout le monde reconnaît un grand talent. Pendant la guerre il se trouve dans l'armée. Que fait-il? Il est sur le "front de l'ameublement". En effet, tous les officiers lui confient la réparation de leurs meubles et ceux de leurs amis. Il accomplit ce travail pour le salaire ridicule d'un simple soldat. Après la guerre il est à la tête de son entreprise dont il est à la fois le patron et l'unique ouvrier. Plus tard, il aura à son emploi son fils. Mais, cette entreprise anachronique n'est pas viable. Il est étouffé par le fisc et tout

ce qu'il gagne est automatiquement saisi. A son procès on fait venir à la barre un théoricien des sciences économiques. Cet expert dit: "En tant qu'homme je ne puis m'empêcher d'éprouver un certain respect pour l'accusé: je suis en admiration devant l'art avec lequel il a réussi à s'en considérer sa façon de tenir sa compatibilité, à surnager pendant plus de dix ans sans tomber dans des difficultés plus considérables encore. Mais, en tant que théoricien de l'économie, je me trouve en face de Gruhl dans la même situation qu'un pathologiste devant un cancéreux qui devrait être mort depuis cinq ans". Cet économiste trouve l'impitoyable férocité du fisc absurde, du point de vue subjectif, mais nécessaire du point de vue objectif. La victime n'a pas raison.

Böll fait défiler devant nous les acteurs, ou plutôt les figurants de la vaste bouffonnerie qu'est la vie en société. Les exceptions sont rares: il y a un vieux prêtre, le père Kolb, qui exprime des idées bizarres. Ne dit-il pas à un militaire, qui proclame fièrement son appartenance au catholicisme, qu'il fréquente peut-être trop les associations catholiques? Il y a aussi, comme exceptions les Gruhl: ce sont des artistes d'un genre spécial car la société bien pensante condamne à mort les artistes anachroniques. Le fils Gruhl ne s'excuse pas d'avoir brûlé une jeep de l'armée allemande: "Je suis un artiste et selon moi une oeuvre d'art, pour l'exécution de laquelle il faut demander l'autorisation des autorités - ce qui a été jusqu'ici le cas pour tous les happenings - n'est

pas une véritable oeuvre d'art. Se procurer le matériel et dénicher l'emplacement sont des risques que tout artiste doit personnellement assumer. J'ai conçu moi-même ce happening et me suis procuré moi-même le matériel".

Le mur

Le 13 août 1961 la République démocratique allemande construit un mur qui divise en deux, d'une manière définitive, la capitale de l'ancien Reich. Deux journalistes allemands, Hermann Zolling et Uwe Bahnsen, reconstituent cette nuit, la nuit du mur. Ils suivent l'événement, non seulement dans le contexte de la politique de l'Allemagne de l'Est qui souhaite ainsi arrêter l'hémorragie de son élite qui pouvait jusqu'alors quitter librement la partie communiste de Berlin pour se réfugier en Allemagne Occidentale, mais également dans le cadre de toute la politique européenne, communiste et occidentale.

Ce livre nous rappelle qu'il y a en Europe une blessure grave qui n'est pas prête à se cicatiser. Les problèmes non résolus remontent toujours à la surface, aux moments les plus inattendus.

Des loups

Hans Hellmut Kirst est un romancier très prolifique. Il est l'un des grands témoins de l'Allemagne d'avant-guerre, de la guerre et de l'après-guerre. Dans "Les loups de Maulen" il nous décrit l'Allemagne des Nazis que symbolise un petit village de Prusse orientale. Il nous décrit les loups que furent les nouveaux maîtres et la guerre que tente de mener contre eux Alfons Materna par la ruse et l'obstination. Il ne gagne pas, bien sûr.

Kirst ne tente pas de tirer des leçons de cette époque barbare mais deux dictons, contradictoires apparemment, résumant cette horrible nuit

qui s'est abattue sur l'Allemagne: "On ne peut pas vomir sa vie; il faut l'avaler qu'on le veuille ou non..." "Quand on ne veut pas de vieillir il faut se pendre jeune".

"Fin de mission" par Heinrich Böll (traduit de l'allemand par S. et G. de Lalene) - Editions du Seuil, Paris.

"Les loups de Maulen" par H. H. Kirst (traduit de l'allemand par Pierre Kamitzner) - Editions Robert Laffont, Paris.

"Berlin, la nuit du mur" par Hermann Zolling et Uwe Bahnsen (traduit de l'allemand par Guy Bechtel) - Editions Robert Laffont, Paris.

LIBRAIRIE TRANQUILLE

RÉDUCTION DE 20%
sur \$10.00 et plus

VOUS PAYEZ \$8.00 AU LIEU DE \$10.00
jusqu'en mai 1969

77 Ste-Catherine
Montréal 82 2022

VIENT DE PARAÎTRE DANS LA COLLECTION DU LIVRE DE POCHE CANADIEN

LES TÉMOINS

Un mari tue sa femme.
Est-il coupable?
Pour expliquer son crime chacun des hommes qui sont en lui apporte son témoignage.

de Eugène Cloutier \$1.00

DEJÀ PARUS DANS LA MÊME COLLECTION

QUELQU'UN POUR M'ÉCOUTER: de Real Benoit \$1.00
NEUF JOURS DE HAINE: de Jean-Jules Richard (format géant) \$1.75
INUTILE ET ADORABLE: de Roger Fournier \$1.00
SOUVENIRS POUR DEMAIN: de Paul Toupin \$1.00
LA FAMILLE PLOUFFE: de Roger Lemelin (format géant) \$1.75
LA BELLE BÊTE: de Marie-Claire Blais \$1.00
LE FUNAMBULE: de Wilfrid Lemoine \$1.00

EN VENTE PARTOUT

LE CERCLE DU LIVRE DE FRANCE 8955 Boul. St-Laurent Montréal 11, P.Q. Tél: 384-8760

VIENT DE PARAÎTRE... AUX ÉDITIONS DU JOUR

L'ILE INTROUVABLE

NOUVELLES D'YVES THÉRIAULT

Thériault contant pour le plaisir de conter des histoires éternelles... Des drames brefs, tantôt drôles, tantôt sombres, qui forment dans la mémoire du lecteur des images inoubliables.

En vente partout à \$2.50 - Distributeur: l'Agence de Distribution Populaire inc., 1130 est, rue de Lagachetière, Montréal - Téléphone: 523-1600

EDITIONS DU JOUR
DÉPOSÉ PAR JACQUES HÉBERT
1111 ST DENIS, MONTRÉAL
Q.C. H2Z 1R8

Arts et spectacles

Ginette Ravel chantera Ferland à Sopot



Jeudi soir, la direction de Radio-Canada convoquait les journalistes à une réception en l'honneur de la chanteuse Ginette Ravel, choisie cette année pour représenter le Canada à Sopot, Pologne, où a lieu le Festival International de la Chanson. C'est un Festival qui semble être particulièrement favorable aux Québécois qui, en effet, y remportent chaque année des succès couronnés parfois par des prix. On se souvient que depuis 1963, Radio-Canada a délégué Jean-Pierre Ferland, Monique Leyrac, Pauline Julien, Renée Claude, et l'an dernier Donald Latreuc qui interprète "La Manie" de Georges Dor, d'ailleurs présent à la réception.

pot. Dor était en pleine forme, et d'autant plus qu'il part pour les "vieux pays" très bientôt. Un voyage de plaisir, dit-il, mais qui ne l'empêchera pas de chanter un soir à Cannes où - tenez-vous bien - a lieu un congrès des Clubs Richelieu. Il ira donc leur donner la nostalgie de la Manie, du vieux Chinois et de Saint-Germain.

On sait que cette année Ginette Ravel a remporté un grand succès à la Place des Arts. Est-ce pour cette raison qu'on l'a choisie? Ou bien parce qu'on devait, un beau jour, penser tout naturellement à elle? Chose certaine, elle a les qualités qu'il faut pour représenter vraiment la chanson québécoise. Elle chantera une chanson de Ferland, qui est très belle, "Je reviens chez nous", de même qu'une chanson polonaise, "A quoi cela nous a servi", dont la version française est de Marcel Lefebvre. Elle interprétera aussi, mais hors-concours, "Plus je t'entends", d'Alain Barrière.

Une petite foule animée et colorée se pressait autour de Ginette Ravel en retard près d'une heure, un peu rouge de confusion, modeste, cherchant le plus tôt possible à fuir les photographes dont le métier est pourtant de ne pas lâcher leur proie tant qu'ils ne l'ont pas prise. Il y avait là des patrons de la maison d'Etat, des journalistes, des personnages un peu louches aussi (attirés peut-être par le bar, qui sait?), des camarades de travail de Ginette Ravel, à commencer par Renée Claude et Georges Dor qui se laissaient volontiers photographier aux côtés de la déléguée à So-

Prix de peinture

TORONTO - Rita Letendre, peintre de Montréal, et Rebecca Sisler, sculpteur de Terra Cotta, Ontario, ont remporté les grands prix de \$800 à l'exposition Choix des artistes, organisée dans le cadre de l'Exposition Canadienne à Toronto. Des prix de \$200 pour des oeuvres d'art graphique ont été décernés à Bert Kloezeman, de London, Ontario; Winston Leathers, de Winnipeg; Vera Frankel, de Toronto et Sera Gersovitz, de Montréal. Le jury était composé de représentants de six associations artistiques du Canada.



12e SEMAINE A L'AFFICHE A WIFE IN THE HAND

(pièce canadienne de Jack Crisp) Mardi au vendredi à 8.30 p.m. samedi à 6.30 et 9.30 p.m. Jeanine Beaubien, Len Watt, Eileen Clifford, Bert Adkins, Michèle Chicoine, Scott Savage, Jeanine Beaubien, Jr. ACCÈS A L'ILE STE-HELENE sur présentation de notre billet (une heure avant la représentation), stationnement gratuit. BILLET EN VENTE: BANQUE DE MONTRÉAL, SUCCRURALE POUR DAMES, 1243 ave. Sherbrooke; MEDICAL ARTS PHARMACY, rues Guy et Sherbrooke. Cette pièce me frappe par les attitudes amusantes... les situations cocasses, les personnages typiques... les jeux de mots abondants viennent chatouiller le vieux légume anglais... "A Wife in the Hand" constitue un heureux souvenir pour nos soeurs d'été. Marcel Germain, La Presse. "Those who do not see this production will have missed a chance to see a delightful new play, well staged." Tom Nickell, Express and News, San Antonio, Texas. RÉSERVATIONS 526-0821

MAINTENANT en FRANÇAIS "C'est un film à voir!" "moi, une femme" (I, A WOMAN) DE SUÈDE... UN CONCEPT TOUT NOUVEAU EN FAIT DE CINÉMA ARTISTIQUE Sous-titres Français 18 ANS réservé aux adultes CINEMA LAVAL 688-8200 centre Laval coin boul. St-Martin et route 7 de l'Autoroute (Chamade) (VILLE DE LAVAL) Tous les jours CONTINUEL DEPUIS 1.00 P.M.

CINÉMA

EN LANGUE FRANÇAISE AMHERST - "Fleur d'oeille" 11.00 - 2.35 - 6.20 - 10.15 "Technique d'un meurtre" 12.20 - 4.15 - 8.15 ART CINÉMA - "Les parapluies de Cherbourg" 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15 BRUO - "En attendant les sorcières" 12.20 - 3.45 - 6.42 - 9.38 "La petite Aurélie, l'enfant martyre" 1.45 - 5.04 - 8.20 BONAVENTURE - "La Mariée Était en Noir" 1.30 - 3.05 - 5.10 - 7.20 CANADIEN - "Fantomas Contre Scotland Yard" 2.15 - 4.05 - 10.00 "Deux Macchabées dans un Pacard" 12.20 - 4.10 - 8.05 CHAMPLAIN - "Guepier pour 3 abeilles" 12.20 - 4.36 - 8.12 "Dans la chaleur de la nuit" 1.36 - 6.02 - 10.12 CHATEAU - "Fleur d'oeille" 1.25 - 5.25 - 9.30 "Technique d'un meurtre" 1.10 - 7.25 CHEMAY - "Mille" 12.40 - 3.20 - 6.05 - 8.50 DAUPHIN - "Salle Renoir" "La bataille d'Alger" 7.30 - 9.20 - sam. et dim. 12.45 - 2.30 - 5.05 - 7.30 - 9.30 DAUPHIN - "Salle McLaren" "Vivre pour Vivre" 7.30 - 9.20 - sam. et dim. 12.45 - 2.30 - 5.05 - 7.30 - 9.30 ELECTRA - "Syndicat du Meurtre" 1.40 - 5.00 - 8.15 "Le Shérif aux poings nus" 12.20 - 2.40 - 4.50 - 7.10 ELYSÉE - "Salle Renoir" "Les Riches" 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 - 11.00 (sam.)

FLEUR DE LYS - "L'Inconnu" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 9.20 FRANÇAIS - "La Vengeance de Ringo" 12.30 - 4.10 - 7.40 "Case-lite chinois pour le Suda" 12.50 - 4.15 - 7.45 "La vengeance de Ringo" 2.40 - 6.05 - 9.35 JEAN-TARDON - "Fantomas no 2" 6.00 - 9.45 - dim. 2.23 - 6.00 - 9.45 - "Fantomas no 1" 7.55 - dim. 12.30 - 4.15 - 7.55 KENY - "Belle de Jour" 1.25 - 5.20 - 5.10 - 7.15 - 9.20 LAVAL - "La Grande Vadrouille" 1.40 - 5.20 - 9.20 "Le jeu de la Mort" 12.00 - 3.30 - 7.15 MAISONNEUVE - "Fantomas no 2" 6.00 - 9.45 - "Fantomas no 1" 7.45 MERCIER - "Syndicat du Meurtre" sam. et dim. 12.00 - 3.20 - 6.30 - 9.50 (sam. 6.30 - 9.50) "Le Shérif aux poings nus" sam. et dim. 1.50 - 4.25 - 8.20 (sam. 8.20) PAPIEUX - "Darling" 1.30 - 4.00 - 6.30 - 9.00 PARSISAN - "Caroline Chérie" 10.35 - 12.45 - 2.50 - 4.55 - 7.10 - 9.25 PLAZA - "Fantomas contre Scotland Yard" 2.15 - 4.05 - 10.00 "Deux Macchabées dans un Pacard" 12.30 - 4.10 - 8.05 REVOLI - "La Mélodie du bonheur" soirs 1.15 - Matinée mer. sam. et dim. à 2.15 ST-DENIS - "La petite Aurélie, l'enfant martyre" 12.10 - 3.25 - 6.22 - 9.38 "En attendant les sorcières" 1.45 - 5.04 - 8.20 VILLERAY - "Syndicat du meurtre" et "Le Shérif aux poings nus"

EN LANGUE ANGLAISE ALQUETTE - "Don't look now, we're being shot at!" 1.00 - 3.05 - 5.05 - 7.10 - 9.20 ATWATER - "Yours Mine and Ours" 1.00 - 3.10 - 5.15 - 7.20 - 9.30 CARTEL - "Dark of the Sun" 10.25 - 12.45 - 2.55 - 5.10 - 7.20 - 9.30 CINEMA IMPERIAL - "2001 A Space Odyssey" matinée mer. sam. et dim. 2.00 soirs lun. au sam. 8.30 - dim. 7.30 CINEMA WESTMOUNT SQUARE - "Petula" 1.10 - 3.20 - 5.25 - 7.20 - 9.45 EMPIRE - "Zorba the Greek" 6.20 - 9.45 "Caprice" 8.10 (dim. dès 1.00) LOEWS - "The Odd Couple" 10.35 - 12.45 - 2.55 - 5.05 - 7.25 - 9.20 PLACE DU CANADA - "Prudence and the Pitt" 5.20 - 7.25 - 9.30 (sam. et dim. 1.05 - 3.10) PALACE - "The Detective" 10.25 - 12.35 - 2.45 - 4.55 - 7.00 - 9.15 PLACE VILLE-MARIE - "Petite Sallie" "Sudently A Woman" 12.30 - 2.30 - 4.10 - 6.00 - 7.50 - 9.40 PLACE VILLE-MARIE - "Grande Sallie" "The Graduate" 1.40 - 3.10 - 5.10 - 7.15 - 9.15 SNOWDON - "The Fox" 1.00 - 3.05 - 5.10 - 7.15 - 9.25 STRAND - "The Sea Pirate" 10.00 - 12.55 - 3.50 - 6.55 - 9.55 "Tarzan and the great river" 11.25 - 1.25 - 3.25 - 5.25 VAN HORNE - "Intertide" 12.25 - 2.35 - 4.30 - 7.10 - 9.20 VERDI - Samedi: "Our Mother's House" 12.35 - 4.15 - 8.15 "The Pumpkin Eater" 2.30 - 6.20 - 9.45 Dimanche: "The Trip" 12.45 - 1.45 - 7.00 - 9.55 "The Happening" 2.10 - 5.15 - 8.20 WESTMOUNT - "Rosemary's Baby" 1.20 - 3.55 - 6.30 - 9.20 YORK - "For Love or for Ivy" 1.00 - 3.05 - 5.15 - 7.25 - 9.40

Horaires-TV

Table with columns for day (SAMEDI, DIMANCHE) and time slots (e.g., 7.45, 8.00, 8.30). It lists various TV programs and their corresponding channels.

ET AUTRES LANGUES

Table listing TV programs in various languages, including 'Dames', 'PARVIEUX', 'Sudon', 'FESTIVAL', 'VENDOME', 'JAPONAIS', 'ELYSEE', and 'WESTMOUNT'.

DIMANCHE

Table listing TV programs for Sunday, including 'Le sigle C marque une émission en couleur', 'CBFT', 'CFTM', and 'CFCF'.

CLIMATISE LAVAL

Advertisement for 'LA GRANDE VADROUILLE' featuring Louis de Funès. Text includes '6e mois', '2e film: "JEU DE LA MORT"', and 'Dernier programme 7.45 P.M.'.

le théâtre des marguerites inc.

Advertisement for 'BÉATRICE PICARD ET BERTRAND GAGNON DANS MARY-MARY'. Text includes 'Comédie de Marc-Gilbert Sauvignon avec Mariette Duval, Roland d'Amour, Georges Carrère' and '721-6060'.

THÉÂTRE

EXPO THEATRE: "Les Feux-Follets" 20.30 JAZTEK: le quatuor Pierre Leduc - tous les soirs sauf les lundis. THEATRE DE LA MARGOLINE: "L'arche de Noé" de Carrier - Lévêillé - sur semaine 21h - le dimanche à 20h - relâche les lundis. THEATRE DE LA POUDDRIÈRE: "A Wife in the Hand" de Jack Crisp - du lundi au vendredi - 20h30 - le samedi 19h30 et 21h30 - relâche dimanche et lundi. LE PATRIOTE: "Hère ou là" 21h. THEATRE DES MARGUERITES: "Mary Mary" de Kern - tous les soirs à 21h sauf les lundis et vendredis. THEATRE DES PRAIRIES: "Le Système Raviot" - mar. mer. jeu. dim. 8h. 30. sam. 7h. 30 et 8h. 30 - Relâche les lundis et vendredis. THEATRE DU RICHELIEU: "Vacances pour Jessica" de Green - mercredi, jeudi, vendredi et dimanche à 20h30 - samedi à 19h. 30 et 22h. 30 (sauf au 25 août). FESTIVAL DE STE-AGATHE (théâtre "La Sablière"): "Ines Pérée et Inal Tendue" de Régis Ducharme - tous les soirs, sauf les lundis, à 20h. 30.

PLACE DES ARTS

Advertisement for 'The Pumpkin Eater' and 'Our Mother's House' at 'Le Théâtre du Richelieu'. Text includes '2 films de Jack Clayton', 'Anne Bancroft, James Mason', and 'au Centre Culturel de Beloeil'.

verdi

Advertisement for 'LA BATAILLE D'ALGER' at 'Salle Renoir'. Text includes 'Grand Prix du Festival de Venise', 'de Gille Pontecorvo', and 'LE DAUPHIN'.

RESNAIS

Advertisement for 'LES RICHES' at 'RESNAIS'. Text includes 'de Claude CHABROL avec Jean-Louis TRINTIGNANT, Jacqueline SASSARD', 'Stéphane AUDRAN PRIX DE L'INTERPRÉTATION FEMININE, BERLIN 1968', and '18 ANS'.

LA BONNE ANNA

sous la direction de Henri Norbert avec Monique Lepage, Suzelle Colette, Eve Gagné, Edgar Fruiter, Marcel Cabay. Mise en scène de Gaetan Labreche. Réservation et Informations: Montréal: 861-4801 Ste-Adele: 229-3511

CINERAMA

Advertisement for '2001 a space odyssey' at 'CINERAMA'. Text includes '8h.30 lun. au sam. - 7h.30 dim.', '4e mois', and '1430 Bleury, Montréal, AV. 8-7102 ou 5603'.

CINEMA LES GALERIES D'ANJOU

Advertisement for 'Caroline Chérie' at 'CINEMA LES GALERIES D'ANJOU'. Text includes '18 ANS réservé aux adultes', 'FRANCE ANGLAISE', and 'CINEMA 353-9960'.

RESNAIS

Advertisement for 'BARBE ROUSSE' at 'RESNAIS'. Text includes '18 ANS', 'EISENSTEIN', 'LE DERNIER CHEF-D'OEUVRE DE A. KUROSAWA', and '35 MILTON / 842-6053'.



Arts et lettres

Comédie musicale de Carrier-Léveillé
L'ARCHE DE NOÉ
 Sur semaine: 9 hres, le dimanche: 8 hres. Relâche lundi
 Montréal Ed. Archambault 100 e. Ste-Catherine
 Eastman 297-2862
 Sherbrooke Roy l'Apothicaire 569-5561

"La Ville de Montréal avec la collaboration de Kraft Foods Limitée présente l'Orchestre Symphonique de Montréal dans une série de concerts populaires sous la direction artistique de M. Alexander Broth".

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
"CONCERTS POPULAIRES"



Écoutez votre musique préférée tout en dégustant de délicieux vins, des pâtés, des fromages et des pâtisseries.

"Sérénade d'été"
 Mardi, 20 août — 8:15

JEAN DESLAURIERS, au pupitre
JACQUELINE MARTEL, soprano
PIERRE DUVAL, ténor

OEUVRES DE Berlioz, Verdi, Donizetti, Massenet, J. Strauss, Bizet.

Tables \$2.00 la place • Admission générale \$1.00

ARÉNA MAURICE RICHARD

2800 rue Viau - Montréal • Tél: 872-2440

RÉSERVEZ VOS PLACES LE PLUS TÔT POSSIBLE

CINÉ-ART FILMS présente **BIENTÔT Angelique ET LE SULTAN #5**

A LA DEMANDE GÉNÉRALE!

POUR QUELQUES JOURS SEULEMENT...

INVITATION A TOUTE LA FAMILLE!
 ON RIT AUX ECLATS AVEC...
LOUIS de FUNÈS
FANTOMAS
 #1 ET #2 POUR TOUS
 EN COULEURS **JEAN-TALON**
 JEAN-TALON, A L'EST DE PÉRIEUX — 725-7000
 MAISONNEUVE

LOUIS de FUNÈS
 PLUS DRÔLE QUE JAMAIS!
FANTOMAS
 contre SCOTLAND YARD
 #3 EN COULEURS POUR TOUS
 AUSSI DEUX MACCHABÉES DANS UN PLACARD **PLAZA**
 STATION BEAUBIEN 6505, ST-HUBERT — 274-6155
 STATION BEAUBIEN 1204, E. STE-CATHERINE — 523-5180
CANADIEN

DERNIÈRE SEMAINE

LE FILM QUI ÉVEILLE L'ÉMOTION, LA SENSIBILITÉ ET L'AMOUR! ★★★★★
L'INCOMPRIS
 EN COULEURS Le grand succès DU FESTIVAL DE CANNES POUR TOUS
 STATION BÉRI 858, E. STE-CATHERINE — 288-3303
FLEUR DE LYS

RÉSERVÉ AUX ADULTES 18 ANS
"VOUS FASCINE PAR SON AUDACE!" — L'EXPRESS
 V.O. SUÉDOISE AVEC SOUS-TITRES ANGLAIS
Night Games
 UN FILM DE MAI ZETTERLING
 STATION BEAUBIEN 1204, E. STE-CATHERINE — 523-8400
FESTIVAL



Film récent
"La Bataille d'Alger": pas comme les autres

par Henri Frickx

Extraordinaire. Renversant. Les mots ne suffisent pas à exprimer toute la puissance de cette oeuvre exceptionnelle qu'est "La Bataille d'Alger" qui prend aujourd'hui l'affiche au cinéma Le Dauphin. Cette production italo-algérienne, conduite sous la direction de Gillo Pontecorvo, demeure comme un exemple de ce que doit être un film engagé. Ici, pas de vaines palabres, nulle démagogie, rien que la vérité mise à nu. Et de quelle brillante manière: sous forme de document. "La bataille d'Alger" montre la bataille du Front National de Libération contre les colonialistes français et qui s'étend sur une période de huit ans, plus précisément de 1954 jusqu'à l'accession à l'indépendance le 2

juillet 1962. Il est presque inimaginable que le film ait entièrement été tourné en 1966, avec l'aide de la population d'Alger, et qu'il ne fait à aucun moment appel aux actualités filmées. Aussi impensable que cela puisse paraître, tout a été reconstitué pour les besoins du film. Le réalisme saisissant du film est donc le résultat d'une mise en scène hors-paire à laquelle s'ajoute une minutie dans la réalisation qui va jusque dans les moindres détails. Rien n'a été négligé pour rendre le tout aussi authentique que possible, comme si toutes les images avaient été prises sur le vif. Cinéma vérité d'un autre ordre. Nullement romancé, ne rapportant que des faits véridiques et vérifiables,

le film est d'une authenticité bouleversante. Pas étonnant que le film ait été interdit en France et qu'il ait soulevé les foudres de la censure politique. En effet, les Français ne sont pas montrés sous leur plus beau jour. La politique française en Algérie est ici durement malmenée, de même que l'immobilisme de l'O.N.U. Nous sommes les témoins d'atentats à la bombe, à la mitrailleuse, à l'arme blanche. Nous sommes témoins du racisme colonial et de la situation intenable qui en résulte. Témoins, nous le sommes aussi des tortures que subissent les prisonniers arabes, le seul moyen de venir à bout de leur mutisme. Nous assistons à la lente évolution des hos-

tilités: de la grève générale à la guérilla, aux combats de rue maison par maison. Faut-il répéter que tout cela n'a pas été pris sur le vif, mais est une fidèle reconstitution des principaux événements qui amenèrent la libération de l'Algérie? C'est ainsi que nécessairement, "La bataille d'Alger" est un film que je recommande à tous comme étant l'un des documents les plus admirables de notre siècle, et qu'il faut voir absolument en toute objectivité d'esprit. Ajoutons simplement que ce film s'est mérité le Grand Prix au Festival de Venise, le Grand Prix de la critique internationale, le Grand Prix du Festival d'Acapulco. Que dire de plus!

Rencontre
Les frères Kuchar:
l'Underground
décrypté

Continuant avec un courage qu'il faut signaler la prospection du cinéma expérimental, les deux directeurs du Centre de cinéma Underground de Montréal ont invité, cette semaine, deux cinéastes américains à venir présenter leurs films. Deux jeunes gens nous sont donc arrivés; grands pieds, grandes mains comme tout Américain qui se respecte; un sourire aux lèvres par surcroît, et cette affabilité, teintée d'humour, qui semble être de plus en plus la marque de nos jeunes contestateurs d'outre-frontières. Il s'agit de Mike et de George Kuchar; ils sont deux parmi les moins inconnus de cinéastes Underground de New York. Armés tous deux depuis qu'ils ont treize ans d'une caméra qui fut 8mm avant de devenir 16, on connaît et commente de plus en plus leurs films que d'aucuns trouvent trop commerciaux (il faut dire "lisibles"), d'autres d'excellente qualité. Dimanche prochain, on verra donc au théâtre Revue un Festival Kuchar: deux films de Mike, "Variation" et "Fragments", l'autre de George "Corruption of the Damed" mais ce dernier dure une heure. Ce que ces films valent, on le saura après. Mais le monde des Kuchar n'est jamais inintéressant. D'ailleurs, ils seront là tous deux pour le commenter.

important mais pas pour mes films. L'acte sexuel est comme celui de manger, agréable mais difficilement filmable. c) La drogue: "Je ne pense pas qu'on devrait en interdire l'usage. Mais il faudrait le contrôler. Le danger de la drogue est réel. Je suis contre le danger, pour l'expérience si d'aucuns sont tentés. Que le gouvernement ouvre des maisons spéciales. George dit: a) La guerre du Vietnam: "Je n'y suis pas allé et je ne tiens pas à y aller". b) Le sexe: Ça peut faire un bon départ pour un film". c) La drogue: "Je suis plutôt tenté par l'alcool". Mais peut-on prendre ces réponses au sérieux. Les frères Kuchar ne semblent pas trop y tenir. Leur parler-on de politique qu'ils répondent en chœur "Je ne fais pas de politique", tandis que leurs quatre yeux bleus clignent. Si on leur demande pourquoi ils font des films, Mike répond "quand je suis dans un mood je tiens à le matérialiser" et George "parfois je n'ai rien d'autre à faire".



— Est-ce que Godard est un cinéaste Underground? — On peut presque le considérer comme tel, répond Mike, bien qu'il participe de circuits commerciaux. **Le commerce** Le commerce est, comme l'on sait, un des chevaux de bataille du cinéma Underground; pour certains, c'est même son cheval de Troie. — Les distributeurs, dit Mike devant George qui acquiesce, ont une idée fixe: satisfaire le public, lequel a toujours raison. C'est fatalement le distributeur qui empêche le vrai cinéma d'exister. — Et comment le cinéma Underground peut-il vivre sans commerce? — Le prix moyen d'un film varie de \$500 à \$1,000 pour un vingtaine de minutes; il peut aller jusqu'à \$6,000 pour une heure. Mon frère et moi arrivons finalement à récupérer notre mise de fonds ça peut prendre des années d'ailleurs. Il y a actuellement plusieurs centaines de cinéastes Underground aux Etats-Unis; une dizaine de salles ont des programmations Underground; de même musées, cinémathèques, cinémas universitaires projettent nos films. Le public augmente constamment. Les cinéastes ont formé des sortes de clubs où ils s'entraident, etc. Enfin nous avons des revues pour expliquer le sens de notre travail, dont évidemment Film Culture. — Quel est le cinéaste Underground le plus célèbre actuellement? — C'est encore Anger. **L'avenir** Quelles que soient les difficultés que rencontrent partout

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
 Franz-Paul Decker, directeur artistique

DERNIER CONCERT DU FESTIVAL D'ÉTÉ

au pupitre **FRANZ-PAUL DECKER**
 solistes **HEATHER THOMSON,** soprano
 L'exceptionnelle Marguerite de "Faust" au Festival Mondial
PERRY PRICE, jeune ténor américain

PROGRAMME
 Extraits de: Die Fledermaus, Le Baron Tzigane, Nuit à Venise (J. Strauss)
 Madame Dubarry, Bettelstudent (Milloecker) - La Veuve Joyeuse (Lehar)

LUNDI 19 août — 8.30 p.m.
 Prix populaires: \$1.75 • \$2.25 • \$3.50 • \$4.25

PLACE DES ARTS THÉÂTRE MAISONNEUVE
 MONTRÉAL 18 (QUÉBEC). TÉL.: 842-2112

Billets en vente aussi au Service de vente des billets Centaur, Instant Theatre — Place Ville-Marie — 878-1184

Feux-follets 65 danseurs, chanteurs et musiciens

Le spectacle le plus entraînant au Canada
à l'expo-théâtre
 Tous les soirs à 20h.30
 Relâche le dimanche
 Du 12 au 31 août
 Matinées les samedis à 14h.30
Billets offerts à moitié prix
 aux magasins Morgan - Centre Ville - Dorval - Rockland et Boulevard
 \$2.00 et \$2.25
 Au guichet de l'Expo-Théâtre:
 Tél. 866-3726
 \$4.00 et \$4.50

(Dernière chance de voir les Feux-Follets avant leur tournée européenne)

DES HORS-D'OEUVRE AUX CHEFS-D'OEUVRE
 Avis aux mélomanes et aux fins gourmets. Notre chef cuisinier et notre chef pâtissier vous offrent les menus de choix dans la salle à manger et à la cafétéria de notre nouveau Pavillon Central. Venez dîner chez nous et dégustez nos bons vins. Visitez les expositions d'art et admirez le coucher de soleil sur le Mont Orford. Terminez votre soirée en écoutant un concert dans notre salle.

LE CENTRE JMC ORFORD
 (arts et musique)
 Parc Provincial du Mont Orford, Magog, Québec
 Réservations: C.P. 280, Magog, Québec
 Tél. Magog 843-3981 — Montréal 274-4378 et 861-0210

CONCERTS DE FINS DE SEMAINE à 20 h. 30	COURS PUBLICS D'INTERPRÉTATION à 20 h. 30
17 août KARL ENGEL, piano	à 20 h. 30
18 août PIERRE MOLLET, harpe	R. RAMPTON, W. PELLETIER (opéra) 20, 22 août
24 août Théâtre: "Le fou d'Agolou"	
25 août "Le fou d'Agolou"	
31 août Avant-Prime de L'OPERA DE POUSSIÈRE de MARCEL LANDOWSKI	P. MOLLET (mélodie) 27 août
1 sept. Première Nord-Américaine de L'OPERA DE POUSSIÈRE	

EXPOSITIONS
 10 — 26 AOÛT
 "Nouvelles Amériques" exposition de peintures de jeunes diplômés des écoles d'art"

SALLE À MANGER • BAR • CAFETERIA

Pourquoi choisir L'INSTITUT ALIE?

L'Institut Alie, maison d'enseignement secondaire fondée en 1947, connaît depuis plusieurs années une stabilité matérielle et professionnelle comparable à celle des institutions les mieux cotées. Il se donne comme mission d'apporter un complément au système public en présentant les programmes officiels selon les méthodes dynamiques et actives qui répondent davantage aux aspirations d'un certain nombre de parents ou d'élèves.

PROGRAMME D'ÉTUDES:
COURS — Notre maison offre le cours secondaire complet (commercial, scientifique, général, C.P.E.S.) tel que défini par le Ministère de l'Éducation.

POUR VOUS INSCRIRE:
Prenez rendez-vous sans tarder avec le directeur pédagogique ou son assistant.



GERALD PIGEON
directeur pédagogique
B.A., M. Com., B. Ped. Br.A.



MICHEL CHOUINARD, B.A.
assistant du directeur
pédagogique (jour)

À votre service...

- COURS DU JOUR
8e à 12e Scientifique-Générale-Commercial
12e Commerciale-Spéciale, C.P.E.S.
- COURS DU SOIR
8e à 11e Scientifique-Générale-Commerciale
Conversation anglaise
- COURS PAR CORRESPONDANCE
7e à 11e Scientifique-Générale-Commerciale.
(PROSPECTUS SUR DEMANDE)



INSTITUT ALIE

Prenez un rendez-vous en signalant
842-1791

4364 ST-DENIS (métro Mont-Royal)

INSTITUT FRANÇAIS

(Église Unie du Canada)

"Un internat pas comme les autres"

- Pour garçons et filles de la 1ère à 11e
- Enseignement à l'extérieur
- Maison bilingue
- Études surveillées
- Loisirs organisés

Renseignements auprès du:
Directeur: 645-8309
12625 est, rue Notre-Dame,
Pointe-aux-Trembles, Qué.

Maisons d'enseignement

La méthode de Steno Alphabétique
La STENOYPIE
vous permettra d'enregistrer intégralement conférences, discours de hauts fonctionnaires... à la vitesse même de la parole, aussi rapide soit-elle.
DEVENEZ sténographe de Direction, Legal, Officiel, Parlementaire, de discours, etc. Nous vous préparons pour les examens Officiels.

• COURS DU JOUR • COURS DU SOIR

IFS

Institut F. QUITARD de Sténotypie
1290 rue ST-DENIS, Suite 89, Montréal - Tél. 866-2295

Institut de Culture générale

directeur fondateur
MARCEL ALEXANDRE

Consultations sur rendez-vous seulement

4029 ave Lacombe Rentrée le 12 sept. 1968
Tél: 737-1350

COURS DE LA VÉRENDRYE
4938 rue Piedmont, Montréal
(Côte-des-Neiges et Queen Mary)
TÉL. 737-4372
Éducation et préparation aux études
GARÇONS ET FILLES DE 3 À 6 ANS

PRÉPAREZ VOTRE AVENIR

- PROGRAMMEUR (Autocodeur - cobol 360 - Fortran IV)
- PERFORATRICE (Key punch) Pratique sur MACHINES IBM

CONSULTEZ
L'INSTITUT DE PROGRAMMATION
POUR INFORMATIONS **739-3388**
3333, Queen Mary Road, Suite 292
COURS DU JOUR ET DU SOIR

CENTRE DE RÉCUPÉRATION SCOLAIRE INC.
INSTITUT PRIVÉ ST-LOUIS
5226 Avenue du Parc

Cours secondaire (7e, 8e, 9e, 10e et 11e)
Classique, Scientifique

Pour informations: (prospectus sur demande)
Entrevues sur rendez-vous seulement
En tout temps de 9h à 6h 273-0881

- Enseignement individualisé par fiches.
- Test diagnostique à l'arrivée, en vue de l'établissement d'un programme personnel de récupération.
- Système de tuteurs responsables.
- Respect du rythme individuel.
- Tiers-temps sportif: Gymnase - Piscine.

COLLÈGE ROUSSIN
Cours secondaire scientifique (garçons)

EXAMEN D'ADMISSION
(samedi 17 août, à 2h. hres p.m.)

Places disponibles pour pensionnaires de 8e année seulement. (Apporter les bulletins).

COLLÈGE ROUSSIN,
12085 est, rue Notre-Dame,
Pointe-aux-Trembles,
Montréal 5, P.Q.
Tél.: 645-4553

INSTITUT FAMILIAL BILINGUE
Institution privée et dirigée par les Soeurs de Sainte-Anne

Pensionnat pour jeunes filles

COURS SECONDAIRE
10ème et 11ème années cours général et sc.-lettres
C.P.E.S. (secondaire V)

COURS POST-SECONDAIRE
12ème et 13ème années section française
12ème et 13ème années section bilingue
(programme des Instituts familiaux)

Renseignements: Tél. 839-2572

INSTITUT FAMILIAL BILINGUE
Saint-Jacques (Montcalm)

LES ÉTUDES COMMERCIALES DE L'EST INC.

EBC

EASTERN BUSINESS COLLEGE INC.

RECONNU PAR LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION
UNE ÉQUIPE GAGNANTE

M. G. Bélanger, dir. Roger de Bellefeuille Louise Laporte Roland Felton

M. G. Bélanger, Dip. Péd.

Inscrivez-vous dans une institution vraiment spécialisée dans le cours commercial
... 10e ... 11e ... 12e ...
Gratuité des manuels scolaires
Les inscriptions ont lieu tous les jours, les mardis et jeudis soirs de 7 h. à 9 h.
3630 EST, rue ONTARIO
Références: Nos résultats exceptionnels aux examens officiels

NOUS ACHETONS VOS MANUELS DE L'AN DERNIER
ACHETONS-VENDONS-ÉCHANGEONS

LIVRES DE CLASSE
USAGÉS ET NEUFS
COURS CLASSIQUE ET SUPÉRIEUR

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 40%

LIBRAIRIE MÉNARD
222 EST, STE-CATHERINE - 861-5621
Entre St-Denis et St-Laurent
(2 rues à l'ouest de St-Denis)

ESPAGNOL ITALIEN

25 cours - un soir par semaine

à deux endroits faciles d'accès

DANS LE CENTRE ET DANS LE NORD DE LA VILLE

DÉBUT DES COURS, AUX 2 ENDROITS:
lundi, 23 septembre; mercredi, 25 septembre

CERTIFICATS ET DIPLOMES RECONNUS TOUS LES PRIVILEGES DU MEMBRE:
Soirées de films, diners-causeries, excursions, bulletins, etc.
Prix de faveur à plusieurs spectacles et concerts.

DEPUIS 1940, PLUS DE 12,000 ÉTUDIANTS ONT SUIVI NOS COURS

Pour renseignements, écrivez ou téléphonez à
L'Union des Latins d'Amérique

TELEPHONES: 844-6835 844-2433

GRATIS

L.D. 17/8/68

L'UNION DES LATINS D'AMÉRIQUE
57 ouest, rue St-Jacques, Montréal 1, P.Q.

Je désire des renseignements au sujet de vos cours D'ESPAGNOL D'ITALIEN
aussi votre dépliant et quelques exemplaires de votre bulletin

Nom.....
Adresse..... Tél.....

OBTENEZ PLUS DE CONFIANCE EN VOUS-MÊME

AUGMENTEZ VOTRE REVENU GRÂCE AU COURS

DALE CARNEGIE EN FRANÇAIS

ASSISTEZ À UNE SOIRÉE EXPLICATIVE GRATUITE
JEUDI 22 AOÛT À 8.00 P.M.
SUITE M-21 - MEZZANINE
NOUS ORGANISONS LES GROUPES AUTOMNE '68

Hôtel Sheraton Mt-Royal, 1455, rue Peel (Suite M-21)
Renseignements: Jacques de Bellefeuille 845-5264

Procurez-vous vos manuels scolaires et livres de référence à la

LIBRAIRIE LIAISONS-VERDUN

4900 AVENUE VERDUN
Montréal 19 — 766-3643

LA LIBRAIRIE LA PLUS ORIGINALE ET LA PLUS ACCUEILLANTE DE LA PROVINCE

A 5 MINUTES DU CENTRE-VILLE — STATIONNEMENT FACILE

ÉCOLE SCIENTIFIQUE LAFOND

1947 PROGRAMME ET DIPLOME OFFICIELS DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION 1968

Cours pour adultes — Soir

Secteur scientifique DURÉE: 1 AN

- * 10e Sciences-Lettres
- * 11e Sciences-Lettres
- * 11e Sciences-Math.
- * Secondaire V

Secteur général DURÉE: 1 AN

- * 8e et 9e année générale - 1 an (Français, Anglais, Math.)
- * 10e année générale - 1 an
- * 11e générale - 1 an

- * COURS DE RECYCLAGE pour les ÉLÈVES de 11e GÉN.-MATH. en vue de la 11e Sc.-Lettres
- * COURS DE RECYCLAGE pour les INFIRMIÈRES en vue du Baccalauréat en Nursing
- * COURS DE LECTURE RAPIDE: Durée 1 soir par semaine pendant 8 semaines.
- * COURS DE CONVERSATION ANGLAISE: Durée 15 semaines.

Les succès académiques de nos élèves sont la meilleure garantie offerte par l'école.

ENTRÉE: le 4 septembre Inscrivez-vous maintenant

Heures de bureau: lundi, mardi, mercredi de 10 h. a.m. à 8 h. p.m.

Bureau:
TÉL.: 525-1436 — 525-5272 820, rue CHERRIER, Mt

COLLÈGE FRANÇAIS
185 ouest, FAIRMOUNT — Métro Laurier

- Collège à direction laïque, mixte
- Reconnu comme Collège classique en 1963
- 1,200 élèves — Canadiens français et Français en 1966-67 et 67-68.

INSCRIPTIONS

- EN PRÉ-CLASSIQUE (6e et 7e années en 1 an)
- EN ÉLÉMENTS LATINS (élèves de 6e et 7e année)
- EN 8e SECONDAIRE, sans latin (conforme à la nouvelle réforme du bac)
- EN BELLES-LETTRES SPÉCIALES (élèves de 11e)
- ET RHÉTORIQUE élèves de 12e année

AUTRES INSCRIPTIONS

- 1 — **PRIMAIRE:** primaire français en 5 ans — jardin d'enfants: dès l'âge de 3 ans — pré-scolaire: à 4 ans — 1ère année: 5 ou 6 ans — classe spéciale d'Éléments français ou Pré-classique pour élèves de 5e ou 6e année
- N.B. — Autobus scolaire spécial à partir de septembre pour la Rive Sud: Boucherville, Longueuil, Jacques-Cartier, St-Lambert, Gr. Park, Brossard...
- 2 — **SECONDAIRE**
Avec latin: ÉLÉMENTS LATINS À VERSIFICATION (Programme de la FACULTÉ DES ARTS)
Sans latin: 6e française à 3e française (8 à 11e année secondaire)
- 3 — **COLLEGIAL:** en 2 ou 3 ans selon études antérieures

COUVERTURE DE COURS DU SOIR

POUR ADULTES: préparation au Baccalauréat français en 1-2 ou 3 ans selon la formation préalable.

BELLES-LETTRES SPÉCIALES avec options littéraires (avec ou sans latin) et scientifiques (avec ou sans latin) pour les élèves de 11e scientifique ou les bons élèves de 11e générale.

Renseignements et inscriptions: 272-0754, 272-1455

TECHNIQUES D'ADMINISTRATION

LE COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT EN COLLABORATION AVEC L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

OFFRE LES COURS DU SOIR SUIVANTS

- Matières juridiques
- Comptabilité - I
- Mathématiques financières
- Organisation de l'entreprise
- Rédaction de Rapports
- Statistiques

CONDITIONS D'ADMISSION

ÉTUDIANTS RÉGULIERS: avoir complété avec succès une 11ème année sciences-lettres ou mathématiques

ÉTUDIANTS LIBRES: peuvent être admis à certains cours après étude du dossier

INSCRIPTION: jusqu'au 6 septembre 1968

DÉBUT DES COURS: semaine du 15 septembre 1968

Pour renseignements et demande d'admission s'adresser au:

Bureau des Admissions Collège Edouard-Montpetit, 945, chemin de Chambly, Cité de Jacques-Cartier, Tél.: 679-2630

L'enfance exceptionnelle vue à travers la gaieté et la joie des adolescentes de la Résidence Chomedey

un reportage de Solange CHALVIN

L'enfance exceptionnelle a mille visages. Celle que nous avons rencontrée, cette semaine prend l'image de jeunes filles de 13 à 18 ans, semi-éducables, mais dont le quotient affectif est bien plus élevé que la moyenne d'entre nous.

"Ces enfants sont attachantes parce qu'elles connaissent vraiment à l'état pur, l'amour, la générosité, le désir de servir" me dit la directrice de cette grande maison familiale assez luxueuse, entourée d'un magnifique jardin qui n'a rien d'une institution pour débilés mentaux.

A peine ai-je franchi l'espace qui me sépare de ma voiture à l'entrée de la maison dont la porte est toute grande ouverte, deux ou trois filles m'accueillent, me témoignent des marques de sympathie dont nous avons perdu l'habitude dans la société d'efficacité dans laquelle nous évoluons. Elles me présentent de questions, voudraient me présenter leur maison, leur chambre, leurs amies.

prennent à faire la cuisine plutôt que de servir aux tables, c'est parce qu'une équipe dynamique, sous la responsabilité d'une mère de famille, Madame Anne de Fraguier, s'est mise dans la tête que ces filles devaient être heureuses coûte que coûte et sortir graduellement de leur passivité.

Leur apprendre un métier

Sans savoir qu'elle me répète exactement les mêmes paroles que le fondateur de l'Arche, M. Jean Vanier qui accordait en mars dernier, une entrevue exclusive à notre journal, la directrice me dit que son équipe poursuit un but commun: "susciter chez ces filles le désir de vivre" et aussi "susciter chez les parents de ces filles, la fierté, l'admiration pour ce qu'elles peuvent réaliser, malgré leur handicap".

Ce désir de vivre, c'est par le travail, par une occupation propre à chacune, par une prise de conscience de ses possibilités que Mme de Fraguier veut l'inculquer à "ses filles". Aussi les projets sont-ils nombreux pour septembre prochain. La rentrée scolaire doit signifier pour ces jeunes comme pour les enfants normaux, le recommencement de travaux suivis, l'apprentissage de nouvelles disciplines. Les cours se situent au niveau d'une première ou deuxième année primaire. Quelques-uns peuvent apprendre à lire et à écrire mais la majorité dont le quotient intellectuel se situe entre 35 et 60 ne pourront guère dépasser le niveau d'une première année scolaire.

Il reste cependant bien des choses à leur apprendre pour se débrouiller dans la vie. Combien de travailleurs manuels de nos jours n'ont guère dépassé ce niveau, nous dit Mme de Fraguier, et pourtant ils peuvent exercer des travaux de simple manutention dans l'industrie, le commerce, les secteurs tertiaires comprenant les emplois à la chaîne, les petits travaux domestiques, etc.

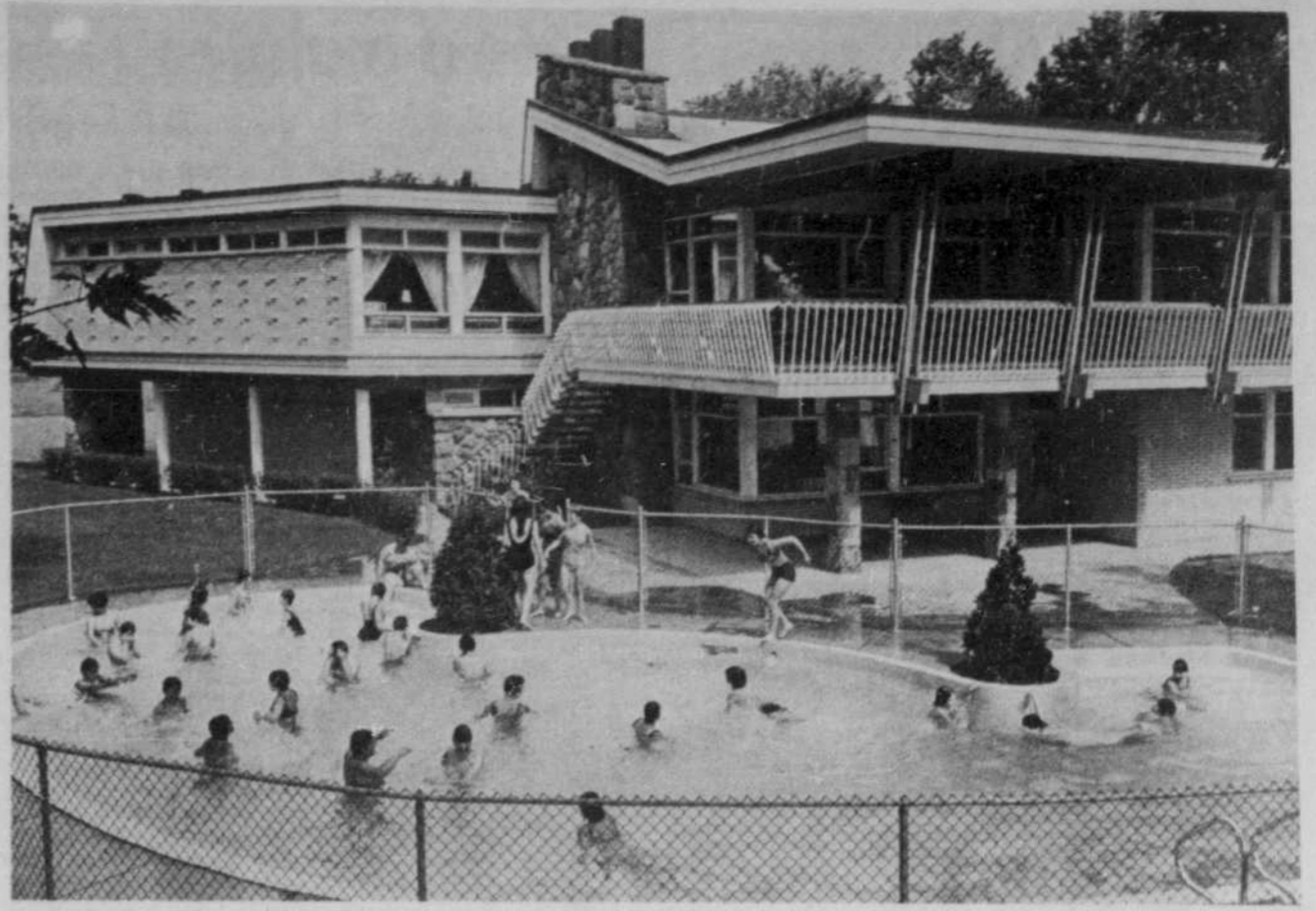
Aussi l'équipe de la Résidence Chomedey voudrait-elle dès septembre équiper sa grande maison d'un petit atelier de couture, d'artisanat simple comprenant le tricot, la poterie, la céramique, le tissage, la cuisine et permettre aux filles de choisir selon leurs goûts personnels l'apprentissage leur convenant le mieux. Cet apprentissage devrait répondre non seulement aux possibilités des filles, nous dit la directrice mais éven-

tuellement leur permettre de travailler tout en continuant de vivre au milieu d'une famille susceptible de les comprendre, de les aimer, de les aider.

Les garder ou les placer?

On connaît l'angoisse des parents devant ce dilemme. Doit-on garder à la maison un enfant semi-éducable ou est-il préférable de le placer en institution? Il n'y a pas de réponse sûre à cette question et tout dépend des conditions familiales et du degré de déficience de l'enfant.

Toutefois, nous dit Mme de Fraguier, qui avant d'être à la Résidence Chomedey, a donné pendant plusieurs années des cours à des enfants exceptionnels et a dirigé en France une maison de rééducation sociale, "je crois qu'elles sont plus heureuses dans une maison comme la nôtre que dans leur famille". Cela s'explique parce qu'ici elles peuvent être elles-mêmes sans risque qu'on se moque d'elles alors que dans leur famille, à l'école, dans la société, elles développent une agressivité incontrôlable vis-à-vis des bien-portants, ceux qui peuvent tout faire dix fois plus vite qu'elles. Cela



L'heure du bain est une détente extraordinaire pour ces jeunes et en même temps un exercice très formateur. Certaines d'entre elles, malgré des handicaps intellectuels importants, nagent comme de vrais poissons et

plongent fort gracieusement. Selon la directrice, la débilite n'a rien à voir avec la natation puisqu'on apprend aujourd'hui à des bébés d'un an à nager, à flotter et à se mouvoir seuls dans l'eau.

les paralyse... elles se rendent compte de leurs faiblesses, de leurs déficiences et sont en proie à un découragement inconscient mais perceptible pour toute personne qui les connaît et les aime".

Pénurie de maisons

Tous les parents qui ont tenté un jour ou l'autre de trouver un foyer pour un enfant déficient savent à combien de portes closes ils ont dû frap-

per. Les demandes sont beaucoup plus nombreuses que les places disponibles dans ces résidences, et l'Institut Anbar, sous ce chapitre, ne fait pas exception à la règle. Par conséquent, une fois de plus, nous devons revenir à la charge pour réclamer l'ouverture non d'immenses institutions pour débilés mentaux mais de maisons de type pavillonnaire se prêtant mieux à l'établissement d'un climat familial et d'une meilleure intégration de ces jeunes dans la société.

A 20 ans, l'institut psychiatrique?

Ce qui est tragique nous dit la directrice de Chomedey, c'est l'inexistence de maisons pour jeunes adultes et adultes. "Que feront-elles quand elles auront 20, 30 et 40 ans? Où iront-elles?"

C'est également le problème de tous les parents qui ont réussi soit à garder auprès d'eux leurs enfants, soit à les placer durant l'adolescence, dans des écoles spécialisées. Le Dr Bernard Tremblay de St-Jérôme qui est arrivé à la Résidence Chomedey pendant que nous en faisons la visite, afin de passer "ses" filles à la visite médicale, n'a pas craint de nous affirmer qu'on ne dispose d'aucune maison à offrir aux adultes débilés mentaux — en dehors des institutions psychiatriques. Il est urgent de créer des maisons d'accueil, mais personnellement les oeuvres de charité n'ont jusqu'ici produit leurs largesses à ce secteur défavorisé.

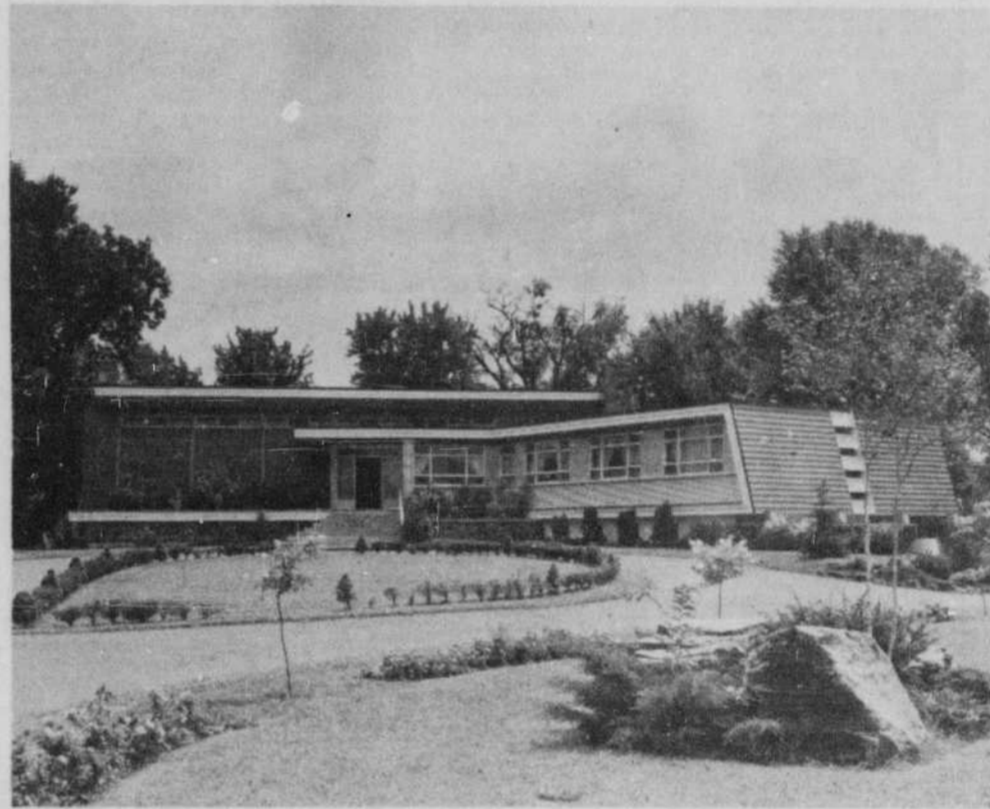
C'est pour répondre à ce besoin que l'Arche a été créée en France mais la formule, malheureusement, n'a pas encore immigré au Canada. L'Arche n'est pas une clinique, encore moins une maison de rééducation; c'est un foyer pur et simple dirigé par un ménage ou par une veuve où les repas sont préparés dans une cuisine centrale. Ces foyers sont décorés comme des maisons normales et les déficients — de plus de 20 ans — y logent et y invitent leurs amis. Aux heures de travail, ils partent pour les ateliers ou chez les employeurs de la région pour ceux qui ont un travail. A midi et le soir, ils se retrouvent autour de la même table. En plus, ils participent à la vie communautaire et récréative du village.

Des maisons pour ceux qui ne vivent pas au même rythme que les autres

L'Arche est sans doute une formule qui répond plus humainement aux besoins des déficients que l'institut psychiatrique. Tout en ne sentant pas la division qui existe entre eux et leur propre famille, entre eux et le monde du travail, les déficients se sentent à l'aise et acceptés dans un foyer qui ressemble à celui de tous les autres. C'est la formule de l'avenir, une formule coûteuse pour la société, mais qui se répand déjà dans d'autres pays. Le Canada a déjà tenté quelques expériences à titre privé, mais aucune jusqu'ici n'a rejoint le grand public.

Ce rêve de Jean Vanier, fondateur de l'Arche est partagée par la directrice de Chomedey qui souhaite que des maisons semblables existent enfin quand "ses" filles auront dépassé 20 ans. Mais il semble difficile aux organismes privés d'entreprendre seuls une telle oeuvre. C'est sans doute dans une participation mixte privée et gouvernementale que la solution sera possible et que de telles maisons verront le jour. Est-il acceptable que des déficients ou semi-éducables soient entassés dans des instituts psychiatriques alors qu'ils pourraient vivre en foyers organisés, tout simplement parce qu'une société trop organisée n'a pas prévu de place pour ceux qui ne vont pas au même rythme que la majorité de ses membres?"

La maison Chomedey, une solution partielle à un problème global: celui de l'acceptation dans notre société des moins productifs mais sans doute des plus riches d'amour des autres.



Cette luxueuse maison qui n'a pas du tout l'allure d'une institution est le refuge d'une quarantaine de filles de 13 à 18 ans atteintes de déficiences mentales à des degrés divers. Elles y vivent une vie de famille normale tout en participant à des activités scolaires ou d'apprentissage de métiers adaptées à leur quotient intellectuel. (photo Decarie).

Un climat familial

L'Institut Anbar dont les fonds proviennent à la fois du gouvernement et d'organismes privés, administre huit résidences pour débilés mentaux dans la région de Montréal. Celle que nous avons visitée — la Résidence Chomedey — la plus récente n'a rien d'une institution classique ou d'un orphelinat. C'est une merveilleuse maison unifamiliale très moderne qu'un propriétaire sans doute trop audacieux avait fait construire pour les besoins de sa famille et qu'il dut abandonner par la suite.

C'est grâce à une étroite collaboration avec le ministère du Bien-être social que l'Institut Anbar a pu acquérir cette magnifique propriété.

Piscine, salle de jeux, salle à manger, chambres à coucher, coin-télévision, patio, tout est à l'échelle d'une grande famille. Mais l'ambiance qui y règne n'est pas le fruit du hasard. Si les filles circulent librement sur la propriété, sans désir d'évasion, si elles acceptent de participer à des activités dirigées alors que leurs tendances personnelles les pousseraient plutôt à l'inaction, si elles plongent joyeusement dans la piscine au lieu de dormir au soleil, si elles ap-

PENSIONNAT PRIVÉ MIXTE

- * Cours primaire accéléré
- * Méthodes actives
- * Direction des Soeurs des Sacrés-Coeurs
- * Site idéal au Mont St-Bruno
- * Piscine intérieure
- * Cours de natation, de ballet et de judo
- * Reentrée le 9 septembre

PENSIONNAT DES SACRÉS-COEURS, SAINT-BRUNO

S'adresser à la directrice, téléphone 653-6511

Message Spécial AUX MAISONS D'ENSEIGNEMENT

Nous sommes en mesure de vous fournir le modèle exact d'écusson que vous désirez pour vos élèves, d'après vos propres spécifications et même de vous soumettre une esquisse préparée par nos artistes si vous le désirez.



ÉCUSSENS DE TOUTES SORTES

PLUS DE 70,000 ÉCUSSENS EN MAGASIN - Brodés au fil de soie, fil métallique, fini velouté, chenille, etc. Si vous désirez la visite de notre représentant ou tout autre renseignement écrivez ou téléphonez. Consultez des spécialistes de plus de 20 ans d'expérience dans ce domaine.

Nous vous invitons à visiter notre Kiosque # 107 à l'Exposition des Fournisseurs du Clergé et des Communautés Religieuses - les 19-20-21-22 août '68 au CENTRE PAUL SAUVÉ, 4000 est, rue Beaubien, Montréal.

VESTIAIRE DES ÉTUDIANTS

210, rue St-Jean, Longueuil, Qué. 677-6301

La libéralisation de mon pays est certaine déclare une Tchèque de passage au Canada

OTTAWA — Le peuple tchécoslovaque réagira avec violence si l'Union soviétique veut empêcher la nouvelle tendance du pays à la libéralisation.

Des cours de sécurité au volant

Des cours de conduite automobile s'adressant aux enfants et aux adultes seront donnés, jeudi prochain le 20 août, de 14h à 16h à la Place des Nations à Terre des hommes. Des voitures de course miniature équipées de freins et d'un accélérateur pouvant atteindre la vitesse de dix milles à l'heure seront mises à la disposition du public. On y enseignera les meilleures habitudes de conduite automobile.

Seuls les enfants âgés de plus de six ans et les adultes pourront conduire les petites voitures sur une piste délimitée par des pneus de caoutchouc. Des cours identiques sont donnés chaque jour à l'intention des enfants au Jardin du Petit prince de Terre des hommes.

Avant que je parte, a-t-elle expliqué, le gouvernement a établi le programme qu'il devait discuter avec les Russes. Tout le monde était d'accord pour appuyer le gouvernement.

"La meilleure chose dans les changements incroyables que sont survenus dans notre pays c'est que jusqu'à présent, il n'y a pas eu violence".

"Ce n'est pas arrivé comme en Hongrie il y a dix ans, a ajouté Mlle Slavickova. Peut-être l'époque est-elle meilleure".

C'est ce que déclarait mercredi à Ottawa Mlle Danka Slavickova.

Mlle Slavickova est arrivée au Canada il y a deux semaines. Elle était parmi les trois délégués de la Tchécoslovaquie à la conférence mondiale des Young Men's et Young Women's Christian Association qui se tenait à Geneva Park, Ont.

Mlle Slavickova, veut contribuer à établir un "Y" dans son pays où l'organisme est interdit depuis les années 50. Elle étudie depuis quatre ans à l'université Charles, en Tchécoslovaquie, en vue d'enseigner l'anglais et l'art.

Parlant de la présence des forces militaires soviétiques dans son pays, la jeune fille a admis que ses compatriotes avaient été quelque peu effrayés. "Mais, a-t-elle ajouté, personne ne peut penser que ces changements dans notre pays ne dureront pas".

"Avant que je parte, a-t-elle expliqué, le gouvernement a établi le programme qu'il devait discuter avec les Russes. Tout le monde était d'accord pour appuyer le gouvernement.

"La meilleure chose dans les changements incroyables que sont survenus dans notre pays c'est que jusqu'à présent, il n'y a pas eu violence".

Un nouveau moyen de contrôle des naissances

BONN (AFP) — Pour aider au contrôle des naissances, une équipe de chercheurs allemands vient de mettre au point un appareil électronique de poche, ou plutôt de sac où il voisinerait peut-être bientôt avec le tube de rouge à lèvres.

Il est destiné à fournir une solution à la fois révolutionnaire et morale. En effet, il est fondé sur la méthode Ogino, seule admise par l'Eglise catholique et confirmée par l'encyclique Humanae Vitae. Cet appareil, mis au point par les savants allemands travaillant pour le compte d'une société luxembourgeoise, est d'une précision inégalée à ce jour. Son emploi est d'un grand simplicité et la rapidité de ses indications par couleurs est de l'ordre de deux secondes, assurent ses inventeurs. Des licences de fabrication ont d'ores et déjà été demandées par des firmes du monde entier.

La couture chez soi

Décollée en V avec un pli creux à l'avant pour donner de l'aisance, cette robe à l'allure sportive fera partie de votre garde-robe de voyage.

Le patron imprimé no. M-385 est offert pour les tailles 8-10-12-14 et 16 ans. La grandeur 12 ans demande environ 3 verges de tissu de 39 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit très lisiblement, avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

Les avortements ont quadruplé en Grande-Bretagne depuis que la nouvelle loi est en vigueur

LONDRES — Depuis que la nouvelle loi sur l'avortement est entrée en vigueur en Grande-Bretagne, le taux d'avortements a quadruplé.

Près de 4,000 avortements ont été rapportés au ministère de la Santé durant les huit premières semaines qui ont suivi l'application de la nouvelle loi. De ce nombre, environ 2,500 ont été défrayés par le ministère de la Santé.

L'entrée en vigueur de la loi remonte à quatre mois, mais les chiffres cités plus haut sont les derniers connus. En vertu de la loi, toute femme enceinte qui a "une raison sociale" acceptable, par exemple les privations matérielles que les autres enfants auraient à subir s'il y avait un bébé de plus, peut se faire avorter.

Une des critiques entendues porte sur le fait qu'une femme qui financièrement ne peut se permettre d'avoir un en-

fant, ne peut pas généralement déboursier 100 livres, environ \$260, pour l'avortement. Elle peut toujours être opérée par le service national de santé, mais celui-ci est débordé de patientes.

Comme l'avortement doit être pratiqué peu de temps après la conception, plusieurs femmes doivent se confier à des gens qui demandent moins cher mais dans les mains desquelles elles ne sont souvent pas en sécurité, disent des médecins.

Plusieurs patientes que l'on retrouve dans les hôpitaux de Londres viennent de pays où l'avortement est défendu.

Les hôpitaux nationaux et les médecins ne sont pas tenus de faire des avortements s'ils y voient des empêchements moraux ou religieux. Certains médecins reprochent aux femmes et aux gynécologues d'interpréter trop largement les "raisons sociales".

Au Canada, le gouvernement a l'intention de présenter à nouveau à la Chambre des amendements au Code criminel qui permettraient notamment l'avortement dans les cas où la vie ou la santé de la mère sont en danger.

Actuellement, le Code criminel contient des clauses contradictoires concernant l'avortement. A un endroit l'avortement thérapeutique est permis pour sauver la vie de la mère tandis qu'un autre passage interdit tout avortement.

Le comité des Communes qui a étudié la question a proposé qu'il soit clairement établi que seul le danger de mort ou de risque sérieux pour la santé de la mère justifie l'avortement aux yeux de

la loi et que les raisons socio-économiques ne soient pas acceptables.

LIMONADE ASEPTA EMBELLIT par l'ajout du goût Agréable au goût LAXATIVE-PUR ACTIVE

NETTOYEUR P.M. Service d'une heure au comptoir Service de chemises 8309 ST-DENIS 381-1322

POUR BIEN DIGERER BUVEZ UNE EAU DE SANTÉ ALCALINE & PÉTILLANTE QUI FACILITE LE TRAJET DIGESTIF ET L'ÉLIMINATION

Sithines 33 En boîtes économiques de 15 sachets pour faire 15 doses d'eau médicinale. EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

ALCAN Aluminium Limitée a maintenu ses gains durant le premier semestre de 1968

Au regard de 1967

M. Nathanael V. Davis, président d'Alcan Aluminium Ltee déclare ce qui suit, dans son dernier message aux actionnaires: "Les bénéfices nets consolidés de l'Alcan Aluminium Limitée, avant déduction des dividendes sur ses actions privilégiées, se chiffrent, pour les six mois clos le 30 juin 1968, à \$35.3 millions contre \$35.2 millions pour la même période de 1967. Après déduction des dividendes sur les actions privilégiées de la Compagnie, le bénéfice par action ordinaire est de \$1.06 contre \$1.05 enregistré pour le premier semestre 1967, et de 56 cents par action pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 1968 contre 52 cents pour le trimestre correspondant de 1967.

Le produit des ventes et les revenus d'exploitation du deuxième trimestre 1968 ont atteint le chiffre record de \$273 millions, soit une augmentation de 10% sur l'année dernière. Les \$185 millions de frais d'exploitation sont également en hausse de 10% par rapport à 1967 mais les frais généraux sont restés stationnaires à \$52 millions. Les bénéfices avant déduction des impôts sur le revenu se montent à \$39 millions, soit une augmentation de 22%, mais le relèvement sensible des impôts sur le revenu a ramené les bénéfices nets attribuables aux actions ordinaires à \$18.0 millions, soit 56 cents par action ordinaire, chiffre supérieur de 8% à celui de la période correspondante, l'année dernière.

La reprise économique qui s'est amorcée aux Etats-Unis à l'automne 1967 s'est affirmée et a gagné les marchés du Canada et d'Europe, de même que certains autres marchés d'outre-mer, au cours du deuxième trimestre 1968. Les ventes consolidées de l'Alcan aux tiers ont atteint, pour le trimestre, le chiffre sans précédent de 320.000 tonnes contre 278.000 tonnes à pareille époque, en 1967. On s'attend à un fléchissement de nos ventes aux Etats-Unis, au cours du troisième trimestre mais, comparativement à l'an dernier, à une évolution favorable du volume global de nos ventes à travers le monde pendant le second semestre.

Au début de juin, le prix de l'aluminium de première fusion et des demi-produits ont augmenté aux Etats-Unis. Le 5 juin, l'Alcan a majoré d'un cent la livre son prix de base de l'aluminium de première fusion sur la plupart des marchés qu'elle dessert et a procédé aux ajustements voulus des prix de ses demi-produits.

Ses stocks d'aluminium étant maintenant au minimum, l'Alcan procède au Canada à la remise en marche de deux halls d'électrolyse, ce qui, à la fin de l'été, portera la production des usines canadiennes de l'Alcan à 94% de leur capacité de 950.000 tonnes.

Le 5 juillet, l'Alcan a signé une convention collective de deux ans avec le syndicat représentant les employés de l'usine d'aluminium de Kitimat (Colombie-Britannique). Cette convention prévoit une augmentation moyenne des salaires de 5.7% par an. De nouvelles conventions collectives sont en cours de négociation à deux autres grandes usines de transformation de l'Alcan, au Canada. Pour leur part, les conventions collectives en vigueur dans les usines d'aluminium Alcan du Québec viendront à expiration cet automne.

Déclaration de dividendes

Le 17 juillet, un dividende trimestriel de 25 cents par action, en monnaie des Etats-Unis, a été déclaré sur les actions ordinaires de la Compagnie, payable le 5 septembre 1968 aux porteurs d'actions ordinaires inscrits le 7 août 1968 à la fermeture des bureaux. Un dividende trimestriel de 43 cents par action, en monnaie canadienne, sur les actions privilégiées rattachées et convertibles, au dividende cumulé de 41.4%, a également été déclaré. Ce dividende sera payable le 15 octobre 1968 aux porteurs d'actions privilégiées inscrits le 30 septembre 1968 à la fermeture des bureaux.

Québec Téléphone a obtenu un contrat

du Gouvernement de Québec, couvrant 40% du territoire de la province

Le gouvernement du Québec a signé le 14 août un contrat avec Québec-Téléphone, confiant à cette société de télécommunications, qui couvre 40% du territoire québécois, l'établissement d'un réseau de radio-communications téléphoniques pour les besoins de la Sécurité du Québec.

Grâce à cette entente, les résidents des régions du Bas St-Laurent, de la Gaspésie et de la Côte-Nord pourront, au même titre que ceux des grands centres de la province, bénéficier rapidement des importants services que la Sécurité du Québec met à la portée de tous les citoyens.

En effet, d'ici la fin de 1968, Québec-Téléphone procédera à la mise

DENREES ALIMENTAIRES

MONTREAL PC — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture, hier.

Beurre: arrivages courants, 92 62, 93, 63. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole: 63.

Formage: livré à Montréal, arrivages courants, québécois blanc en gros 47-1-2, coloré 47-3-4.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sacs: 17-1-2 à 22, procédé par rouleur, No 1 en sacs: 17-1-2 à 18-1-2, autres catégories pour nourissage 13-1-2 à 14.

Poudre de lait de beurre pour nourissage 13 à 14 poudre de lait 5-1-2 à 6 cents.

Pommes de terre: prix de gros: Québec, nouvelles, \$1 à \$1.10 les 50 livres. Aucun prix établi pour les patates de H.I.P.E. et du N.B. Les prix des patates nouvelles devraient être établis à la fin de septembre.

Prix des œufs: en cartons d'une douzaine - A-extra gros, 55-7; A-gros, 52-6; A-moyens, 45-4; A-peut, 34.

potins financiers

La dernière séance de la semaine sur la Bourse de Londres a paru plutôt irrégulière. La reprise des activités, hier, sur la Bourse de Paris, après le congé coutumier de la veille à l'occasion de la fête catholique de l'Assomption de la Vierge Marie, a été marquée par une certaine accalmie, car plusieurs spéculateurs avaient profité du congé de la veille pour prendre une longue fin de semaine. La séance d'hier sur la Bourse de Montréal était sans activité marquée sauf pour les mines et pétroles et, sur la Bourse de Toronto, le ton était irrégulier. L'indice des industriels de DJ clôturait hier sur la Bourse de N-Y 6.38 points plus haut à 885.89, au regard d'une perte de 5.17 points la veille. Cet affermissement est dû à une série de développements économiques favorables que l'on trouvera dans la nouvelle de la Bourse de N-Y, publiée ci-contre.

La baisse du taux d'escompte de la Banque Fédérale de Minneapolis a fait remonter les cours des Fonds d'Etat en Grand-Bretagne hier. Le FRB, qui compte 12 districts a annoncé hier la réduction du taux d'escompte à 5.1% au lieu de 5.1% antérieurement, ce qui met fin à la disparité qui régnait depuis quelques jours aux Etats-Unis et ce qui est un facteur favorable pour Wall Street.

Les craintes d'un nouveau resserrement du crédit en Angleterre ont déprimé les valeurs industrielles hier sur le marché anglais.

Le lingot d'or est monté hier sur le marché français de 7,000 à 7,600 francs et la pièce de \$20, a touché un sommet, 40,000 pièces changeront de mains hier ce qui ne s'était pas vu depuis longtemps.

Dome Mines a gagné 90 cts l'action durant le premier semestre de cette année vs 78 cts durant les mêmes 6 mois en 1967.

Les transactions furent suspendues temporairement, hier, sur les actions de La Luz Mines, vu le rapport voulant que ses 2 mines au Nicaragua aient été inondées.

La hausse des actions de BRINCO à \$5 est due à la formation

d'une nouvelle compagnie par Rio Tinto Zinc et Bethlehem Steel. Cette nouvelle entreprise détient 50% des actions de Brinco.

Les avocats d'Oshawa Wholesale Limited ont avisé la Bourse de Montréal qu'en vertu d'une résolution des membres de son conseil d'administration datée du 6 août 1968, une option supplémentaire non transférables a été consentie, en vertu du plan d'option sur des actions d'entreprise, à un employé à plein temps de la compagnie. Cette option embrasse 10,000 actions de la classe "A" au prix de \$37.00 l'action et elle est susceptible d'être exercée, selon les clauses du plan précité, au cours des 5 prochaines années.

Rio Algom Mines Limited, de Toronto, vient d'annoncer que son conseil d'administration a réexaminé la question de ses investissements dans British Newfoundland Corporation Limited et dans Churchill Falls (Labrador) Corporation Limited, dont on ne peut espérer aucun revenu pour Rio Algom Mines Limited avant plusieurs années. Etant donné les occasions considérables qui s'offrent dans le domaine de l'exploitation minière, Rio Algom Mines Limited a négocié la vente à British Newfoundland Corporation Limited de toutes les actions qu'elle détient dans Churchill Falls (Labrador) Corporation Limited et la vente de toutes ses actions de British Newfoundland Corporation Limited à une nouvelle compagnie canadienne formée par Rio Tinto Zinc Corporation Limited, de Londres, et Bethlehem Steel Corporation, de Bethlehem, Penn.

Pan American World Airways vient de commander pour \$5,600,000 d'avions Boeing. Elle inaugurerà, sur la fin de l'an prochain, les avions géants pouvant transporter 747 passagers.

La production de lingots d'acier de la semaine close le 10 août 1968 a été de 208,308 tonnes, soit une hausse de 6.4% par rapport à celle de la semaine précédente (195,858 tonnes). La production de la semaine correspondante de l'année 1967 avait été de 187,537 tonnes. L'indice de la production, dont le facteur de base (100) est fondé sur la production hebdomadaire moyenne de 1957-1959 (96,108 tonnes), a été de 217 durant la semaine observée, contre 204 la semaine précédente et 195 un an plus tôt.



RAYMOND DARVEAU B.A., L.Sc.C., C.L.U.

L'Unique, Compagnie d'Assurance-Vie est heureuse de souligner que M. Raymond Darveau s'est vu attribuer, par le Conseil Exécutif de l'Institut des Assureurs-Vie Agréés du Canada, la médaille "Leslie W. Dunstall".

M. Darveau se mérite cet honneur, pour avoir été le candidat le plus remarquable lors des examens pour l'obtention du titre d'assureur-vie agréé (C.L.U.), dans la Province de Québec.

Ce diplômé couronne cinq années d'études sur l'assurance-vie ainsi que ses implications légales et fiscales pour un particulier ou une corporation.

Par ces études, M. Darveau est donc en mesure de mieux servir ses clients et le public en général.

Falconbridge Nickel Mines se ressent de dividendes moindres

Reçus durant le 1er semestre de cette année

Falconbridge Nickel Mines Ltd., a réalisé au cours des six mois terminés le 30 juin, un bénéfice net de \$10,442,000 ou \$2.13 par action.

Pour le même exercice intérimaire en 1967, le bénéfice net avait porté sur \$10,731,000 ou \$2.19 par action.

Les revenus d'exploitation se sont élevés à \$49,823,000 au lieu de \$46,847,000, alors que les dépenses ont baissé de \$33,383,000 à \$32,213,000.

La compagnie attribue la baisse du bénéfice en dépit des revenus meilleurs et des dépenses d'exploitation réduites, à l'augmentation des amortissements et des dépenses de pré-production, ainsi qu'à des dividendes moins élevés reçus de certaines filiales.

Ces derniers ont porté sur \$4,138,000 vis-à-vis de \$6,465,000 pour la même période de 1967.

Bourse de Montréal

Les mines spéculatives et les pétroles, plus achalandés hier

Le volume d'actions échangées vendredi à la Bourse de Montréal a presque atteint un niveau record, alors que les industriels, les banques et les papiers étaient en progrès.

L'indice global a avancé de .13 à 162.84. Les gains l'ont emporté sur les pertes par 112 à 99.

James Bay est resté inchangé à \$1.38. La compagnie avait envoyé un avis d'émission de 400,000 actions à 95 cents plus une option de 200,000 actions à 95 cents plus une option de 200,000 actions en trois tranches à \$1.20.

MacMillan a grimpé de 4 à 23-3/4, Corby A de 1 à 32-3/4. Southern de 1 à 51. Famous Players de 3-4 à 55 et la Banque Royale de 1-4 à 191-4. International Utilities a perdu 1-3-8 à 25. Wajax 1 à 25. CPR 1-2 à 61-3-8 et Bell Canada 1-2 à 43-1-4.

Sur le marché canadien, Peel-Elder a progressé de 1-3 à 43. Dans les mines et pétroles, Dome Petroleum a progressé de 4-1-2 à 68. Hudson Bay Mining de 1 à 61. Pacific Petroleum de 7-8 à 22 et Imperial de 5-8 à 75-1-2. Cominc a reculé de 1-4 à 28-1-2 et Husky de 1-4 à 24-3-4.

L'indice des Industriels a avancé de 25 à 171.11, celui des banques de 110 à 155.77 et celui des papiers de 22 à 83.21. L'indice des services publics a perdu 69 à 136.90.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Les filatures canadiennes de textile, plus achalandées

Les expéditions de tissus de fibres synthétiques par les filatures canadiennes de textile au cours de mai furent supérieures à celles du même mois de 1967.

L'Institut Canadien des Textiles rapportait aujourd'hui une augmentation dans le total mensuel revêtu de 15,023,000 verges carrées à 19,837,000.

Le total cumulé pour les premiers cinq mois en 1968 se chiffre à 97,477,000 verges carrées, comparativement à 78,519,000 l'année précédente.

Ventes sans précédent pour Price, mais bénéfices moindres

La Compagnie Price Limitée et ses filiales ont fait parvenir ces jours-ci aux actionnaires un rapport intérimaire pour le semestre terminé le 30 juin 1968. Dans son message aux détenteurs d'actions M. T. R. Moore leur fit remarquer ce qui suit:

"Les ventes pour le premier semestre de 1968 se sont chiffrées par \$71,878,000, soit une augmentation de \$3,278,000 ou 5% par rapport à la période correspondante de l'an dernier. Ce nouveau chiffre record de ventes pour le premier semestre découle surtout d'une amélioration des expéditions de papier journal. Toutes les usines ont fonctionné généralement sans arrêt depuis le début de l'année.

Les bénéfices nets au 30 juin 1968 se chiffrent par \$3,140,000 ou 32c par action, comparativement à \$4,526,000 ou 48c par action pour la période correspondante de 1967. La diminution des bénéfices s'explique par la période de changement au cours de laquelle trois usines de papier journal ont traversé différentes phases de mise en marche de nouvel équipement. Les difficultés habituelles de mise en marche et de rodage de grandes unités de production se sont accompagnées d'imprévisibles pannes de la mécanique. La plupart des ennuis de mise en marche sont maintenant surmontés et l'on prévoit que pour le reste de l'année, l'exploitation se fera à un taux qui s'améliorera graduellement."

Les profits nets de G. H. Wood & Compagnie Ltee ont augmenté de 53%

G. H. Wood & Compagnie Limitée vient de publier son état financier annuel. Il laisse voir une augmentation de 53% en profits nets (\$425,566 vs \$279,569) sur une augmentation des ventes de 13% en 1967, ce qui indique clairement les progrès soutenus de la compagnie G. H. Wood au slogan "Salubrité Universelle".

Le rendement par action a monté à \$16.70 comparativement à \$11.00 pour l'année précédente.

G. H. Wood & Compagnie Limitée, le plus grand manufacturier et distributeur de produits de salubrité, possédés des usines à Toronto, Montréal et Vancouver, ainsi qu'à l'émission de lettres patentes de la Canada Plus de 50,000 clients font usage de leurs produits.

Au cours de l'année 1967, la compagnie a construit une annexe de 44,000 pieds carrés, d'une hauteur de 22 pieds, à son siège social de Toronto, bureau, usine et entrepôt sur la Queen Elizabeth Way. Ils ont aussi construit et ouvert un entrepôt et bureau à St-Jean, Terre-Neuve.

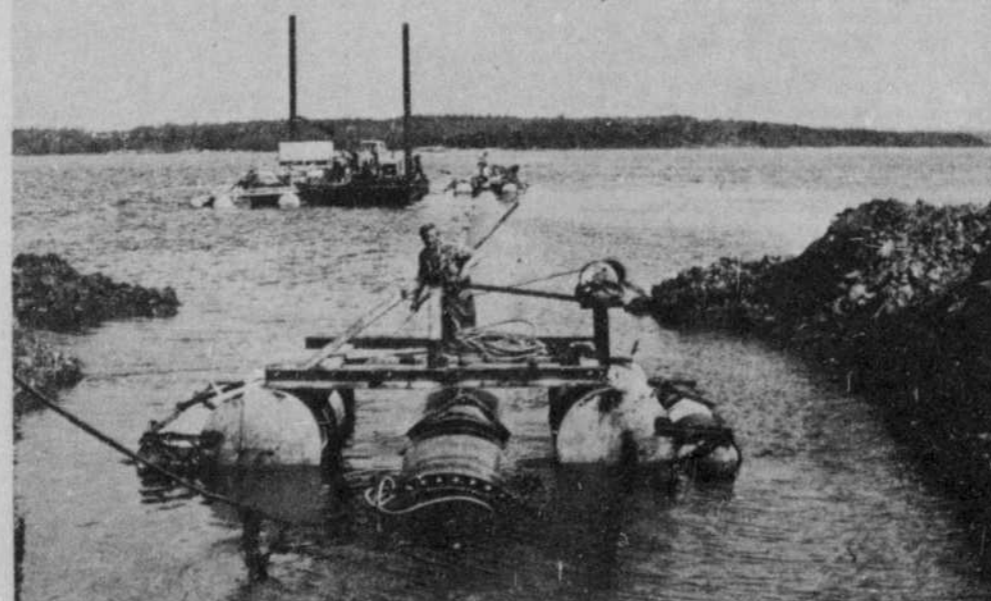
Le président, Geoffrey H. Wood, souligne aussi que les ventes croissent sans cesse au cours du premier semestre 1968.

Silverfields Mining Corporation Ltd sera le résultat d'une fusion

Pickle Crow Gold Mines Limited a fait savoir à la Bourse Canadienne qu'elle se propose de réorganiser sa structure financière et de se fusionner avec Silverfields Mining Corporation Limited, sous la raison sociale de "Silverfields Mining Corporation Limited" en vue de continuer les affaires. Il ressort de l'avis envoyé à la bourse précitée que Pickle Crow Gold Mines Ltd (1) incorporera une nouvelle compagnie sous le nom de Pickle Crow Explorations Limited, (2) qu'elle transporterà à cette dernière tous ses actifs, en retour de 3,555,395 de ses actions, (3) qu'elle distribuera les actions de la nouvelle entreprise à ses actionnaires sur la base de 1 pour 1, (4) n'ayant plus d'actifs physiques, elle consolidera ses actions à raison de 1 action pour 200 actions, puis se fusionnera avec Silverfields. Il en résultera que les détenteurs d'actions de Pickle Crow Gold Mines recevront 1 action de la classe "A", convertible, rachetable, de Silverfields, d'une valeur au pair de \$4.00 chacune pour chaque 200 actions de Pickle Crow Gold Mines, détenue avant la fusion. Avant leur rachat, 1 action de la classe "A" de Silverfields peut être convertie en 1 action ordinaire de Silverfields.

Ainsi, un actionnaire de Pickle Crow Gold Mines, détenteur 1,000 actions recevra 1,000 actions de Pickle Crow Explorations Limited et 5 actions de la classe "A" de Silverfields Mining. Les actionnaires de cette dernière entreprise recevront 1 action ordinaire de la compagnie fusionnée pour chaque action de Silverfields qu'ils détiennent présentement. L'amalgamation proposée est soumise à l'approbation des actionnaires de Silverfields ainsi qu'à l'émission de lettres patentes d'amalgamation. Les actionnaires de Pickle Crow Gold Mines ont approuvé la réorganisation de la compagnie. L'assemblée générale annuelle et spéciale, tenue le 31 juillet 1968. Lors de l'émission des lettres patentes d'amalgamation, les actions de Pickle Crow Gold Mines seront rayées de la liste des valeurs de la Bourse Canadienne.

Marcel CLEMENT



Ce pipe-line en plastique armé, que l'on croit être la plus grande installation du genre au monde, fait partie d'un système d'évacuation d'eaux usées industrielles conçu et mis au point par les ingénieurs de Montreal Engineering Company Limited. Il a été construit par la province de Nouvelle-Écosse sous la direction de la Commission de Protection des Ressources Hydriques de cette province pour desservir l'usine de papier Kraft d'une capacité de 500 tonnes par jour de la compagnie Scott Maritimes Pulp Ltd., à Pictou Harbour, N.E. Le pipe-line a une longueur totale de 12,000 pieds, y compris une traversée de 4,000 pieds sous l'eau, et il transporte 20,000,000 de gallons par jour d'effluent industriel à partir de l'usine jusqu'à un réservoir de décan-tation et un étang de stabilisation.

Activités de la General Cigar Co.

Emballages maintenant différents

La General Cigar Co. Ltd. conditionne maintenant la gamme complète de ses cigares White Owl sous emballages entièrement nouveaux.

La famille des cigares White Owl, qui comprend quatre formes et types de cigares différents, l'Invincible, le Corona Mild, le Slim'n Mild et le Tipped Mild, sont maintenant présentés en paquet de couleurs uniformes. Ils restent néanmoins faciles à reconnaître par suite de différences dans le dessin des paquets; en outre, le cigare contenu dans le paquet est reproduit sur l'extérieur.

Les nouveaux paquets sont illustrés d'une peinture originale représentant un White Owl réalisé par Fenwick Lansdown pour la General Cigar Co. Ltd. La peinture originale est maintenant exposée au siège social de la compagnie.

La nouvelle présentation a été choisie à la suite d'une enquête effectuée pour le compte de la General Cigar Co., qui a permis d'établir que les fumeurs de cigares White Owl sont en général des amateurs de vie en plein air et de sports.

Pour stimuler ce marché, White Owl a incorporé à chaque paquet de cigares une reproduction de 2 1/2" x 4" des oiseaux de la série "Oiseaux des forêts septentrionales" peinte par Fenwick Lansdown. Au dos de chaque carte, on peut lire une description de l'oiseau préparé par le célèbre ornithologue canadien John Livingston.

Le directeur commercial de la General Cigar, M. George Patrick, a déclaré que depuis le lancement, l'automne dernier, des nouveaux paquets White Owl contenant les reproductions de Lansdown, la vente de ces cigares a notablement augmenté.

Le projet a été exécuté pour le compte de la General Cigar par le chef administrateur publicitaire Dick Baiden, l'administrateur publicitaire Peter Mills et le directeur artistique Mert Cline de l'agence de publicité MacLaren.

Bourse de Toronto

Allure erratique des cours sur le marché minier hier

Les industrielles ont fermé avec de légères pertes vendredi à Toronto. Les autres secteurs étaient stables.

Dome Pete a avancé de 4 1/4 à 70, Dow Valley de 2 à 21 1/4, Pacific Pear de 1 1/4 à 22 1/4, Worldwide Energy de 45 cents à \$7.50 et Franch Pete de 30 cents à \$8.20.

Scurry-Rainbow est resté inchangé à 36 1/2. La compagnie vient de faire des acquisitions de terrains en Alaska et dans le delta du Mackenzie.

La Luz Mines a reculé de 3 à 9 1/4, la compagnie ayant annoncé que des inondations avaient arrêté le travail dans deux mines du Nicaragua.

Parmi les industrielles, Ontario Steel Factor reculé de 12 à 43 1/2, Comino de 13 1/4 à 28 1/4, Freeman de 1 à 9, Bows de 1 à 11, Vajax de 1 1/4 à 25 1/4, More Corp. de 15 à 29 1/4 et Manor Industries de 15 cents à \$1.30.

Peel Elder a progressé de 2 à 43 1/4, Canadian Global de 1 1/4 à 28, MacMillan Boidale de 1 à 24 1/4 et Atco Industries de 1 à 16 1/4.

Ailleurs, Interprovincial Commercial Discount a grimpé de 38 cents à \$1.45 et Fleet Manufacturing de 20 cents à \$3.90. Brinco a avancé de 30 à \$4.90 et Falconbridge de 1 1/4 à 103 1/2.

Cosmos Imperial a perdu 1/4 à 7 1/4 et Auto Electric 1/2 à 17. Inco a monté de 1/4 à 42 1/4.

Parmi les métaux de base, Conwest a progressé de 1 1/4 à 11 1/2 et Highland-Bell de 3/4 à 16. Rio Algom a reculé de 1/4 à 32 1/4 et Pati-no de 1/4 à 42 1/2.

L'indice des industrielles a reculé de 12 à 168.36, celui des aurifères a avancé de 151 à 194.97, celui des métaux de base de 16 à 106.83 et celui des pétroles de l'Ouest de 3.64 à 210.52.

Les gains l'ont emporté sur les pertes par 285 à 231.

Bourse de N. Y.

Wall Street clôturait hier provisoirement à son meilleur niveau du jour

La semaine s'est terminée par une hausse sensible à Wall Street. La demande a été stimulée par une série de nouvelles économiques encourageantes: la diminution du taux de l'escompte de la banque de la réserve fédérale de Minneapolis (confirmant la tendance à la détente sur le marché des capitaux), l'indice record de la production industrielle en juillet, le fort accroissement des bénéfices des entreprises et la diminution du déficit de la balance des paiements au cours du deuxième trimestre.

L'activité a été sensiblement inférieure à celle de la veille (qui avait été gonflée par la fermeture du marché mercredi) mais elle a été deux fois plus importante sur les valeurs en hausse que sur celles ayant clôturé en baisse. Parmi les compartiments les plus fermes ont figuré les pétroles, les matériaux de construction, les ordinateurs, les constructions électriques, les machines, les magasins, les aciers et les télévisions en couleurs. Les alimentaires ont été pratiquement le seul compartiment à terminer en retrait. Les mines d'or se sont raffermissées après avoir été déprimées par l'amélioration de la balance des comptes. Parmi les valeurs les plus activement traitées American Telephone s'est raffermissée par réaction à une série de baisses fractionnelles. Chubbourn Gotham a été influencé par un article de presse faisant prévoir une amélioration de sa situation financière, tandis que National General Corp. était stimulée par un accord de fusion avec Warner Bros-Seven Arts Ltd.

L'ALCAN rembourse avant terme l'emprunt fait au gouvernement du Royaume-Uni

Cet emprunt de \$80,000,000 venait à échéance en 1971 seulement

L'Aluminium du Canada, Ltee, principale filiale de l'Alcan Aluminium Limitée est tombée d'accord avec le gouvernement du Royaume-Uni pour modifier les conditions de remboursement du prêt britannique d'environ \$80 millions qui vient normalement à échéance en 1971.

L'Alcan a remboursé hier, par un paiement comptant de \$39.7 millions prélevés sur un fonds d'amortissement spécialement constitué à cet effet par la Compagnie au cours des trois dernières années, l'équivalent de \$43 millions de la dette précitée plus les intérêts courus à ce jour.

En vertu de l'accord récemment intervenu entre le gouvernement du Royaume-Uni et l'Aluminium du Canada, Ltee, la balance de l'emprunt soit environ \$37 millions à échéance de février 1971, sera vraisemblablement remboursée par paiements anticipés effectués à intervalles réguliers au cours des trois prochaines années.

L'emprunt avait été contracté au Royaume-Uni pendant la Seconde Guerre mondiale pour faciliter l'expansion des usines canadiennes d'aluminium qui, dans le cadre de l'effort de guerre des Alliés, devait permettre de répondre à l'accroissement des besoins britanniques en aluminium.

Investissements plus considérables par l'Hydro-Québec

Pour un montant de \$2,867,875.00

L'Hydro-Québec annonce qu'elle vient d'accorder des contrats qui entraîneront un déboursement total de \$2,867,875. La plus grande partie de cette somme portera sur l'achat de charpentes en acier galvanisé. Ces charpentes seront fournies par Lowald & Forge Products (1961) Ltd. et Drummond Welding & Steel Works pour des montants respectifs de \$989,725 et \$122,625.

Soixante transformateurs ont été commandés par les postes Laurier-André et Charlesbourg: 57 à Canadian ASEA Electric Ltd (\$225,125) et trois à Moloney Electric Co. of Canada Ltd. (\$99,000). Canadian General Electric Co. Ltd. fournira une batterie de condensateurs pour le poste Laprairie (\$206,900) et Central Dynamics livrera deux systèmes de télécommande aux postes Plouffe et Landry (\$87,650).

Canadian Porelain Co. Ltd. s'est vu octroyer deux contrats pour des colonnes isolantes: le premier pour le poste Micoua (\$40,466) et le second pour le poste Lévis (\$37,797). Cegelec Canada Inc. a reçu commande d'un disjoncteur à huile pour le poste Laurent (\$27,375).

Des travaux d'entretien et de construction de lignes s'élèveront à près de \$454,000. Yvon Fournier Ltd. du Cap-de-la-Madeleine assure l'émondage et l'abatage des arbres dans la région Richelieu (\$157,000) et Arthur Cloutier de Val Barrette, le déboisement d'emprises de lignes de transport et de distribution dans la région Abitibi (\$96,180).

Fruits et Légumes

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures hier matin. Ces prix sont fournis par la section de l'inspection, division des productions horticoles, ministère de l'Agriculture et la Colonisation.

Fruits

Pommes: jaunes transparentes, \$2.50 à \$3 le minot, Clauses: \$3 à \$3.25 le minot, Melba \$3 à \$3.50 le minot.

Bleuets: \$8 à \$8.25 pour 16 pintes, \$5 pour 11 pintes.

Légumes

Aubergines: \$5 le boisseau, Baume: \$1 à \$1.25 la doz.

Betteraves: 30 à 35 le paquet de 12, \$1.50 pour 50 lbs, Brocoli: \$1.25 à \$1.50 la doz.

Carottes: 60 à 65 la doz, \$1.50 à \$1.75 pour 50 lbs, \$3.50 à \$3.75 pour 10 celloles de 5 lbs ou 24 celloles de 2 lbs.

Céleri: \$1.25 à \$1.50 la doz, Ciboulette: \$1.00 la doz, Chicorée et escarole: \$1 à \$1.25 la doz.

Choux: verts, 75 à \$1 la doz, Choux de Bruxelles: \$5 pour 16 pintes.

Choux chinois: \$2.75 à \$3 pour 12, Savoie \$2.50 la doz, Choux-Fleurs: \$1.75 à \$2 la doz, Comcombres: \$2 à \$2.25 pour 6 doz.

Courges: Marrow, \$2 le minot, Zucchini, \$1.75 à \$2 pour 20 lbs, Echalotes: \$1 à \$1.25 le cagot de 2 ou 3 doz, Epinards: \$1.25 à \$1.50 le minot, \$2 les 12 celloles de 10 doz, Feves jaunes: \$2.50 à \$2.75 les 20 lbs, vertes, \$2.

Laitue: Iceberg, \$2.25 à \$2.50 pour 18; frisée, \$1.25 à \$1.50 par 24, Boston \$1.25 pour 16; Romaine, \$1 pour 12.

Oignons: 90 à \$1 la doz, \$3 pour 50 lbs, Panais: \$3.50 le boisseau, Persil: 50 à 60 la doz.

Poireaux: petits 90 à \$1 la doz, Pommes de terre: \$1 à \$1.10 les 50 lbs; grenailles, 75 à \$1 les 50 lbs; laves, \$2.50 pour 50 lbs, Piments: \$3 la boîte de 15 lbs, Pois verts: \$1.75 à \$2 pour 20 lbs.

Radis: 50 à 65 la doz, \$2 à \$2.25 les 30 celloles de 6 doz, Rutabaga: \$2 à \$2.50 le minot, \$1.75 les 50 lbs, 20 à 25 le paquet.

Tomates: rouges, \$1 à \$1.50 pour 15 lbs; \$2 à \$2.25 les 20 lbs; roses, \$4 à

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, including various stock indices and individual stock prices with their respective changes.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for the Canadian market, including various stock indices and individual stock prices with their respective changes.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of stock market data for the New York market, including various stock indices and individual stock prices with their respective changes.

FONDS MUTUELS

Cours fournis par Francis I. Dupont et Co.

Table of mutual fund data, listing various funds and their current values.

Indice des obligations à New York

Table of bond market data for New York, showing interest rates and bond prices.

Indice des Dow Jones

Table of Dow Jones index data, showing the index value and its change.

Production textile en expansion au Japon

Article discussing the expansion of the textile industry in Japan, mentioning production levels and market trends.

BÉNÉFICES NETS

Text discussing net profits for various companies, including Alberta Gas Trunk Line Co.

Titres au Comptoir

Text listing securities available at the Comptoir, including various stocks and bonds.

Indice à Toronto

Text discussing the Toronto stock market index and its performance.

Valeurs minières hors-liste

Text listing unlisted mining stocks and their current market values.

COURS DU DOLLAR

Text discussing the exchange rate of the Canadian dollar against the US dollar.

COURS DE L'OR

Text discussing the price of gold and its impact on the market.

Advertisement for 'COMPTABLES AGRÉÉS' (Certified Accountants) listing various firms and their services.

Advertisement for 'AIMÉ GALARNEAU & CIE' (Accountants) listing their services and contact information.

Grèce: l'enquête sur l'attentat

Le régime militaire attribue la responsabilité "morale" de l'acte à Papandreou fils, qui s'en défend

ATHENES (AFP) — Le gouvernement grec considère M. Andreas Papandreou comme moralement responsable de l'attentat commis mardi dernier contre le premier ministre. "C'est à la justice de dire s'il en a été l'instigateur", a déclaré notamment, à la presse, hier, le porte-parole du gouvernement, M. Byron Stamatopoulos.

Lors de son arrestation, on avait retrouvé sur l'auteur de cet attentat Alekos Panagoulis, une somme de 13.000 drachmes (environ 2.150 frs) et au domicile de son père 905 dollars et 27.000 drachmes (environ 4.500 francs). Au cours de son interrogatoire, Panagoulis avait voulu faire croire, selon le porte-parole, à l'existence d'une importante organisation de résistance en Grèce. Puis il a avoué avoir reçu de l'argent de M. Nixos Nikolaidis, secrétaire général de l'Union du centre, pour perpétrer son acte. Panagoulis aurait ensuite laissé entendre, toujours selon le por-

te-parole, qu'il avait rencontré M. Andreas Papandreou à Paris et que ce dernier pourrait être l'instigateur de l'attentat.

M. Stamatopoulos a ensuite donné lecture d'une lettre manuscrite de M. Georges Papandreou déclarant que les actes et les dires de son fils, Andreas, qui a fait l'éloge de Panagoulis s'engageant qu'il lui-même et l'organisation qu'il a fondée à l'étranger. Cette lettre constitue, a estimé le porte-parole, un désaveu pour Andreas Papandreou que son père évite dans ce texte d'appeler "mon fils".

M. Stamatopoulos a enfin annoncé que le roi Constantin, par l'entremise du maréchal de la cour avait envoyé ses félicitations à M. Papadopoulos pour avoir échappé à l'attentat.

D'autre part, la police a affirmé que l'engin qui a explosé hier matin place de la constitution, était également l'oeuvre de Panagoulis. "Dans la confusion d'esprit où se trouve

Panagoulis, il avait oublié d'indiquer ce fait aux autorités au cours de son interrogatoire", a déclaré un des enquêteurs.

Démenti partiel de Papandreou

STOCKHOLM, 16 août (AFP) — "Le Pak peut être généralement considéré comme responsable de l'ensemble de l'effort de résistance du peuple grec, mais n'est pas directement responsable d'actes de résistance déterminés", déclare vendredi à Stockholm M. Andreas Papandreou dans un communiqué. Ce texte répond à l'accusation formulée contre lui par un porte-parole du gouvernement grec, qui a déclaré tenir M. Papandreou pour "moralement responsable" de l'attentat commis contre M. Georges Papadopoulos, premier ministre grec.

"Le conseil National du Pak, dont je suis le président, poursuit M. Papandreou, a des contacts directs et indirects avec

les organisations de résistance en Grèce. "Il est évident, que le Pak joue un certain rôle, en aidant ou en participant à la coordination des actes de résistance du peuple grec en vue de renverser la junte."

"Il est également évident, ajoute M. Papandreou, que le conseil national n'est pas lui-même engagé dans les actes concrets que les organisations de résistance peuvent entreprendre en vue de libérer leur pays."

Après avoir réaffirmé que les événements de ces derniers jours en Grèce n'étaient que le prélude à une attaque généralisée contre la junte, M. Papandreou a conclu "La bataille du peuple grec pour sa libération entre dans une nouvelle phase. Nous répétons nos avertissements aux membres de l'OTAN, alliés de la Grèce, et en particulier aux Etats-Unis: l'appui qu'ils accordent à la junte ne laissera au peuple grec d'autre choix que de combattre pour sa liberté."

SAIGON (AFP) — Le "Front national de libération" a lancé une nouvelle campagne demandant à "toutes les forces patriotiques" de s'unir pour former un gouvernement de coalition au Sud Vietnam autour de l'organisation clandestine: "Alliance nationale, démocratique et pour la paix".

Dans une émission de 25 minutes, "Radio Libération" a diffusé, hier, en vietnamien le programme politique de cette alliance créée dans le maquis près de Saigon après l'offensive vietcong du "Tet".

En même temps, le "Front national de libération" a intensifié ses efforts dans les campagnes pour créer des "comités populaires de libération", apprend-on de source américaine bien informée.

Le programme

Les principaux points du programme de l'Alliance sont les suivants:

1- "l'union de toutes les forces patriotiques pour lutter contre la "guerre d'agres-

sion", renverser le gouvernement sud-vietnamien et former un gouvernement de coalition pour retrouver l'indépendance, la démocratie et la paix.

2- "le gouvernement américain doit mettre fin à la guerre, retirer toutes ses troupes étrangères et démanteler toutes ses bases militaires au Sud Vietnam;

3- "des discussions seront engagées avec le Front national de libération pour le règlement des problèmes du Sud Vietnam;

4- "les gouvernements "des deux zones" — Nord et Sud Vietnam — engageront des négociations pour la réunification pacifique du pays sur la base de l'égalité. Des relations normales entre les deux zones seront établies dans les domaines économique, culturel, postaux et autres;

5- "aucune alliance militaire ou autre ne pourra être conclue avec un pays ou un bloc de pays. Des relations diplomatiques seront établies avec tous

les pays sans distinction de leur régime politique".

"Radio-libération" précise que ce programme a été adopté au cours d'une réunion des dirigeants de l'Alliance, les 30 et 31 juillet "quelque part près de Saigon-Cholon".

Les dirigeants de l'Alliance — dont une femme — avaient été condamnés à mort par un tribunal militaire sud-vietnamien.

Accalmie sur le plan militaire

SAIGON, (AFP) — Un seul accrochage important a été signalé vendredi par un porte-parole militaire américain, quarante et un nord-Vietnamiens ont été tués pendant de très violents combats, qui ont opposé jeudi, près de camp Carrol, des "marines" américains et des soldats du nord-Vietnam.

Les soldats américains ont été obligés de demander l'appui conjugué de leurs chars, de l'artillerie et de l'aviation tactique pour "déloger" les

nord-Vietnamiens solidement retranchés à quelques km au sud de la zone dmilitarisée.

A vingt km à l'ouest de Banang, les "marines" américains et des troupes gouvernementales ont poursuivi la vaste opération de ratissage qu'ils avaient lancée le 12 août sous le nom de "Dodge Valley". En trois jours, les troupes alliées ont tué trois Vietcong alos qu'un "marine" était blessé. L'opération aéro-terrestre avait été précédée d'un intense bombardement par les B-52.

Dans le delta, à 50 kilomètres au sud de Saigon, des nageurs de combat américains et des troupes de choc gouvernementales ont surpris une compagnie vietcong près de Hoa Dong.

Les Américains et sud-Vietnamiens, qui n'ont subi aucune perte, ont tué dix Vietcong, dont le commandant de compagnie, capturé une femme et récupéré sur le terrain deux fusils d'assaut AK-47 et un pistolet.

Après la prise de position du sén. E. McCarthy

Le Vietnam est au coeur du débat chez les démocrates — Un 4e candidat: L. Maddox; les Noirs boycotteraient les élections

WASHINGTON — Assistera-t-on, à l'automne prochain, au boycottage des élections présidentielles par les Noirs, aux Etats-Unis? C'est en tout cas une hypothèse qu'a envisagée le révérend R. Abernathy, successeur de feu Martin Luther King à la direction du mouvement chrétien pour les droits civils. Inaugurant le congrès annuel du Southern Christian Leadership à Memphis, Tenn., Abernathy a en effet notamment déclaré: "Il est possible que nous soyons amenés comme Noirs à boycotter massivement les élections présidentielles".

Le pasteur ne s'est pas prononcé lui-même en faveur d'une telle mesure dont il a seulement évoqué la possibilité. Il a, d'autre part, souligné que les Noirs sont en mesure d'avoir l'arbitrage de la situation cette année, s'ils bloquent leurs suffrages sur un même parti ou sur un même candidat en dehors des partis traditionnels.

McCarthy: acceptera le F.N.L.

NEW YORK (AFP) — Le sénateur Eugene McCarthy a demandé, jeudi soir au parti démocrate d'inscrire à son prochain programme électoral une clause prévoyant la constitution à Saigon d'un gouvernement ouvert à la participation du Front national de libération.

M. McCarthy estime, en outre, que les Etats-Unis se doivent de mettre le régime actuel sud-vietnamien en demeure d'accepter la transition à un gouvernement de coalition, au besoin par la menace d'un retrait progressif des forces américaines et de l'assistance des Etats-Unis.

Le sénateur du Minnesota a formulé ses exigences au cours d'un meeting monstre organisé à New York pour appuyer sa candidature à la nomination du parti pour la présidence. Bien que ses vues ne soient pas entièrement nouvelles c'est la première fois qu'il exige ouvertement qu'elles soient inscrites à la "plateforme" que les techniciens du parti sont en passe de rédiger en avant-première de la convention démocrate de Chicago.

Trois exigences

Partant du principe que "la politique de l'administration demeure aussi inflexible qu'avant l'ouverture des négociations" et que "le gouvernement de Saigon s'oppose à l'heure actuelle à toute initiative susceptible de mettre un terme à la guerre", M. McCarthy a ajouté:

"Nous ne pouvons continuer d'être les prisonniers de ceux qui se refusent à régler ce conflit. Le moment est venu une fois de plus de demander à l'administration de modifier sa politique, et d'effectuer une tentative réaliste pour briser l'impasse dans laquelle se trouvent les pourparlers de Paris. Nous lançons cet appel ce soir. Et nous entendons le lancer, fermement et sans équivoque, à la convention démocrate à Chicago.

"Nous exigerons une plate-forme démocrate qui reconnaisse les erreurs de notre politique passée.

"Nous exigerons une plate-forme qui réclame l'établissement d'un nouveau gouvernement à Saigon, ouvert à la participation du F.N.L.

"Et nous exigerons une plate-forme qui déclare sans ambages que toute opposition de Saigon à la constitution d'un tel gouvernement entraînera une réduction et un retrait progressif des troupes et de l'aide américaines."

M. McCarthy n'a pas ménagé, à ce propos, ses critiques à l'égard du candidat républicain, M. Richard Nixon, et du vice-président, M. Hubert Humphrey.

Parlant de son rival à la nomination du parti démocrate, il a fait valoir que M. Humphrey s'était fait l'avocat, au début des années cinquante, d'une intervention américaine en Indochine.

Il a également rappelé que M. Humphrey, en 1955, s'était insurgé contre des propos prêtés au secrétaire d'Etat John Foster Dulles, qui aurait affirmé à l'époque que le Vietnam "n'est pas suffisamment important pour que l'on permette qu'il devienne une source de friction sérieuse entre la France et les Etats-Unis."

"Le peuple américain" a-t-il déclaré, toujours à propos de MM. Nixon et Humphrey, "mérite mieux en 1968 qu'un simple choix entre les positions de deux partisans les plus anciens et les plus acharnés de la guerre au Vietnam."

4 candidats, M. R. Maddox

ATLANTA, (Georgie), (AFP) — Un quatrième démocrate brigue maintenant l'investiture du parti comme candidat à la présidence des Etats-Unis, M. Lester Maddox, gouverneur ségrégationniste de Georgie, et ami de M. George Wallace, ancien gouverneur de l'Alabama, autre ségrégationniste actuellement candidat "indépendant" à la présidence.

M. Maddox a en effet envoyé vendredi une lettre aux délégués de Georgie à la convention déclarant qu'il estimait que le parti démocrate avait besoin d'un candidat conservateur et qu'il posait donc sa candidature qui serait annoncée officiellement le lendemain, samedi, à la chambre des représentants de Georgie.

M. Maddox demande, en outre, aux délégués de lui accorder leur soutien et de faire campagne en sa faveur auprès des membres des autres délégations.

175 Noirs sur 300 délégués

NEW YORK (AFP) — La convention démocrate qui s'ouvrira, lundi 26 août, à Chicago, réunira 2989 délégués, dont 2512 avec droit de vote, auxquels s'ajouteront les voix des 110 membres du comité national du parti.

Les délégations grouperont une majorité écrasante de Blancs. Les Noirs, en effet, ne seront représentés à Chicago que par 175 délégués, dont 125 seulement avec droit de vote, c'est-à-dire environ 4,7 pour cent du nombre total de ceux qui seront appelés à désigner, à la majorité de 1.312 voix, le candidat démocrate aux élections présidentielles du 5 novembre. Pour faible qu'il soit, ce pourcentage de 1964, à laquelle ne prirent part que 65 délégués noirs.

On est encore loin, toutefois, du pourcentage nécessaire pour refléter fidèlement, au sein du congrès démocrate, le rapport existant entre Noirs et Blancs dans la population des Etats-Unis et dans le corps électoral américain. Les Noirs, en effet, forment environ dix pour cent des quelque 118 millions d'électeurs qui iront aux urnes dans moins de trois mois pour choisir le successeur du président Lyndon B. Johnson.

Position décisive des Noirs

Les électeurs noirs ne peuvent donc pas être tenus pour quantité négligeable. Numériquement importants, ils le sont tout autant, sinon davantage, de par la position géographique qu'ils occupent sur la carte électorale des Etats-Unis, puisque la population américaine de couleur se concentre, d'une part, dans six Etats du sud, et, d'autre part, dans les grandes agglomérations industrielles du nord.

Or, ces dernières jouent un rôle très particulier dans les élections présidentielles. Le président des Etats-Unis, rappelons-le, n'est pas élu directement par le peuple, mais suivant un système de voix électorales attribuées à chacun des Etats en fonction de sa population. Chaque Etat fait porter l'ensemble des suffrages de ses "grands électeurs" sur le candidat qui a recueilli le plus grand nombre de voix auprès du corps électoral local. Dans ces conditions, le total des "grands électeurs" étant de 538, un candidat est en mesure d'atteindre la majorité de 270 voix électorales rien qu'en triomphant dans le district fédéral de Washington et dans les onze principaux Etats de l'Union. De ces onze Etats, un, l'Illinois, est dans le "Midwest", un autre, la Californie, sur la côte ouest, deux dans le sud et sept dans les régions très peuplées du nord-est, où se situent de vastes zones urbaines dont bon nombre d'habitants parfois la majorité, dont des Noirs.

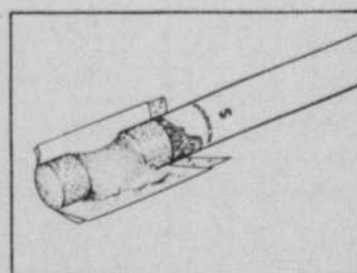
FLATTEZ VOTRE GOÛT, DITES...RICHMOND



LA PREMIERE CIGARETTE À FILTRE STRICKMAN DU MONDE

UNE SENSATION NOUVELLE ET AGRÉABLE.

Pourquoi parle-t-on partout de la Richmond? Parce que la Richmond offre beaucoup plus que le haut degré de filtration du filtre Strickman; elle offre la combinaison parfaite de fins tabacs Virginie alliés à tous les avantages d'un tel filtre. Elle procure par ce fait même, une très agréable sensation... jamais brûlante, jamais âpre, jamais sèche. C'est pourquoi la Richmond flatte votre goût.



Le filtre Strickman est un filtre à cigarette d'un concept entièrement nouveau. Des milliers de minuscules granules polymères sont enserrés à l'intérieur de la substance filtrante conventionnelle de cellulose ce qui donne à la Richmond une efficacité filtrante différente de celle de n'importe quelle autre cigarette.

CE SYMBOLE VOUS GARANTIT QUE LA RICHMOND RENCONTRE LE HAUT DEGRÉ DE FILTRATION SPÉCIFIÉ PAR LA ROBERT L. STRICKMAN FOUNDATION INC. IL N'EXISTE QU'UN SEUL FILTRE STRICKMAN ET LA RICHMOND EN EST MUNIE.

RICHMOND LA CIGARETTE QUI FLATTE VOTRE GOÛT